JEUDI, 15 JUILLET
196e jour — 7e mois, 31 jours — 29e semaine
Fête de saint Henri
SOLEIL lever à 4 h. 25, coucher à 7 h. 45 (Heure solaire)
LUNE lever à 5 h. 56, coucher à 2 h. 32

Le Canada

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui :
Beau; moins chaud qu'hier
Température à Montréal, hier: Minimum 70; Maximum 86
(Bulletin météorologique complet en page 5)

QUARANTE ET UNIEME ANNEE — No 86 — MONTREAL, JEUDI 15 JUILLET 1943 — PRIX: TROIS SOUS

LES CANADIENS ASSAILLENT CATANE

L'HON. A. GODBOUT RECEVRA LE GÉNÉRAL GIRAUD À MONTRÉAL

Les Russes font brèche au front nazi

La grande base italienne est à la veille de céder aux assauts alliés

Plus de 12,000 prisonniers axistes se sont rendus aux troupes alliées depuis le début de la campagne; Britanniques et Canadiens à quelques milles de Catane

Quartier-général allié en AFRIQUE du NORD, 15, (A.P.) — Les Canadiens et les Britanniques s'ouvrent la route de Catane, dont les troupes canadiennes ne sont plus qu'à quelques milles. La chute de la ville est imminente, selon le mot du dernier communiqué allié.

La bataille dans la plaine se livre entre Alliés et Italiens, ceux-ci tentent de barrer la route de Messine, qui s'ouvre plus au nord, à travers un massif montagneux. Car pour ce qui est de Catane, l'ennemi paraît avoir abandonné l'espoir d'y soutenir un siège prolongé.

On confirme officiellement la présence de troupes françaises, comme l'annonçait mardi soir à West-Point le général Giraud.

* * *

LONDRES, 14. (C.P.) — Radio-Alger rapporte mercredi soir que les Alliés ont pratiqué une brèche dans les défenses de Catane, sur la côte orientale de Sicile.

* * *

Quartier-général des Alliés en Afrique du Nord, 14. (A.P.) — La huitième armée britannique, à laquelle sont rattachées les brigades canadiennes de la première division, se trouve rendue à moins de 15 milles de la ville de Catane, importante base aéronavale italienne sur la côte orientale de Sicile. (Catane, comme Syracuse, déjà occupée par les Alliés, est une antique colonie grecque.)

En Sicile centrale, les Américains qui montent de Gela ont progressé d'un autre 15 milles au cours de la journée et se sont emparés de deux aérodromes axistes: Comiso et Ponte Olivo; et deux villes au-delà de Licata: Palma et Naro.

* * *

La campagne de Sicile en est maintenant à sa cinquième journée. L'ennemi n'a pas encore réussi à porter un coup sérieux aux avant-gardes alliées. Catane est dans une situation fort exposée car les Anglo-Canadiens la serrent de près après avoir avancé de 20 milles au-delà d'Augusta, leur dernière conquête. Catane n'a pas de fortifications naturelles. Elle se trouve à 35 milles d'Augusta, sur la côte et au bout d'une route assez capricieuse, que suivent les troupes alliées qui sont peut-être déjà rendues à Lentini, à moins de 15 milles de Catane.

Plus d'un tiers de la côte orientale de Sicile est aux mains des Alliés. Les Canadiens ont presque anéanti une division italienne et fait prisonnier son général et son état-major. Les canons de marine et les escadrilles alliées ont la maîtrise de la mer et des airs.

L'objectif général des Alliés est toujours de converger sur le grand port de Messine, qui se trouve à la point nord de la Sicile, là où la grande île n'est plus qu'à deux milles du littoral italien continental. (Messine touche à la côte continentale à peu près comme Montréal voisine Longueuil ou Saint-Lambert.)

Lundi soir, des torpilleurs légers alliés se sont risqués dans ce détroit, y ont brûlé deux torpilleurs légers italiens et en ont fort avarié un troisième. La prise de Messine isolerait les armées axistes dans la partie ouest de la Sicile; ce serait pour l'ennemi, son second "Dunkerque" en trois mois, ayant subi le premier au cap Bon, à l'issue de la campagne tunisienne.

L'escadre alliée dans la rade de Catane a pilonné hier l'aéroport de la ville assiégée. Si les axistes se résignent à faire front et à accepter une bataille rangée, ce sera dans la plaine qui s'étend au sud de la place, avant que l'avance alliée l'ait totalement isolée en coupant les routes qui en sortent vers l'ouest et vers le nord.

La côte tenue par les Alliés s'étend sur une longueur de 150 milles, en équerre du sud-ouest au nord-est. Les vaisseaux alliés la longent continuellement, pilonnant avec précision les défenses axistes que les troupes alliées nettoient ensuite. On estime que 500 marins canadiens ont pris part aux manoeuvres de débarquement en Sicile, samedi matin. Les unités canadiennes sont toutes revenues, et un porte-parole déclare qu'elles ne comptaient aucune perte de vie. La plupart des marins canadiens en Sicile sont des vétérans de la bataille de Dieppe, l'an dernier.

La ville de Modica, dont se sont emparés les Canadiens hier, est une des grandes villes de la Sicile, ayant une population d'environ 50,000 habitants. Elle est située dans les terres, à quelque 20 milles ou nord-est de Raguse.

Le général Eisenhower, commandant-en-chef allié, demeure en contact permanent avec le lieutenant-général A. G. L. McNaughton, chef des armées canadiennes, demeuré en Angleterre, mais dont la première division opère en Sicile.

Les Américains, s'étant emparés des aérodromes de Comiso et de Ponte Olivo, doivent les avoir immédiatement aménagés pour leurs propres escadrilles. Ils utilisent déjà trois autres aérodromes en Sicile.

Débouchant de Licata, au nord de Gela, leur base de débarquement, ils sont entrés dans deux petites localités: Palma et Naro. Cette dernière n'est qu'à 12 milles d'Agrigente (en italien, Agrigento; en dialecte sicilien, Girgenti), où les armées axistes seraient à préparer une contre-attaque. (Agrigente est, comme Syracuse, Messine et Catane, une antique colonie grecque. C'est la patrie du philosophe païen Empédocle).

Américains et Italo-Allemands se battent avec violence près de Niscemi, à quelque 25 milles de Licata, seconde tête de débarquement des Américains, près de Gela.

Quoique l'on reconnaisse que la résistance axiste se raffermit, elle ne constitue pas encore un obstacle puissant à l'avance alliée. Les Italiens se défendent assez mollement. Quant aux populations italiennes, elles reçoivent les troupes alliées avec beaucoup de bienveillance et bénéficient déjà du ravitaillement civil qui suit de près les avant-gardes. (Depuis lundi déjà des navires américains débarquent des

(Suite page deux)

A l'inauguration de la nouvelle gare du Canadien National

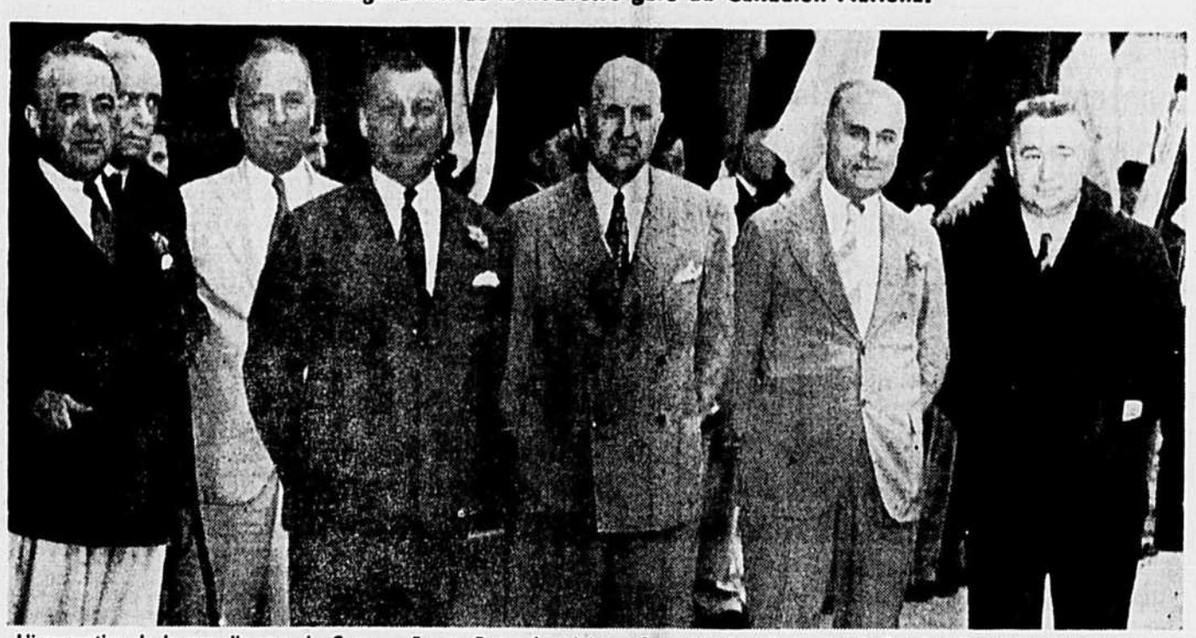

L'inauguration de la nouvelle gare du Canadien National, qui a eu lieu hier après-midi sous la présidence de l'hon. J.-E. Michaud, ministre du transport dans le cabinet King, fera époque dans les annales de Montréal ainsi que dans l'histoire du transport au Canada. On remarque, si-haut, de gauche à droite: l'hon. Ernest Bertrand, ministre des pêcheries du Canada, S. H. le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, M. R. C. Vaughan, président et directeur général du Réseau national, l'hon. M. Michaud, et l'hon. Wilfrid Gagnon, industriel bien connu et membre du conseil d'administration du Canadien National, qui a présenté à une foule très nombreuse l'hon. M. Michaud et M. Vaughan. Puis, à l'arrière, MM. A.-E. Goyette, chef du conseil municipal, et J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal. — (Le CANADA).

Après que l'hon. M. Michaud eut coupé le ruban symbolique, S. H. le maire de Montréal, M. A. Raynault, a ouvert l'une des portes principales de la gare, à l'aide d'un clef spéciale que l'hon. Wilfrid Gagnon lui avait remise. — (Le CANADA).

C'est l'hon. J.-E. Michaud, ministre des transports du Canada, qui a coupé le ruban symbolique tendu devant l'entrée principale. — (Le CANADA).

Le comte d'Athlone, le très hon. Mackenzie King et M. A. Godbout recevront le général H. Giraud

Le général français sera l'hôte du premier ministre de la province à un diner au Windsor, demain soir. Programme de son séjour au Canada — La séance aux Communes

par Fernand Lacroix

OTTAWA, 14. — Le gouverneur général, le comte d'Athlone, le premier ministre du Canada, le très hon. Mackenzie King, et le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Adélard Godbout, recevront tour à tour le général Giraud, président conjoint, avec le général de Gaulle, du Comité français de la libération nationale, lorsque le distingué visiteur, foulant pour la première fois le sol canadien, séjournera dans la capitale jeudi et à Montréal vendredi. A Montréal, où il arrivera dans la soirée, vendredi, le distingué visiteur sera l'hôte à dîner de l'hon. Adélard Godbout.

Les affaires étrangères ont communiqué ce soir aux journalistes le détail du programme de la visite du général français. Il est fort chargé et ne laisse pas grand' place à la fantaisie. A son arrivée à Ottawa, demain soir (jeudi), à 6 h. 10, le général Giraud sera reçu par le colonel H. Willis-O'Connor, le représentant du gouverneur général; l'hon. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale; l'hon. C.-G. Power, ministre de l'Air, le général L.-R. La Flèche, ministre des Services nationaux de guerre; les trois chefs d'état-major, le lieutenant-général Kenneth Stuart (Armée), le contre-amiral Percy Nelles (Marine), le vice-maréchal de l'air L. S. Breadner (Aviation); M. Pierre Dupuy, des Affaires extérieures, le commandant Gabriel Bonneau, représentant de la France combattante, et les attachés militaires et navals de la Légation des Etats-Unis.

Le détail du programme

7 h. — Réception donnée par les officiers supérieurs de l'Armée canadienne.

8 h. 15 — Diner offert par le premier ministre, M. Mackenzie King, au Country Club.

Vendredi

9 h. 45 — Conférence de presse au parlement.

10 h. 30 — Visite au centre d'entraînement de l'Aviation royale canadienne à Uplands, avec le ministre de l'Air et le chef de l'état-major de l'air.

12 h. 15 — Le gouverneur général reçoit le général Giraud.

1 h. — Le général Giraud reçoit à déjeuner pour le commandant Gabriel Bonneau au Château Laurier.

(Selon le protocole français, en effet, le représentant de la France, à titre de membre du gouvernement ou de la France officielle, reçoit les représentants de la France à l'étanger au nom de la patrie.)

4 h. — Le premier ministre, M. Mackenzie King, reçoit le général Giraud.

6 h. — Réception donnée par le commandant G. Bonneau.

8 h. 30 — Le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Adélard Godbout, reçoit le général à diner à l'hôtel Windsor, à Montréal.

Samedi

9 h. — Départ de l'hôtel Windsor pour Sorel.

(Suite page deux)

La radio ennemie affirme que cette rupture a été réparée par la suite

La bataille gagne vers le nord d'Orel, car les Russes contre-attaquent par le flanc gauche des Allemands — On se bat jusqu'à Souknintchi, à 170 milles de Moscou

Londres, 14. (C.P.) — Un commentateur militaire allemand rapporte à la radio berlinoise que les Rouges ont réussi à faire brèche au front allemand au nord d'Orel, mais qu'une contre-attaque allemande a réussi à colmater la brèche et à repousser les Russes.

Les Allemands rapportent que

* * *

Les deux communiqués, Moscou et Berlin, laissent croire que les Russes ont marqué des succès caractérisés dans leur contre-offensive. Car les généraux nazis rapportent que "les réserves allemandes ont lancé une contre-attaque".

Tandis que les Russes ne disent mot de leurs succès, les Allemands affirment que la bataille à l'aile nord atteint "une très grande violence".

Au sud d'Orel, les deux camps s'accordent pour dire: "Rien de nouveau". Les Allemands ont échoué sur ce dernier point, d'où ils voulaient lancer une colonne au sud-est, vers Koursk, pour se joindre à une autre colonne montant éventuellement de Belgorod, où l'ennemi avait précédemment enregistré certains succès.

Moscou rapporte que les Russes effectuent des contre-attaques locales dans le secteur de Belgorod, à l'extrémité sud du front de combat; il ne s'agit vraisemblablement que de rectifications de front ou de points tactiques que les deux armées se disputent sans y engager le gros de leurs forces.

En général les observateurs paraissent d'accord pour considérer que si les Rouges ont pu prendre maintenant l'initiative des opérations et déclencher une offensive aussi étendue que le disent les Allemands eux-mêmes, cela signifie que l'armée soviétique a victorieusement absorbé la force vive du choc initial des trente divisions allemandes. En somme la percée nazie a échoué, et l'ennemi affaibli par ses vains efforts doit maintenant affronter à son tour une menace de plus en plus prononcée sur son flanc nord, le moins bien défendu.

Au cours de la journée, disent les Russes, les Allemands ont encore retraité dans le secteur de Belgorod. L'ennemi a encore subi des pertes considérables, s'ajoutant à ses 40,000 hommes restés sur la place lors des combats précédents.

A Moscou, où le début de l'offensive allemande avait nécessité l'imposition de la loi martiale, l'optimisme est si bien revenu que l'on a rappelé certains règlements de l'état-de-siège.

Par contre, on rapporte que l'ennemi amène de nouveau renforts et des troupes récemment réorganisées, ce qui présage évidemment de nouveaux efforts offensifs.

Les Allemands n'ont effectué aucune nouvelle attaque aujourd'hui les secteurs entre Orel et Koursk, qui deviennent la partie centrale du front de bataille, deuis que les Russes ont étendu leur front de contre-attaque au nord.

Dans un secteur dont la situation n'est as précisée, Moscou rapporte que les Allemands ont été chassés de "plusieurs localités populeuses", Il s'agit vraisemblablement des environs d'Orel.

Radio-Berlin admet que les attaques allemandes ont été temporairement interrompues par de violents orages électriques".

La campagne du Pacifique devient une lutte pour la maîtrise de l'air

Un des principaux résultats de la lutte, après plusieurs semaines d'offensive alliée, aura été de contraindre l'ennemi à risquer ses vaisseaux et à en perdre 17

Quartier-général des Alliés dans le Pacifique austral, 15. (A.P.) — L'offensive alliée dans le Pacifique austral, qui commençait il y a quelques semaines avec l'objectif général de dégager les routes aériennes et maritimes de cette zone de guerre de la menace japonaise, a obtenu à date un important résultat: les Américains ont contraint la marine japonaise à accepter deux fois le combat en moins d'une semaine.

Depuis ses dures défaites navales de l'automne dernier, le Japon n'avait jamais risqué de nouveau le combat avec les escadres américaines du Pacifique. Les Américains avaient beau se risquer en eaux ennemies, les Japonais préféraient leur opposer des avions, mais garder leurs vaisseaux cachés dans leurs bases.

Il n'a pas fallu moins que l'offensive directe sur la grande base japonaise de Munda, dans l'île de Nouvelle-Georgie, au centre des îles Salomon, pour obliger les Japonais à reprendre la mer pour tenter d'aller ravitailler leurs gens isolés, assiégés par deux débarquements américains et pris sous le feu des escadrilles et des batteries américaines dressées à Rendova.

La semaine dernière en effet les Japonais ont risqué des croiseurs et des destroyers pour aller ravitailler Munda. Chaque fois les Américains ont répliqué avec énergie. Ce développement constitue à date l'épisode le plus intéressant de la nouvelle campagne du Pacifique.

Le communiqué américain de mardi confirmait la défaite des Japonais, lors du second engagement naval survenu lundi soir. L'ennemi y a perdu un croiseur et trois destroyers; deux autres destroyers sont portés "probablement coulés". La semaine précédente, au moins neuf et peut-être onze vaisseaux de guerre japonais avaient été coulés.

En regard, les pertes américaines depuis le premier jour de la nouvelle campagne des Salomon, se chiffrent à un croiseur et un destroyer, plus un transport non armé.

Il reste à voir maintenant si l'ennemi va risquer une nouvelle escadre pour tenter à nouveau de ravitailler sa base isolée par terre et dans les airs. Car c'est surtout dans les airs que se poursuit le combat, pour le moment.

Les Américains ont bombardé Munda. Une bataille aérienne a eu lieu au-dessus de l'aérodrome japonais. Quatre chasseurs ennemis ont été détruits, un seul avion allié a été perdu. La base a reçu 31 tonnes d'explosifs.

A l'autre extrémité du front de mer austral, sur la côte de Nouvelle-Guinée, des bombardiers alliés sont allés jeter 21 tonnes de bombes sur la base japonaise de Lae, et 50 tonnes sur Salamoua, grande base japonaise de la contrée, qui est déjà assiégée par des Américains et des Australiens débarqués près de là.

Des cas de cancer que l'on a réussi à guérir

OTTAWA, 14. (C.P.) — Le Dr J. P. Howden, libéral de S.-Boniface, a dit ce soir aux Communes que quinze à vingt cas de cancer chez des humains ont été guéris par des injections de sérum provenant du sang de souris résistant au cancer.

Anglais et Américains bombardent le Bourget, aéroport près de Paris

Les Allemands qui utilisaient cette base aérienne, s'y défendent énergiquement, au prix de 51 avions abattus; les Alliés perdent huit bombardiers et quatre chasseurs

LONDRES, 14. (C.P.) — La radio allemande a soudainement cessé ses émissions mercredi soir, indiquant le passage d'une nouvelle escadrille alliée sur le continent.

* * *

LONDRES, 14. (P.A.) — Des bombardiers lourds américains et des appareils britanniques ont bombardé, le jour du 14 juillet, le grand aéroport parisien du Bourget, utilisé depuis l'occupation nazie par les escadrilles allemandes.

L'ennemi s'y est si vigoureusement défendu qu'il y a perdu 51 appareils, dont 45 sous les canons des bombardiers alliés. Les Alliés eux-mêmes y ont laissé huit bombardiers et quatre chasseurs, mais on ne précise pas quels sont les chiffres respectifs des Anglais et des Américains.

Tout le continent occupé a été couvert d'avions alliés la nuit d'hier et aujourd'hui. Des escadrilles alliées sont allées bombarder Aachen, dans le sud de l'Allemagne, au cours de la nuit. D'autres ont attaqué les aérodromes allemands à Amiens-Glisy, à Abbeville et à Ricqueville, et l'avionnerie de Villacoublay, en Normandie.

Le communiqué conjoint du ministère britannique de l'Air et de l'aviation américaine précise que "les résultats du bombardement ont été bons à tous les objectifs. Les chasseurs adverses ont fait de l'opposition, particulièrement au Bourget."

Les gros chasseurs américains "Thunderbolts", les plus lourds actuellement en service, ont abattu trois "focke-wulfs" allemands. Les chasseurs anglais et canadiens qui escortaient les bombardiers en ont abattu trois autres.

Durant une heure ce matin, les formations alliées franchirent la côte et foncèrent dans la Manche. L'acharnement que montrent les escadrilles alliées contre les transports nazis fait conjecturer que ces raids ont pour but de ruiner maintenant le réseau de défenses intérieures du continent occupé, et non plus d'abîmer des industries de guerre d'ailleurs fort endommagées depuis des mois.

Le Canada rachète de ses obligations

OTTAWA, 14. (C.P.) — L'hon. M. Ilsley, ministre des Finances, a annoncé ce soir, que le gouvernement du Dominion allait racheter le 16 août deux émissions d'obligations payables à New-York et devant échoir l'an prochain ou dans deux ans. Ces obligations s'élèvent à $106,000,000 et portent intérêt à deux et demi et deux et quart pour cent.

Pour les régions qui manquent de médecins

OTTAWA, 14 (C.P.) — L'hon. Ian Mackenzie a déclaré ce soir aux Communes que le gouvernement ferait acte d'autorité, si cela devenait nécessaire, pour procurer des médecins aux régions qui en manquent.

Raid des Canadiens sur Villacoublay, en France occupée

Des chasseurs canadiens servent d'escorte aux Américains qui bombardent cette avionnerie

LONDRES, 14. (C.P.). — Les chasseurs canadiens ont pris une part importante à l'intense activité aérienne alliée qui a marqué les dernières 24 heures. Ils se sont surtout distingués à l'escorte des bombardiers lourds américains qui ont bombardé l'avionnerie française de Villaboublay, un des centres de l'aviation française qui sert maintenant aux Allemands d'atelier de montage et de réparations.

Voici le texte du communiqué de l'aviation canadienne en Angleterre: "Des escadrilles de "Spitfires" de l'aviation canadienne ont escorté les "forteresses volantes" américaines qui ont bombardé l'usine de montage et de réparations d'avions à Villacoublay.

"Les chasseurs canadiens ont aussi couvert les bombardiers anglais "Bostons" qui ont effectué un raid sur l'aérodrome nazi d'Abbeville.

"Aucun des appareils canadiens n'a été perdu."

La bataille aérienne a été particulièrement chaude, l'ennemi perdant 51 avions, et les Alliés, 12 bombardiers et chasseurs, au cours de la journée.

Il n'y aurait aucun avantage à modifier le taux de l'échange

OTTAWA, 14. (C.P.) — L'hon. M. Ilsley, ministre des finances, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes toute ingérance dans le taux d'échange officiel de la monnaie canadienne par rapport avec les fonds américains causerait tant de désordre dans les affaires en général que les bénéfices qu'on en tirerait ne vaudraient jamais les désavantages que cette ingérance entraînerait.

Les armées axistes résistent avec une remarquable énergie

La radio romaine situe la bataille "dans la plaine de Catane" où se déciderait la victoire

LONDRES, 14. (A.P.) — Les armées axistes, dont les communiqués rapportent que la bataille fait rage sur tout le front de Sicile, résistent avec une énergie croissante et remarquable. L'ennemi, dans ses rapports du front, situe la bataille "dans la plaine du sud de Catane" (que les Alliés disent à la veille de tomber). La bataille qui fait rage aux portes de Catane déciderait éventuellement de toute la campagne, car elle ouvrirait ou fermerait aux troupes alliées, selon le sort des armes qui jusqu'à présent a penché en leur faveur, la route de Messine, clé de toute l'île axiste.

Berlin et Rome s'accordent pour prédire de nouveaux débarquements alliés sur la côte ouest. La radio romaine s'encourage en affirmant que les troupes anglaises, américaines et canadiennes ne font que commencer à sentir le poids de la résistance axiste. Les troupes italiennes [illegible] offensive de plus en plus [illegible] que et les masses allemandes de réserve sont tenues au centre de l'île, pour pouvoir rayonner éventuellement sur les points les plus menacés.

Tempête au sein de l'Office des prix aux Etats-Unis

Le sous-administrateur L.-R. Naxon démissionne, s'avouant incapable de démêler l'organisation

WASHINGTON, 14. (A.P.) — Le sous-administrateur L. R. Naxon, de l'Office américain des Prix, a démissionné, s'avouant incapable de "démêler l'administration de cette agence, qui est si mêlée que le prestidigitateur Houdini lui-même s'y perdrait".

Naxon, annoncier de son métier, était l'un des futurs gérants-généraux éventuels, dont le nom était fréquemment mentionné. Il avait à l'office des Prix, la direction des services d'information. Il a déclaré qu'il ne pouvait "accepter de travailler en aucune manière" pour l'Office des prix.

Dans sa déclaration, de ton très franc, le démissionnaire s'exprime ainsi: "L'office des Prix ne doit pas tomber; mais s'il tombe ce sera à cause de la confusion qui y règne, de l'indécision de ses dirigeants, de [illegible] superflues, et de la présence de théoriciens dans les organismes chargés d'orienter toute l'affaire".

Il en conclut que l'Office "a besoin d'une réorganisation radicale".

●●●On distribuera du lait sur quinze terrains de jeux

(Suite de la dernière page)

jours d'excellente qualité quand on le servira.

La Fédération des oeuvres de charité canadienne-française a décidé d'avoir recours au service municipal des terrains de jeux pour distribuer ce lait pour la bonne raison qu'il est certainement mieux équipé que n'importe quelle autre organisation pour le faire. De plus, on s'accorde à reconnaître partout que le nouveau service municipal des terrains de jeux accomplit un excellent travail. Le fait que la Fédération l'a choisi, pour une seconde année, pour distribuer le lait qu'elle donne aux enfants pauvres démontre, disait-on hier à l'hôtel de ville, qu'en dépit de certaines critiques, presque toujours injustifiées, l'organisation municipale des terrains de jeux a du succès.

●●●La grande base italienne est à la veille de céder aux assauts alliés

(Suite de la première page)

vivres et d'autres denrées de première nécessité en Sicile, pour subvenir aux premiers besoins de la population, en attendant le rétablissement de conditions normales.)

Augusta a été occupée mardi par des Canadiens et des Britanniques, couverts par des vaisseaux britanniques et un destroyer grec. Au petit jour, les vaisseaux s'approchèrent et virent des gens prêts à les recevoir pacifiquement. Mais la garnison du port ouvrit le feu. Les vaisseaux alliés reculèrent hors de portée, leurs canons jouissant d'une portée supérieure encore suffisante pour dominer la place. Un peu plus tard, les Alliés débarquèrent et la ville se rendait.

Ce sont des bombardiers américains qui ont ouvert le siège de Catane, en bombardant son aéroport. Six messerschmitts axistes ont tenté de leur barrer le passage, trois ont été abattus.

Depuis quatre jours, les pertes aériennes alliées se chiffrent à 55 appareils, pour 137 Axistes abattus. Les Alliés ont aussi bombardé Milo, Termini et Taormina. Pour la première fois hier des sous-marins axistes ont tenté de gêner le passage des convois alliés d'Afrique en Sicile. La riposte alliée a été tout de suite efficace.

●●●Le comte d'Athlone, le très hon. Mackenzie King et M. A. Godbout recevront le...

(Suite de la première page)

10 h. 15. — Visite aux industries de Sorel et aux industries maritimes.

11 h. 15. — Départ de Sorel.

12 h. 30. — Réception de la ville de Montréal à l'hôtel de ville.

1 h. — Déjeuner offert par la ville de Montréal à l'hôtel Windsor.

4 h. — Inspection de cadets officiers de langue française de S.-Jérôme au Parc Lafontaine.

5 h. 30. — Réception de la colonie française de Montréal.

Accompagneront le général Giraud :

(Français) — Le général Emile Bethouart, chef de la Mission militaire française à Washington; le commandant André Baufre; le lieutenant de vaisseau Georges Virat; le lieutenant Guy de Sainte-Croix; le commandant André Poniatowski.

(Canadiens) — M. Pierre Dupuy, des Affaires extérieures; le brigadier N. Noël, de la Défense nationale; le commandant d'escadre Paul David, de la Défense nationale (Air); le major J. Leal, de la Défense nationale.

(Americains) — le général Louis Fortier, le major E.-T. Delaney, le lt-colonel Léon Dostert, le major Leonard Milliman.

(Comité français) — le commandant G. Bonneau et le commandant Pierre Letu.

On fixe aujourd'hui, dans la capitale fédérale, approximativement au 24 juillet la fin de la session. Par exception, c'est à peu près la seule nouvelle importante de la journée aux Communes, puisque les députés se sont contentés de discuter, presque toute la journée, d'un hôpital militaire de Toronto, sis rue Christie, que le ministre de la Santé et des Pensions songe à améliorer, projet auquel la plupart des députés de Toronto sont hostiles parce que la localité ne convient pas à cet hôpital, disent-ils.

Il est plus que jamais question de la fin de la session. Le premier ministre, le t. h. hon. Mackenzie King, a inscrit ce matin aux procès-verbaux de la Chambre un avis de motion demandant à la Chambre de siéger, samedi prochain, et chaque samedi subséquent, jusqu'à la fin de la session actuelle, comme s'il s'agissait d'un vendredi. Et l'on apprenait ce soir de bonne source que le gouvernement se dispose effectivement à siéger durant la matinée, l'après-midi et la soirée samedi prochain, à condition que la chaleur torride qui empoisonne l'existence des habitants de la capitale, ces jours-ci, ne dissolve la résistance des députés. Et il semble bien qu'au rythme de trois séances par jour, comme ce fut le cas cette semaine, la Chambre aura terminé ses activités.

Les irréductibles

Il se produit cependant de bien curieux phénomènes dans une institution comme la Chambre des Communes. Personne ne peut prédire au juste la fin d'une session, même pas le gouvernement. Il y a toujours dans chaque parti, des députés irréductibles. Ils parlent quand bon leur semble et aussi souvent que bon leur semble. Ils font généralement le désespoir de tout le monde, notamment des députés et journalistes qui commencent à en avoir rudement assez de l'art oratoire et qui, pour cette raison, vouent aux gémonies ces incorrigibles verbo-moteurs. Et le gouvernement, qui a bien d'autres chats à fouetter à cette période de la session, voit de jour en jour disparaître ses illusions sur une fin de session rapide. Courtes et bonnes — les sessions ne l'ont guère été depuis le début de la guerre.

Une histoire de lanternage

Ces jours derniers encore, le premier ministre reprochait à l'opposition de lanterner et de multiplier inutilement les débats. On a eu aujourd'hui précisément, aux Communes, un exemple de lanternage carabiné, car la fantaisie des députés est innombrable. Cet après-midi et ce soir, l'hôpital militaire de la rue Christie, de Toronto, a fait le sujet unique de la discussion. Inutile de dire que les députés de Toronto et des environs s'en sont donnés à coeur joie. Ils ont dénombré les usines qui enserrent dans un étau de fumée ce triste hôpital, où une femme du monde ne conduirait pas même son chien, s'il fallait les en croire. Ils ont aussi dénombré les chambres, les lits et même les infirmières: ni les uns, ni les autres ne sont assez nombreux à leur sens. On veut bien. Mais il y a tout de même une échelle de valeurs et entre l'hôpital de la rue Christie et le problème de la main-d'oeuvre ou de la politique étrangère, il y a une différence assez sensible. Et pourtant les débats sur la main-d'oeuvre et la politique étrangère n'ont guère duré plus longtemps que celui sur l'hôpital de la rue Christie.

Quand on parle de la fantaisie innombrable des députés, on ne veut pas dire autre chose.

Les troubles au camp de Sussex

Au début de la séance, M. Hanson avait demandé à M. Ralston, ministre de la Défense nationale, où en était l'enquête sur les troubles survenus au camp militaire de Sussex, N.-B., entre des soldats canadiens-français et des soldats d'un régiment ontarien. M. Ralston a révélé que l'enquête menée par les autorités provinciales n'a pu établir de motifs suffisants pour intenter des poursuites criminelles. Les autorités militaires ont donc poursuivi leur enquête, confiée à une nouveau tribunal, pour élucider les faits non seulement de l'incident lui-même, mais de toute la discipline militaire et de l'organisation interne. L'enquête est poussée avec toute la célérité possible, mais plus de 100 témoins doivent être interrogés, ce qui prend du temps.

Les noms des officiers canadiens

Le député conservateur de Toronto-Parkdale, le Dr Herbert Bruce a ensuite demandé pourquoi les noms des officiers canadiens servant en Sicile ne sont pas révélés au public. M. Ralston a expliqué que les motifs de sécurité le forcent, lui et le gouvernement canadien, à des mesures de précaution qu'il ne prise pas toujours. Il doit cependant faire confiance aux chefs suprêmes, et ne pas divulguer de détails avant que le commandant en chef sur place ne décide que ces informations peuvent être données sans danger.

En réponse à M. Hanson, le colonel Ralston a déclaré que le Canada n'est pas mis de côté, puisque M. Mackenzie King a été le premier de tous les chefs d'Etat à faire une déclaration sur l'entrée en action des troupes alliées en Méditerranée. Il exprime toutefois l'espoir que les chefs militaires alliés comprendront la légitime curiosité des Canadiens, et autoriseront la publication de ces renseignements le plus tôt possible.

La situation du Canada

M. King renchérit sur les explications de son collègue en rappelant que le Canada n'est pas le seul pays en guerre. Il savait d'avance que l'invasion allait avoir lieu, et il a même devancé de 24 heures le moment de la dire, justement pour que des étrangers n'en soient pas avisés avant nous. M. King souligne que MM. Roosevelt et Churchill sont reconnus comme chefs des nations unies, et il est probable que plusieurs nouvelles intéressantes pour tous seront communiquées par eux. Le premier ministre du Canada considère que c'est servir que de créer aussi peu d'embarras que possible aux chefs alliés. D'ici la fin de la guerre, il faut s'attendre d'apprendre beaucoup de nouvelles de sources étrangères, mais il ne faut pas croire que le gouvernement canadien n'est pas renseigné. Il reçoit les renseignements avec prière de n'en rien dire avant une date déterminée. Si les militaires jugent par la suite qu'il convient d'avancer la date de la publication, souvent les autres gouvernements ont le temps de publier la nouvelle avant que le gouvernement canadien ne soit avisé du changement d'heure.

M. Ilsley a démontré que le prix de la laine avait augmenté de 74.4 p.c. aux Etats-Unis, et de 119.4 p.c. au Canada. Cette augmentation, précise M. Ilsley, bénéficie en tout point au producteur, puisque le prix au consommateur a été maintenu. M. Ilsley a encore dit que le roducteur touche maintenant près du double de ce qu'il recevait avant l'institution de la Commission de la laine pour le même produit.

L'aviateur Gobeil a trouvé le planeur plutôt incommode

L'aviateur canadien-français raconte les impressions de sa traversée océanique en aéro-glisseur

LONDRES, 15. (C.P.) — L'aviateur montréalais F. M. Gobeil, chef d'escadrille qui vient d'accomplir avec quelques camarades la première traversée de l'Atlantique en planeur (avion sans moteur remorqué par un avion à moteur) a raconté ses impressions, qui peuvent se résumer à ceci : rien de plus malcommode qu'un planeur.

En avion, on peut de temps en temps mettre l'automatique, et se reposer. Mais en planeur, on ne peut lâcher d'une seconde. L'appareil tire en arrière, porte à gauche, bondit à droite, plane au-dessus de son remorqueur, puis baisse soudain et il faut le redresser avant qu'il ait tout cassé.

Gobeil et un aviateur anglais se relayaient dans le planeur; tout alla bien les premières heures du voyage. Mais la glace s'en mêla à une certaine altitude, et faillit tout compromettre. A la fin du voyage, Gobeil et Seys, son compagnon, ne pouvaient pas tenir plus d'une heure aux contrôles du planeur, tant le voyage leur avait rompu les reins.

Un des prévenus a été condamné hier, à Toronto

L'enquête de neuf autres inculpés dans l'affaire de conspiration est remise au 21

TORONTO, 14. (C.P.). — Un homme a été condamné à la prison, aujourd'hui, et l'enquête de neuf autres a été remise au 21 juillet lors de leur comparution devant le magistrat F. C. Gullen sous des accusations pertinentes à la loi de mobilisation des ressources naturelles.

Epifany Kocha, s'est avoué coupable à l'accusation de ne s'être pas rapporté à son entraînement militaire et a été condamné à $100 d'amende ou à trois mois de prison.

Cinq hommes dont, M. R. A. Irwin, registraire de la division de Toronto pour la section de la mobilisation du Service national sélectif, accusés d'avoir conspiré pour empêcher l'application des règlements de la mobilisation ont vu leur cause remise au 21 juillet, à la demande de M. John J. Robinette, procureur de la Couronne.

Les autres accusés sont: Robert A. Allen, Naiffe et Norman Stephen, et Robert Douglas. A l'exception de Douglas, tous ont été libérés sous cautionnement.

Deux autres accusés, George A. Corey et Moses Chamandy, ont été libérés sous un cautionnement de $500 chacun en attendant leur comparution demain. Hymie Kerchenbaum et Joseph Homsy accusés de ne s'être pas rapportés pour leur entraînement militaire ont vu leur cause remise au 21 juillet. Entretemps ils sont libres sous un cautionnement de $500 chacun.

La Gendarmerie royale du Canada a annoncé tard ce soir qu'elle a arrêté un nommé John Harrison, sous l'accusation d'avoir négligé de se rapporter pour son service militaires. Il comparaîtra demain. Cette arrestation porte à 16 le nombre des conscrits arrêtés depuis le 6 juillet.

Engagement des libéraux ontariens

Mesures pour combattre le chômage après la guerre

TORONTO, 14, (C.P.)—Dans une causerie diffusée par un réseau de postes radiophoniques, ce soir, l'hon. Duncan McArthur, ministre de l'éducation de la province d'Ontario, a déclaré que le gouvernement libéral ontarien est résolu à prendre les mesures nécessaires pour combattre le chômage, une fois les hostilités terminées.

* * *

HENSALL, Ontario, 14 (C.P.)— M. Benson Tuckey, d'Exeter, a été choisi, aujourd'hui, candidat libéral officiel dans le comté d'Huron.

* * *

ESPANOLA, 14 (C.P.) — C'est M. W. L. Miller, de Bruce Mines, qui sera le candidat du parti libéral, dans le comté d'Algoma-Manitoulin.

Londres reconnait la valeur de notre contribution navale

Le député travailliste Emmenuel Shinwel s'inquiète de la puissance navale américaine

LONDRES, 14. (C.P.) — Le gouvernement britannique, par la voix de Sir Arthur Salter, secrétaire parlementaire au ministère des Transports, a rendu hommage aux Communes anglaises aujourd'hui, à l'effort maritime du Canada.

Sir Salter a déclaré que le Canada construit actuellement le même tonnage de navires marchands que l'Angleterre, en plus d'avoir construit de nombreuses corvettes et d'autres unités combattantes légères, pour servir dans la protection des convois alliés contre les sous-marins axistes en Atlantique.

Seuls, dit-il, des Etats-Unis ont un pouvoir de production maritime plus élevé que le dominion Canadien.

Le député travailliste Emmanuel Shinwel, un des plus constants adversaires de la politique du gouvernement Churchill, s'est inquiété, précisément, de la place qu'est en train de prendre la république américaine dans le domaine maritime et naval. Ce député y voit une menace pour la prépondérance maritime britannique dans l'après-guerre. Il redoute surtout l'influence des banquiers et des financiers de Wall Street sur la politique américaine.

Ouverture d'un congrès forestier aux Trois-Rivières

Sous la présidence de M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts

TROIS-RIVIERES, 14. (Du correspondant du **Canada**) — Le congrès de l'Association forestière québecoise, s'est ouvert aujourd'hui dans notre ville, sous la présidence de M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts.

Une centaine de délégués participent aux délibérations et les travaux, présentés par les meilleures autorités en questions forestières, se rapportent tous à la région du Saint-Maurice.

A la séance d'ouverture, on remarquait outre M. Bédard, S. Exc. Mgr A.-O. Comtois, S. H. le maire M. Arthur Rousseau, M. Alfred de la Crète, déuté de S.-Maurice-la-Flèche aux Communes, l'abbé Albert Tessier, ainsi que MM. Georges Maheux, chef du service de l'information; le Dr. A.-R. Gobeil, gérant de l'association forestière; le maire du Cap de la Madeleine, M. R. Morrissette, Jean-J. Crète, entrepreneur forestier, S. Jenssen, gérant de la St. Maurice Forest Protective Association, J.-W. Michaud, Elzéar Roy, Benoit Brouillette, etc.

En inaugurant le congrès, M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts, déclara que le but de l'association forestière est d'encourager l'exploitation des richesses naturelles afin d'en faire profiter toutes les classes de la société. L'industrie forestière ne peut qu'aider la colonisation et l'agriculture, si importantes dans notre province. "En disciplinant la forêt, dit M. Bédard, nous augmnterons d'autant les richesses naturelles qui à l'heure présente prouvent de façon péremptoire leur importance en contribuant largement au succès de nos armes." M. Bédard a signalé la fondation des clubs 4-H, dont le but est d'entraîner les jeunes gens à la protection de la forêt.

Son Honneur le maire, M. Arthur Rousseau, a souhaité la bienvenue aux congressistes et les a assurés de l'intérêt que la population entière prête à ces délibérations. Il félicita aussi l'Association d'avoir établi une filiale aux Trois-Rivières.

S. Exc. Mgr Comtois félicita les dirigeants de l'association d'avoir tenu leur congrès annuel dans cette ville.

La colonisation en Mauricie

M. Benoit Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes études, de Montréal, donna une conférence sur la colonisation dans la Vallée du Saint-Maurice. Après avoir étudié attentivement les caractéristiques géographiques du territoire, notamment le relief et la qualité des sols, il fit l'historique de la colonisation dans cette région et en tira une conclusion un peu décevante. "Depuis 50 ans l'agriculture n'a pas gagné un mille de territoire dans la région du S.-Maurice". Le conférencier se demande si ce sont les communications qui ont manqué. Il conclut cependant qu'il a surtout manqué un Brassard ou un Labelle pour lancer dans l'est des Laurentides, un vaste mouvement colonisateur.

L'agriculture

M. Elzéar Roy, agronome régional des Trois-Rivières, a étudié le problème agricole dans la Mauricie. Il a énuméré les principales cultures qui ont obtenu du succès dans la région et laissa entrevoir d'excellentes perspectives pour l'avenir.

Contrairement à M. Brouillette, cependant, il ne croit pas que le sol de la Haute Mauricie soit favorable à l'agriculture.

Dans l'après-midi, MM. Paul Dufresne, des Trois-Rivières, et M. S. Jenssen, ont parlé, le premier de l'industrie forestière dans la région du S.-Maurice, et le second de la protection de la forêt.

La journée se termina par un banquet à la suite duquel l'abbé Albert Tessier prononça une conférence sur le tourisme et projeta de magnifiques films.

Demain on adoptera les résolutions du congrès et l'on élira les officiers du cercle régional des Trois-Rivières.

Trois autres aviateurs canadiens prisonniers

OTTAWA, 14. (C.P.) — La C.A.-R.C., dans sa 627e liste officielle des morts et des blessés, rapporte ce soir que quatre hommes, portés disparus, sont sains et saufs, tandis que trois autres, également portés disparus, sont prisonniers de guerre, deux en Allemagne et un au Japon. L'aviateur Henry [illegible], de Tecumseh, est prisonnier en Allemagne, tandis que le sergent d'aviation Joseph Edouard Roland Turenne, de S.-Boniface, est sain et sauf après avoir été porté disparu.

Commissions pour l'administration de toutes les colonies

Une suggestion britannique pour faciliter la réorganisation des colonies après la guerre

LONDRES, 14. (C.P.) — Le secrétaire britannique aux Colonies, M. Oliver Stanley, a émis aujourd'hui au nom du gouvernement britannique la proposition que toutes les colonies soient après la guerre soumises à des commissions coloniales comprenant des représentants de toutes les puissances intéressées.

Parlant aux Communes sur ce projet, le ministre a donné les précisions suivantes: les commissions seraient chargées d'organiser la défense ,les transports, le développement économique et commercial et les services sanitaires, chaque Etat restant responsable de l'administration de ces divers projets dans ses terrtoires.

Toutes les puissances coloniales seraient invitées à se joindre à ce projet interallié, qui ne comporterait rien d'attentoire à leurs droits souverains. Certaines déjà ont été consultées à ce propos.

(Les principales puissances coloniales sont par ordre d'importance, l'Angleterre, la France, la Hollande, les Etats-Unis, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, deux puissances neutres; et du côté axiste, l'Italie, qui a perdu les siennes, et le Japon.)

M. Stanley a déclaré qu'il y aurait lieu de pousser l'instruction primaire et supérieure aux colonies. Le ministre anglais a rendu hommage à la part de courage et de sacrifice que prennent les peuples coloniaux dans la guerre.

Le Maple Leaf Fund de New-York donne une autre ambulance à notre marine

HALIFAX, 14 (C.P.)—Le Maple Leaf Fund de New-York a présenté aujourd'hui à la Marine royale du Canada, par l'intermédiaire de la Navy League, une autre ambulance qui sera en service à la base navale de Shelburne (N.E.)

Parachèvement d'un pont

EDMONTON, 14. (C.P.) — On s'attend que le pont suspendu de 2,00 pieds de long sur la rivière La Paix, près de Fort S.-Jean, soit complété ce mois-ci. C'est ce qu'a déclaré le colonel P. Gladon, chargé de la grande voie militaire d'Alaska.

L'hon. V. Bienvenue en tournée en Gaspésie avec M. Arthur Labrie

QUEBEC, 14. (C.P.) — Parti de Québec aujourd'hui, l'hon. Valmore Bienvenue, ministre des pêcheries de la province de Québec, visitera les centres de pêche de la péninsule de Gaspé. Il est accompagné de M. Arthur Labrie, sous-ministre des pêcheries de la province.

Grève dans une mine en Nouvelle-Ecosse

FLORENCE NOUVELLE-ECOSSE, 14. (C.P.) — Les efforts que l'on fait ici afin de régler par l'arbitrage une grève qui paralyse les charbonnages de Florence de la Nova Scotia Steel and Coal Company ont échoué aujourd'hui, M. R. R. Dickson, surintendant ici, ayant déclaré qu'il ne discuterait pas le différend tant que les ouvriers ne seraient pas retournés à leur travail. La mine est fermée depuis six jours.

Un officier canadien est mort en service outre-mer

OTTAWA, 14. (C.P.) — L'armée canadienne (active) rapporte ce soir dans sa 328e liste officielle des morts et des blessés, qui contient 8 noms, qu'un officier a été tué et le ministère de la Défense nationale précise qu'il a été mortellement blessé au cours d'un raid aérien. Il s'agit du capitaine Robert Wesley Harcourt. La même liste rapporte que le sergent James Robertson Savage 4130, rue Claude, Verdun, est dangereusement malade.

Diplomate australien en visite à Ottawa

OTTAWA, 14. (C.P.) — M. H. V. Evatt, ministre des Affaires extérieures d'Australie, arrive aujourd'hui à Ottawa pour une visite de deux jours. M. Evatt prendra le déjeuner en compagnie du gouverneur général et, dans l'après-midi, il donnera une entrevue aux journalistes. Plus tard, il visitera un groupe d'aviateurs australiens.

On craint la disette de bois à Granby

GRANBY, 14. (Du correspondant du Canada) — Le conseil municipal de Granby se préoccupe de la menace de disette de bois pour l'hiver prochain. On a récemment communiqué avec les autorités à ce sujet. D'autre part M. J. J. B. Payne, conseiller, nous apprend qu'il a acheté quelque 1,500 cordes de bois pour protéger la population durant la prochaine saison rigoureuse.

Il y a des gobys qui vivent constamment dans des éponges ou de plus gros poissons.

On célèbre le 3e anniversaire de la résistance

Les Français de Londres rendent hommage au général de Gaulle

LONDRES, 14. (C.P.)—L'Association "les Français de Grande-Bretagne" a eu l'heureuse inspiration de commémorer l'anniversaire de l'appel lancé le 18 juin 1940 par le général de Gaulle. C'est de Londres que cet appel historique a été lancé.

Les Français se souviennent sans doute de l'émotion qu'ils ressentirent à entendre la voix d'un soldat qui refusait de considérer la défaite comme définitive.

Le troisième anniversaire fut célébré à l'Albert Hall. Ce fut une manifestation d'unité nationale, rassemblement où tous les Français de Londres célébraient en même temps l'union qui venait de se faire à Alger.

Après un hommage rendu "aux morts de la France combattante", une jeune bretonne, Mlle Lucienne. . . exprima par des mots très simples le sens de la manifestation: "Nous sommes réunis, dit-elle, dans l'espoir de voir la France se relever et prendre sa place parmi les nations victorieuses."

Tour à tour, des Français distingués prirent la parole. Le capitaine Pierre Bloch, député de l'Aisne, parla de la résistance française, de ce grand et immense mouvement populaire, de cette levée des masses "qui ont tout bravé; la mort, la torture, la prison". Après lui, ce fut, M. Jacquinot, député de la Meuse. Il parla de la France unie et unanime dans la résistance, du peuple qui sait que la flamme de la résistance ne s'éteindra pas.

Le commandant Boissy parla au nom des combattants français d'Afrique. Il parla du ralliement des colonies, de la lutte sur le champ de bataille, et cita les noms de Koufra, Bir Hakeim, de l'Erythree, de la Syrie et de la victoire finale de Tunisie.

L'amiral Thierry d'Argenlieu fit le récit du ralliement des établissements français du Pacifique "grand service rendu aux nations unies et notamment à l'Amérique". Après lui, le professeur René Cassin prit la parole. Il parla de la place et du rôle de la France dans le monde.

"Aujourd'hui, dit-il, la certitude de la victoire et de la libération illumine le coeur de tous les Français. L'appel de l'homme qui a assuré pendant trente mois consécutifs, l'unité de direction de l'effort français de guerre trouve son couronnement dans la création d'une nouvelle unité qui va souder, en un seul bloc, tous les Français de l'intérieur et les hommes de la France d'outre-mer tendus vers le même but suprême".

Le premier navire-citerne construit au Canada a été lancé hier en Ontario

WINDSOR, 14. (C.P.) — Le premier navire citerne auxiliaire tout acier construit par la Canadian Bridge Engineering Co., le H.M.C.S. Dundalk, a été lancé aujourd'hui. Le navire a été baptisé par Mlle Winnifred Cross, fille de M. Arthur Cross, de Montréal, président de la Dominion Steel and Coal Corporation.

L'Irlande du nord donne sa sympathie aux réfugiés

BELFAST, 14 (O.N.A.) — Le gouvernement de l'Irlande du nord s'est engagé "à donner sa sympathie et son encouragement" aux réfugiés, a déclaré aujourd'hui le ministre du travail, M. Grant, au cours d'un déjeuner donné ici en l'honneur de sir Herbert Emerson, directeur du Comité intergouvernemental des réfugiés.

M. Jean-Louis Giroux est victime de l'onde

QUEBEC, 14. (C.P.) — M. Jean-Louis Giroux, âgé de 20 ans, a été victime de l'onde, hier, dans la rivière Montmorency, à Laval, près Québec.

DECES

BELLEMARE — A Montréal, le 14 juillet 1943, à l'âge de 50 ans, est décédé M. l'abbé David Bellemare, demi-frère de M. J. D. Camirand et de Mlle Marie-Claire Camirand. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant.

Le convoi funèbre partira des salons de l'hôpital Hôtel-Dieu, Ave des Pins à 8.15 heures, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 8.45 heures a.m. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT — A Montréal, le 13 juillet 1943, à l'âge de 55 ans, est décédé Lucien Brault. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 juillet 1943.

Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-S. Vallée, 5310 avenue du Parc, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Viateur, Outremont où le service sera célébré à 9 heures a.m. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE CAVALIER — A Montréal, le 14 juillet 1943, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Eug. Le Cavalier, surveillant chez Dupuis & Frères Ltée, époux de Louise Tracey. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant.

Le convoi funèbre partira des Salons Mortuaires de la Soc. Coopérative de Frais Funéraires, No 302 rue Ste-Catherine est, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 heures a.m. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

● La fatigue et la soif n'offrent aucune résistance à une grosse bouteille de douze onces de "Pepsi-Cola" glacé. En effet, ce breuvage sain et pétillant remonte le moral — procure un renouveau d'énergie de façon agréable et satisfaisante. Apprenez dès maintenant à déguster "Pepsi-Cola"!

DÉGUSTEZ PEPSI-COLA

MARQUE ENREGISTRÉE

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX QUI SOIT EMBOUTEILLÉ

"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Quatrième Ordonnance Touchant l'Emploi Obligatoire

Indications à certain patrons et employés

La présente Ordonnance s'applique à tout jeune homme âgé de 16, 17 ou 18 ans, qui est employé à l'une des occupations spécifiées dans cet avis. L'Ordonnance vise également leurs employeurs.

A. But:

L'Ordonnance pourvoit au transfert, des jeunes gens visés, à des emplois plus importants pour l'effort de guerre du Canada. Les transferts seront effectués en fonction de l'état de santé et des conditions de famille de ces jeunes gens.

B. JEUNES GENS CONCERNÉS:

Tout jeune homme employé à l'une des occupations spécifiées, et qui a 16 ans, mais non encore 19 ans, révolus, est sujet aux dispositions de cette Ordonnance.

C. JEUNES GENS QUE CONCERNE L'ORDONNANCE:

L'Ordonnance s'applique aux jeunes gens ci-dessus décrits, lorsqu'ils sont employés à l'une des occupations suivantes:

(1) Tout emploi se rapportant directement ou indirectement aux occupations suivantes: (a) salons de barbiers et de beauté; (b) distillation de boissons alcooliques; (c) la teinturerie, le dégraissage et le repassage, les bains, les services de guides, le cirage des chaussures; (d) les amusements, y compris, mais non exclusivement, les théâtres, les agences de films, les entreprises cinématographiques, les clubs, les allées de quilles, les salles de billard; (e) l'exploitation de salons pour crème glacée ou bars pour rafraîchissements; (f) la fabrication de plumes et de fleurs artificielles, de gomme à mâcher, de vins, de dentellerie, de cartes de souhaits, de bijouterie; (g) magasins de détail; (h) la production industrielle de statues et d'objets d'art; (i) fleuristes de détail et de gros; (j) vente au détail de bonbons, de tabac, de livres, de journaux; (k) vente au détail de véhicules-automobiles ou de leurs accessoires; (l) la vente au détail d'articles de sport ou d'instruments de musique; (m) postes de débit d'essence et services connexes; (n) tavernes, débits de spiritueux, de vin et de bière.

(2) Desserveurs (bus boys); ménage à la journée et nettoyage; vente de fourrures sur commande; professeurs de danse; laveurs de vaisselle; domestiques; portiers et chefs d'ascenseur (starter); garçons d'ascenseur; entreteneurs de pelouses et de terrains de golf; chasseurs d'hotels (bell boys); porte-faix (autres qu'au service de chemins de fer); chauffeurs privés; chauffeurs de taxis; garçons de table.

D. Portée de l'Ordonnance quant aux étudiants:

Les jeunes gens appartenant aux catégories d'âge mentionnées et actuellement employés, ne seront pas entravés quant à la reprise de leurs études à l'automne; mais les jeunes gens appartenant à ces catégories et qui travaillent au cours de leurs vacances actuelles doivent se conformer à l'Ordonnance.

E. Marche à suivre:

Tous les hommes ci-dessus désignés doivent se présenter à un bureau de Placement et de Service sélectif au plus tard le 24 juillet 1943. Ceux qui demeurent dans un centre n'ayant pas de bureau de Placement et de Service sélectif et qui sont trop éloignés pour se présenter personnellement à l'un de ces bureaux, peuvent d'abord écrire au plus proche bureau et attendre des instructions.

F. Appels:

Celui qui aurait des objections au transfert ordonné après l'entrevue, pourra en appeler à un tribunal d'arbitrage dans les sept jours après avoir reçu cet ordre.

G. Peines:

Des peines sont prévues pour les patrons qui, sans permis spécial, garderont ou prendront à leur emploi, après le 24 juillet 1943, un homme visé par les dispositions de cette Ordonnance.

H. Autorité:

Cette Ordonnance est rendue en vertu de l'autorité conférée au ministre du Travail par les Règlements du Service sélectif national (emplois civils) (C.P. 246 du 19 janvier 1943, avec ses modifications).

Il est à conseiller aux patrons ou employés qui seraient dans le doute quant à la portée de cette Ordonnance eu égard à certains cas, de communiquer immédiatement avec le plus proche bureau de Placement et de service sélectif.

À noter que la troisième Ordonnance sur l'Emploi obligatoire, qui donne une liste d'occupations différente de celle qui précède, veut que les jeunes gens de 16, 17 et 18 ans s'adressent au Service sélectif national.

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail

A. MacNAMARA,
Directeur du Service sélectif national

Le journal du matin est le PREMIER À VOUS RENSEIGNER sur l'actualité mondiale

Le Canada

MONTREAL, JEUDI 15 JUILLET 1943 3

Que se passe-t-il? LE JOURNAL DU MATIN est le premier à vous le dire

ERNIE PYLE

Avec les Américains en Méditerranée

À LA VEILLE DU GRAND DÉPART POUR L'INVASION SICILIENNE

Comment on rassemble les correspondants de guerre trois semaines à l'avance — Ernie Pyle s'embarque avec la flotte d'invasion — L'obscuration ne fut pas observée

A bord d'un vaisseau de la flotte d'invasion des Etats-Unis. — (L'envoi de cette dépêche a été retardé). — Lorsqu'il y a quelques semaines, nos forces militaires et navales décidèrent de trouver une place aux correspondants de guerre, dans l'immense manoeuvre que serait la prochaine invasion, elles nous permirent de choisir la mission que nous désirions le plus remplir. Nous pouvions accompagner les troupes de choc et débarquer avec elles. Nous pouvions rester avec la flotte d'invasion. Nous pouvions rester au quartier général en Afrique. Nous pouvions aussi faire beaucoup d'autres choses qu'il serait trop long d'énumérer.

Comme je n'avais jamais eu l'occasion, depuis que j'étais en Afrique, de me frotter un peu à la marine, j'ai choisi la flotte d'invasion. On s'est immédiatement rendu à mon désir. Après cela il n'y avait plus qu'à attendre un appel. On retira les correspondants de la circulation les uns après les autres afin de ne pas renseigner l'ennemi trop vite par un exode qui aurait surpris tout le monde.

On nous avait donné les grandes lignes des plans de l'invasion en nous avertissant, de la façon la plus solennelle qui soit, de n'en répéter un traître mot, de n'en point parler, même entre nous. Certains journalistes disparurent trois semaines avant l'invasion. Les autres ne partirent qu'à la dernière minute.

Quant à moi, on m'enleva un beau matin, dix jours avant le grand jour. On ne me donna évidemment pas la permission de câbler à mon bureau où j'allais. On ne me permit même pas de dire que je partais. J'espère que mon patron a eu la bonne idée de penser que je ne faisais plus mon travail plutôt que de s'imaginer que j'étais mort ou que des Arabes m'avaient kidnappé.

Après une longue envolée et deux randonnées en jeep, dans une poussière de tous les diables, je suis arrivé dans un port où j'étais déjà passé avant la guerre. Je me rapportai immédiatement au quartier général de la marine. J'y appris qu'on m'attendait et on m'assigna à un navire qui, au milieu de vingtaines d'autres, chassait sur ses ancres dans la rade. On me dit que je pouvais monter à bord sur le champ.

J'ai vécu si longtemps avec l'armée en campagne que j'en suis rendu à réagir devant tout comme un soldat et je confesse, à ma courte honte, qu'en pensant en soldat les marins ne me disaient à peu près rien. Ce fut tout simplement étonnant l'accueil qu'on me fit et je me suis plongé avec délice dans un monde où tout est en ordre et où tout est civilisé, comparé à la vie de véritables bêtes de somme que nous menons dans l'armée.

Notre vaisseau n'était ni un transport ni un navire de guerre mais c'était un vaisseau assez important. Il n'était pas énorme mais assez gros pour être respectable et assez petit pour que, juste avant le départ, je puisse être considéré par tous comme un gars du bord.

Nous avions quelques soldats avec nous. Les premières heures que ces fantassins passèrent sur le navire furent les mêmes pour tous. D'abord chacun prit une douche et c'était merveilleux de prendre.un douche. Ensuite on but de l'eau glacée et cela aussi était une merveille. On s'assit plus tard à une vraie table pour dîner et on eut des couteaux et des fourchettes en argent. On n'en revenait pas de tout ce luxe. On accroche après ses effets au mur. On se fit servir du café excellent. On se cala dans des fauteuils. On lut des magazines tout neufs. Après le dîner, on alla au cinéma. Et on s'endormit sur un matelas. On se pensait tous devenus millionnaires.

C'était plus que nous n'en pouvions supporter. Nous avons tant dit notre admiration, nous nous sommes tant pâmés d'aise qu'à la fin les marins étaient fatigués de nos éloges pour des choses si simples que tous les hommes en ont, quand ils ne sont pas sur un champ de bataille.

Et j'allais oublier de mentionner que nous avions aussi de la crème glacée et du Coca Cola. C'était miraculeux.

On ne nous dit pas quel jour nous allions partir mais il était évident que ce ne serait pas tout de suite. Il y avait encore beaucoup trop d'activité dans le port et autour du port. Notre navire se plongeait dans l'obscurité à la nuit tombante mais l'obscurité n'était pas aussi rigoureuse qu'à bord du convoi qui nous conduisit, l'automne dernier, d'Angleterre en Afrique.

On se préparait si fébrilement à l'invasion, ces dernières semaines, qu'en fait on se moquait du danger et que, dans presque tous les ports de l'Afrique du Nord, on laissait les lumières allumées toute la nuit. On n'avait plus le temps d'être prudent. Il fallait charger jour et nuit et pour charger la nuit il fallait y voir clair.

On m'avait installé dans une chambrée sous le pont mais il y faisait si chaud que le capitaine, un ancien aviateur naval, me fit installer un lit de camp avec un matelas sur le pont ,où je dormais caressé par les brises si douces et si apaisantes de la Méditerranée.

Pour remercier mon hôte de son amabilité, j'ai accepté de travailler au journal du bord, une petite feuille miméographiée que je rédigeais et mettais en page. Nos sans-filistes recevaient, de toutes les parties du monde, des nouvelles toute la nuit. Moi je me levais à 3 h. et je travaillais deux heures. Après quoi je causais avec les sans-filistes en buvant du café jusqu'à ce qu'il fût trop tard pour aller me recoucher. Je ne me suis pas beaucoup reposé mais j'ai bien connu, durant ces fins de nuit, des types qui en valaient la peine.

Foule nombreuse aux obsèques de Mme Edgar Genest

Le service funèbre a été chanté hier matin à l'église de Notre-Dame de Grâce

Hier à l'église de Notre-Dame-de-Grâce, ont eu lieu les funérailles de Mme Edgar Genest, née Forest (Bernadette), épouse de M. Edgar Genest, gérant des ventes des Molson Breweries, président du Club Saint-Denis et président du conseil de la Chambre de commerce de Montréal. L'assistance y était considérable, on ne peut plus représentative des diverses classes de la société et composée d'amis venus en grand nombre de toutes les parties du district de Montréal.

La levée du corps fut faite par le R. P. Marie-Joseph Légaré, O.P., curé de la paroisse, qui chanta également le service assisté des RR. PP. Gustave-René Piché, O.P., et Gilles-Marie Lemire, O.P. On remarquait dans le choeur M. l'abbé E. Choquet, de l'hôpital Notre-Dame, le R. P. André Guillemette, O.P., directeur du conseil de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises dont M. Edgar Genest fut le président de la dernière campagne, et le R.P. Philippe LeRiche, C.S.C. neveu de la défunte.

Le choeur de la paroisse exécuta la messe de Perosi; M. Paul Doyon touchait l'orgue.

Dix landaus de fleurs précédaient le cortège.

Conduisaient le deuil, outre M. Edgar Genest, mari de la défunte, MM. Louis et Gérard Forest, ses frères, le Dr O. LeRiche, G.-E. Maillet et Joseph Bessette, ses beaux-frères, le R.P. Philippe LeRiche, C.S.C., et M. Jean-Raymond Maillet, ses neveux, et M. G. Provost, son cousin.

On remarquait dans le cortège: S.H. le maire, M. A. Raynauld, les hon. juges Louis Boyer et Charles-Auguste Bertrand, de la Cour supérieure, MM. George-C. Marler, député de Westmount à l'Assemblée législative, et membre du comité exécutif de la métropole, Lactance Roberge, directeur des finances de Montréal, Me Guillaume Saint-Pierre, c.r., chef du contentieux municipal, MM. J.-Léo McKenna et A.-D. Quintin, conseillers municipaux, H.-W. Molson, président de la brasserie Molson, T. Taggart-Smyth, gérant général de la Banque d'Epargne, et A.-J. Dugal, vice-président et directeur-gérant de la maison Dupuis Frères.

M. Hector Duperron, ingénieur-en-chef de la compagnie des tramways, Eugène Tarte, le Dr Georges Millette, Arthur et Hector Fontaine, Georges Clermont, président du Club Laval-sur-le-Lac, Fernand Picard, président de la Chambre de Commerce des jeunes de Montréal, Antoine Desmarais, Paul Dozois et Maurice Trudeau, anciens présidents, J.-Arthur Trudeau, Ernest Cormier, le Dr Ernest Charron, Me Ernest Tétreau, C.R.

MM. Paul Chevrier, Marc Louis-Seize, Marcel Nougier, J.-Arthur Côté et H.-R. Bride, de Dominion Breweries, Aymé Lafontaine, C.R., le commandant d'escadre Louis-Philippe Gélinas, Charles Hudon, J.-U. Boyer, gérant-général de la Banque Provinciale, E.-A. Bernard, H.-R. Harrington, J.-C. Désautels, G.-A. Langevin, Paul-E. Guilbault, René Dupont, J.-O. Mars, Pierre Charton, Irénée Monette, Maurice Vallée, Félix Berger.

MM. Hector Dupuis, ex-échevin de Montréal, Paul Joubert, Georges Moquin, Albert Duquesne, Gustave Caron, F. Viau, Paul Bédard, Louis Viau, L. Loiselle, G. Racicot, M. Callan, E. Larente, A.-T. Cousineau, Alex. Taylor, Damien Boileau, J. Rémillard, Jules Lareau, C.-Donat Turcotte, Jos. Lapointe, Rodolphe Fortier, Adélard Laurendeau, ex-M.P.P., J.-E. Trottier, Gaston Miquelon, C.-E. Pageau, Albert Lefort, Zotique L'Espérance, Dostaler O'Leary.

MM. Gaston Messier, Paul Lafontaine, Maurice Rinfret, J.-A. Paulhus, Joseph Laporte, Hector Racine, président de l'hôpital Notre-Dame, le Dr Donatien Marion, Placide Vincent, Paul Ostiguy, J.-A.-H. Raymond, Raoul Fortier, M.-H. Hughes, E. Labelle, L. Baribeau, D. Laviolette, J.-Horace Caisse, A. Gagnon, J.-O. Héroux, Raoul Latreille, François Faure, Arthur et Lucien Bernier, G. Racicot, A. Barrette, W.-A. Keyes, W. Brosseau, E. Simard, Elphège Héroux, Léo Grenier, J.-Paul Hogan.

MM. Rosario Gaudry, M. Brousseau, G. Delisle, J.-H. Lanoix, Gaétan Benoit, Honoré Meunier, Marc René de Cotret, Wilfrid Gagnon, R.-O. Rankin, René Léonard, A. Perrier, G. Gingras, A. Renaud, Maurice Halde, Armand Gravel, Alex Gour, J.-Armand Daigle, Lucien Rochon, Noël Cantin, E.-R. Dequoy, J.-H. Morgan, Georges-A. Roland, Marcel Turgeon, Paul Labrecque, Marcel Malépart, Jean et Adélard Beauchemin, Henri-S. Labelle, L.-P. Lafond, René LaSalle, J.-D. Berthiaume.

MM. Paul Saint-Pierre, René Dupont, Max. Mercier, Oswald Trudeau, Adrien Auger et G.-A. Gendron, échevin de S.-Hyacinthe, J.-A. Côté, Philias Paré, Félix Berger, Guy Forest, Georges Pelletier, Hervé Prévost, J.-E. Trottier, L.-P. Gélinas, Henri Moquin, L.-A. Daoust, Pierre Asselin, Paul Bédard, O. Brais, J.-E. Laramée, Paul Labrecque.

MM. Roland Richer, assistant-directeur de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, Fernand Picard, Z. Parent, Emile Lefebvre, L.-P. Lafond, Jacques Melanson, Romuald Bourque, R. Lepage, Jean Dorais, L. Loiselle, E. Paquin, J. Carrière, H.-R. Hanson, E.-A. Bernard, Gustave Caron, J.-W. Brown, Joseph Lapointe, A. Deneault, Damien Boileau, Paul Joubert, J.-E. Robillard, G.-A. Langevin, C.-E. Larivée, N.-T. Stinson, William Hyde, Paul Viens, Albert Doyon, Jacques-A. Rolland, et plusieurs autres.

On remarquait également des représentants de plusieurs fanfares de la province dont MM. Lucien Rochon et Hervé Robichaud, Granby, celui-ci président de l'Association des fanfares de la province de Québec, Carolus Marquis, Granby Charles Delvenne, Sherbrooke; Luc Vermette et Ernest Huard, Thetford-les-Mines; C. Boivert et R. Toutant, Trois-Rivières; Lucien Daveluy, Victoriaville; J.-H. Haines, L.-E. Bourbeau, Georges Nicol et Marcel Pellerin, Drummondville; Adrien Ringuet et J.-Arthur Frenière, S.-Hyacinthe; Edgar Simard et Charles Langevin, Grand-Mère; J.-Xavier Trudel, Trois-Rivières; Maurice Coulter et Roméo Juneau, Shawinigan.

A la fête française au Monument National

Photographie prise hier soir dans les salons de la Société S.-Jean-Baptiste, au Monument National, peu avant la soirée patriotique et récréative organisée par l'Union Nationale Française à l'occasion du 14 juillet. De gauche à droite, première rangée: le sous-lieutenant Suzanne Gagnon, W.R.C.N.S.; Mme C.-A. Brosseau, Mme Athanase Fréchette, Mme Rodolphe Dagenais; debout, en arrière, dans le même ordre: MM. Rodolphe Dagenais, secrétaire-général de la Société S.-Jean-Baptiste; Athanase Fréchette, président de la Société; le commandant Jacques LeNormand, de la France Combattante; le colonel C.-A. Brosseau du régiment de Maisonneuve; le commandant G. Bonneau, représentant du général de Gaulle à Ottawa; le lieutenant-colonel Henri-Royal Gagnon, surintendant de la Gendarmerie Royale du Canada. — (LE CANADA).

Le Canada devra produire plus de charbon, dit M. Mitchell

La situation du charbon est grave et pourra devenir désastreuse, dit-il à Radio-Canada — Le bois de chauffage pourra remplacer en partie le charbon

OTTAWA, 14. (C.P.) — Le ministre fédéral du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, a déclaré ce soir que le Canada devra couper et amener en surface plus de charbon de nos propres mines afin de faire face à une disette possible de combustible, et il a demandé à l'industrie, aux cultivateurs et aux autres qui peuvent se servir aussi bien du bois de chauffage, de le faire.

Dans une allocution à Radio-Canada, M. Mitchell a dit qu'au cours de la dernière année fiscale, le Canada avait fait usage de 37,400,000 tonnes de charbon bitumineux, dont environ la moitié avait été produit au Canada. Plus de 19,200,000 ont été importées des Etats-Unis.

"Afin de maintenir le rythme de notre économie de guerre au cours de la présente année fiscale, ce qui nous conduit au 31 mars 1944, on estime qu'il nous faudra 4,100,000 tonnes de charbon de plus.

"Pour faire face à cette demande, il est clair que nous devons augmenter nos importations ou notre propre production, ou les deux à la fois. Nous pouvons espérer recevoir des Etats-Unis la même quantité de charbon que l'an dernier.

"Nous devrons dons nous replier sur nos propres ressources et produire plus de charbon dans nos mines.

Le ministre a dit que la situation du charbon est "grave" et si elle s'aggrave encore "elle peut facilement être désastreuse dans ces jours critiques". Toutefois si nous faisons le nécessaire immédiatement "nous ourrons faire face à tous les inconvénients résultant d'un manque de charbon". M. Mitchell dit en outre que la production du bois de chauffage doit augmenter, car il pourra remplacer le charbon s'il venait à manquer.

Faits divers

Décédé subitement

M. Wilbrod Gohier, 56 ans, qui habitait rue Wolfe, 924, est mort subitement hier après-midi, en son domicile. Le décès fut constaté par le Dr H. Ferron, rue Visitation, 1174, puis le cadavre fut ensuite transporté à la morgue. Le lieutenant Amédée Vézina, du poste central, fit les constatations d'usage avec les agents John Gibbons et Lionel Lecoq, de Radio-Police.

Indigestion mortelle

M. Eugène Lecavalier, 72 ans, rue S.-Hubert, 1240 (appartement 4), est mort subitement, hier matin, en son domicile. Le Dr Henri Lemire, rue S.-Hubert, 1692, constata le décès, exprimant l'opinion qu'il s'agit d'un cas d'indigestion aigüe. Par permission spéciale du coroner, le corps ne fut pas transporté à la morgue. Le lieutenant Armand Rodrigue, du poste No 4 (rue Ontario), fit les constatations d'usage avec les agents Wilfrid Gingras et Maurice Massé, de Radio-Police.

Cadavre repêché

On a repêché, hier matin, à la plage Malo, à Lachine, le corps de M. Stuart Green, 19 ans, rue Sébastopol, 594, à la Pointe-S.-Charles, qui s'était noyé en se baignant à cet endroit, dimanche après-midi. Ce jeune homme avait fait partie pendant deux ans et demi du C.A.R.C., outre-mer, et il était revenu au pays, en novembre 1942, à la suite d'un accident de moto. Le cadavre fut transporté à la morgue, mais remis, un peu plus tard, à la famille du défunt.

Affreux plongeon

Monique Groleau, 2 ans, rue Dorion, 2364, jouait vers 4 h., hier après-midi, sur la galerie du domicile de ses parents quand, en grimpant sur une chaise, elle perdit l'équilibre et tomba sur le trottoir, du haut d'un troisième étage. La fillette fut transportée à Ste-Justine. Elle semble toutefois s'en être tirée avec un traumatisme cranien. Le lieutenant Hervé Binette, du poste No 13 (rue Frontenac), fit les constatations d'usage avec les agents Gérard Lemay et Philias Grenier, de Radio-Police.

Mordu à l'abdomen

Jean-Guy Jarry, 8 ans, rue Champlain, 2018, passait dans une ruelle située à l'arrière de la rue Cartier, au sud de la rue Sherbrooke, vers 4h.45 hier après-midi, quand un chien policier sauta sur lui et le mordit à la région abdominale. Le bambin fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, mais put toutefois retourner au domicile de ses parents, après avoir été pansé. Le lieutenant Hervé Binette, du poste No 13 (rue Frontenac), fit enquête avec les agents Aimé Coderre et Romuald Kelly, de Radio-Police.

La récupération doit se poursuivre vigoureusement même au cours de l'été

La récente campagne de récupération n'a pas donné la quantité de rebuts à laquelle s'attendaient les organisateurs, et de plus, la récupération diminue considérablement l'été. Pour remédier à cet état de choses, il faudrait bien que tous les citoyens demeurés en ville se fassent un devoir de faire parvenir tous leurs rebuts aux comités locaux, aussitôt qu'ils le pourront.

Il suffit d'appeler BE. 2545 pour qu'un camion aille chercher les rebuts, lorsque les colis réunis pèsent au moins 50 livres.

Soirée française au Monument pour le 14 juillet

Plusieurs artistes canadiens et français y ont participé — Foule nombreuse

Sous les auspices de l'union nationale française et des autres sociétés groupant les membres de la colonie française de Montréal, a eu lieu hier soir au Monument National, une grande soirée patriotique et récréative.

Un bon nombre d'artistes canadiens et français y ont prêté leur concours. La salle, qui débordait d'un public enthousiaste malgré la chaleur atroce qui y régnait, a applaudi tour à tour M. Charles Dechamps et Mme Fernande Albany dans leur répertoire de saynètes et de monologues; Rose Amy, la scintillante petite étoile des music-halls de Paris qui s'est distinguée par sa voix agréable et par sa façon mutine de détailler le couplet; Mme Germaine Giroux dans des chansonnettes françaises; M. François Rozet qui lut une lettre de Victor Hugo encore fort d'actualité; les ballets Morenoff dans des danses des siècles révolus au temps où la France vivait en pourpoint et en dentelles; le Choeur de France de M. José Delaquerrière; Mme Antoinette Giroux et Jacques Catelain dans le Vol de la Marseillaise d'Edmond Rostand, etc.

M. Henri Letondal était maître des cérémonies. Il faut encore mentionner du chant par M. Paul Corbeil et les accomagnements pianistiques de M. Paul Foucrault qui sait on ne peut mieux faire chanter délicieusement un piano. En somme ce fut une soirée qui passa rapidement, comme il se devait en compagnie d'artistes aussi aimés du public. L'orchestre de M. Henri Delcellier eut beaucoup de mérite à tenir le coup.

La fenaison est commencée dans plusieurs régions

La chaleur des derniers jours a aussi fait beaucoup de bien aux cultures

QUEBEC, 14. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Les cultures en général ont grandement bénéficié des quelques jours de chaleur que nous avons eus depuis le début du mois. Cependant, le retard subi à l'époque des semailles ne pourra pas être rattrapé et aura une influence néfaste sur la récolte, particulièrement dans la région de Montréal, nous annonce le bureau des statistiques du ministères de l'industrie et du commerce.

Les travaux de fenaison sont en cours dans plusieurs endroits et la récolte est abondante, tel que prévu. Toutefois, il est intéressant de noter que certains champs de trèfle à végétation très dense ont subi des dégâts par excès d'humidité, la semaine dernière. Les pâturages sont toujours abondants et les quantités de lait portées aux fabriques sont très fortes. Quant aux cultures sarclées, elles sont bien en retard mais la croissance en est rapide depuis quelques jours. On nous fait remarquer de partout que la rareté de la main-d'oeuvre est le grand problème de l'heure pour les jardiniers-maraîchers.

L'hon. E. Rochette en visite dans son comté

QUEBEC, 14. (C.P.) — L'hon. Edgar Rochette, ministre des mines et du travail dans le cabinet Godbout, a quitté Québec aujourd'hui pour aller visiter le comté de Charlevoix-Saguenay, qu'il représente à l'Assemblée législative.

Lancement d'une frégate

Hier après-midi, aux chantiers de la Canadian Vickers, avait lieu le lancement de la nouvelle frégate "Stormont". La cérémonie se déroula en présence de plusieurs centaines d'ouvriers. Dans la photo ci-haut, on remarque de gauche à droite, M. Labelle, président de la compagnie, Mme L. Chevrier, marraine du nouveau bateau. M. Lionel Chevrier, secrétaire parlementaire de l'hon. C. D. Howe, était également présent.

Bulletin météorologique

(Canadian Press)

Températures minima et maxima, hier :

	Mn.	Mx.		Mn.	Mx.
Kingston	68	80	Toronto	68	87
Port Arthur	60	78	Ottawa	68	87
Parry Sound	67	....	Montréal	70	86
London	63	86			

Pronostics pour les différentes régions climatériques du Canada

Vallée du Haut S.-Laurent et Vallée d'Outaouais. — Beau; moins chaud qu'hier.

Région des Grands Lacs et Baie Georgienne. — Beau; moins chaud qu'hier.

AUBAINES

Faites $10.00 par jour avec notre agence, écrivez sans retard pour devenir notre agent chez vous dans votre paroisse, n'aurez que coupons neufs et lingerie seconde-main à vendre. Ferons notre possible pour vous accorder le plus de marchandises avec conditions 4 mois pour payer. S'adresser, Allaire Nouveautés. Case No 29, Saint-Zacharie, Québec.

Mlle Doris TAIT
La Reine des Pommes de Frelighsburgh, Québec.

CONSERVEZ VOTRE SANTE EN MANGEANT LES DELICIEUSES

POMMES DE FRELIGHSBURG

Un fruit sain, cultivé scientifiquement, récolté mûr et quand même facile à conserver.

CETTE ANNONCE EST UNE GRACIEUSETE DE LA

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande pharmacie de détail au monde

OUVERTE JOUR ET NUIT Tél. HA. 7251

Le major Edward C. Armstrong nommé au district No 4

Il occupera le poste d'assistant-adjudant général adjoint

Le major Edward C. Armstrong a été nommé assistant-adjudant général adjoint du district militaire no 4, annonce-t-on aujourd'hui au quartier-général de ce district.

Vétéran de la dernière guerre, le major Armstrong s'est enrôlé comme simple soldat et il s'est rendu outre-mer le 1er janvier 1916. Lors de la démobilisation, il était adjudant du 26e bataillon.

Après la guerre, il est passé au service pour la réinstallation des soldats dans la vie civile. Plus tard, il a occupé une situation à l'Imperial Tobacco Co.

Le major Armstrong n'a pas rompu ses liens avec l'armée quand la paix fut revenue. Ainsi a-t-il servi avec les New Brunswick Rangers et la 18e brigade d'infanterie dont il était capitaine d'état-major.

Il s'est enrôlé de nouveau dans l'armée au début de la guerre présente et il a été nommé régistraire du district militaire no 7. Plus tard, on le nommait assistant-adjudant général adjoint du même district no 7. Il occupe maintenant les mêmes fonctions dans le district militaire no 4.

LES JOURS SE SUIVENT...

"Le Canada" écrivait, il y a vingt-cinq ans...

Le 15 juille 1918: Lord Robert Cecil, ministre anglais du blocus, déclare, à la suite du président Wilson des Etats-Unis, que l'Allemagne pourra faire partie de la Ligue des Nations après la guerre si elle se débarrasse de ses maitres intriguants... 44 étudiants ont été admis à la pratique du notariat dans la province, parmi lesquels MM. Wilfrid Guérin, Edouard Jeannotte et Geo. P. Laurin, de Montréal... L'aviatrice américaine Ruth Law a battu par 5 verges l'auto du français Gaston Chevrolet au cours d'une rencontre tenue en notre ville...

* * *

"Le Canada" écrivait, il y a dix ans...

Le 15 juillet 1933: L'escadrille du général Balbo a amerri hier en parfait ordre près de Longueil et ses membres ont été reçus en triomphe à Montréal par les autorités municipales et la colonie italienne... L'avocat en chef de la province, Me Louis Saint-Laurent, a déposé devant la Cour des Sessions de la Paix de Québec une plainte contre 11 compagnies accusées d'avoir organisé un monopole du charbon... Les cendres de l'auteur de notre hymne national, Calixa Lavallée, ramenées des Etats-Unis, reposent maintenant en terre canadienne.

PLAGE EDGEWATER

Danse tous les soirs au Edgewater, sur le Lakeshore Road. Karl Burton et son orchestre en vedette. Aucun frais de couvert.

JEUNES HOMMES DEMANDÉS IMMÉDIATEMENT

Votre enrôlement sera effectué sans délai dans les métiers suivants :

MÉCANICIENS-T.S.F.
AGENT de PRÉVÔTÉ
CHEFS
SERVICE GÉNÉRAL
MÉCANICIENS-MOTEURS
MONTEURS de CHARPENTES

RCAF

Faites votre demande immédiatement

Commandant Centre de Recrutement No 13, 1254, rue BISHOP, Montréal, Qué.

ENTRÉES ET SORTIES

GARE CENTRALE du CANADIEN NATIONAL

ouverte au public à minuit, mercredi le 14 juillet

Au départ les voyageurs arrivant à la gare par taxis et voitures

entrent à l'esplanade, par la chaussée à trois voies au sud ouest de la rue Cathcart et de l'avenue McGill College, traversent l'esplanade et descendent devant la porte centrale (côté de la rue Dorchester). Zone de stationnement libre pour les taxis et les voitures privées sur l'esplanade.

A l'arrivée les voyageurs quittent la gare en voitures ou en taxis

par le côté sud, (rue Lagauchetière) à l'ouest de la rue Ste-Geneviève. Zone de stationnement libre pour les taxis et les voitures privées sur l'esplanade.

Les piétons entrent ou sortent de la gare de la façon suivante:

a) sud est, à l'intersection des rues Dorchester et Mansfield par les escaliers et l'escalateur jusqu'au passage reliant le grand hall de la gare.

b) nord est à l'extrémité du pont de la rue Dorchester près de la rue Université, par les escaliers et l'escalateur jusqu'au passage reliant le grand hall de la gare.

c) trottoir en bordure de la chaussée des taxis partant du coins sud ouest de la rue Cathcart et de l'avenue McGill College jusqu'au passage reliant le grand hall de la gare.

d) esplanade, côté sud, rue Lagauchetière, par plusieurs portes donnant accès directement sur le grand hall.

e) rue Est, entre Cathcart et Lagauchetière, par les escaliers et l'ascenseur donnant accès sur le grand hall.

Me L. Phillips fait un appel aux nôtres

Il demande à l'électorat canadien français du comté de Cartier d'appuyer sa candidature

Dans une causerie diffusée, hier soir, par le poste CKAC, à l'occasion de l'ouverture de sa campagne, Me Lazarus Phillips, c.r., candidat libéral officiel à l'élection complémentaire fédérale du 9 août dans Cartier, a demandé à l'électorat canadien-français d'appuyer sa candidature.

Le nom du comté rappelle la mémoire de l'éminent homme d'Etat, sir Georges-Etienne Cartier, qui, au dernier siècle, fit tellement pour donner des assises solides à notre grand et glorieux pays, dit tout d'abord Me Lazarus Phillips. La frontière nord, délimitée par l'avenue Laurier, rappelle, à son tour, l'homme d'Etat dont la mémoire restera toujours vivante dans tous les coeurs, et dont les directives lumineuses régiront la destinée du Canada pour les siècles à venir.

"C'est précisément en raison du caractère cosmopolite du comté, que le député de Cartier, d'ajouter Me Phillips, se voit attribuer des responsabilités supplémentaires. Il faut qu'il soit — et si je suis élu, il le sera — un champion de l'unité nationale, grâce à une mutuelle compréhension et à une reconnaissance générale des droits, intérêts et voeux des Canadiens français, et de tous les Canadiens sans distinction de race, de classe ou de religion. Cette bonne entente sous le signe de l'union doit être et rester générale dans l'ensemble du pays. Québec fut, au début, la pierre angulaire de la Confédération canadienne. Nous avons des ressources morales, spirituelles et matérielles, et je pense aussi, assez de bonne volonté et de bon sens pour affirmer que Québec ne doit pas rester seule, mais "primus inter pares", c'est-à-dire la première parmi ses égales.

Les électeurs de Cartier ont vécu en bonne harmonie pendant des années. Ils donnent un exemple vivant de ce précepte, qu'il peut exister un respect et une tolérance mutuels, pour les confessions respectives, comme pour les idéaux et les buts de groupements très divers; et que de pareilles différences d'opinion ne doivent pas intervenir, et n'interviennent d'ailleurs jamais, lorsque l'épanouissement du véritable esprit canadien est en cause.

Le monde entier a le regard fixé sur le Canada. Avec son glorieux passé, il demeure le pays de l'avenir; ses ressources naturelles doivent être exploitées par notre vigoureuse race de Canadiens et cette juxtaposition de nos ressources naturelles avec notre intelligence et notre vitalité, doit nous conduire à l'avant-garde du monde des affaires.

D'ici là, nous devons conserver notre propre personnalité, notre propre caractère, afin que le monde entier puisse s'enrichir grâce à la contribution personnelle que, en tant que Canadiens, nous apportons au monde civilisé.

C'est mon privilège d'être aujourd'hui choisi par le gouvernement et le parti libéral pour affirmer ces principes fondamentaux. Il n'y a pas de place, dans le parti libéral, et pas davantage au Canada pour des luttes raciales ou pour des luttes de clans. Il n'y a pas de place non plus pour des idéologies ou des philosophies qui tendent à diviser les citoyens et à créer entre eux des animosités. Le libéralisme est essentiellement une politique qui, sous l'égide des lois, entend harmoniser les intérêts des individus et leur procurer bien-être, sécurité, amélioration matérielle, et pardessus tout, la liberté de conscience, et la liberté tout court.

Depuis que le tragique conflit que nous vivons a éclaté, le parti libéral, dirigé par son brillant chef, le très hon. W. L. Mackenzie King, et ses brillants collègues de langue française et de langue anglaise, a tout fait pour susciter et entretenir la bonne volonté parmi les Canadiens, en vue de battre rapidement l'ennemi commun. Le parti libéral et le gouvernement ont sonné le ralliement pour l'unité canadienne. Il est regrettable qu'en dépit de cet appel fervent, certains groupement aient jugé bon de faire la sourde oreille.

Edwin Bacon, un pêcheur de 21 ans, est décédé à Grimsby, Angleterre, il a donné l'équivalent de $225,000 pour contribuer à l'effort de guerre de son pays.

POURQUOI RÉCUPÉRER?

Question et réponses préparées par M. Roger Charbonneau, surintendant provincial de la Récupération nationale

Q.—Qu'elles sont les fonctions de l'Office National de la Récupération?

R.—Les fonctions de l'Office National de la Récupération sont:

1. **Conduire une campagne nationale d'affichage et d'annonce dans les journaux et à la radio pour stimuler l'intérêt du public.**
2. **Fournir aux Comités locaux des brochures, des affiches et des plans pour leur publicité dans les journaux.**
3. **Donner des renseignements sur la mise sur le marché des objets de rebut.**
4. **En somme, l'Office est le bureau central de renseignements et d'idées sur la récupération.**

L'entrepôt du Comité de la récupération est situé au No 1315, rue Notre Dame ouest. On peut aller porter en cet endroit ce qu'on aura récupéré ou bien signaler BElair 2545 et un camion passera chercher ce qu'on aura récupéré.

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 53 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada (sauf Montréal et banlieue) . . . . . $ 6
Etats-Unis et Empire Britannique . . . . . $ 9
Union Postale $12
Livraison à domicile
Montréal et banlieue $9
Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef : Edmond Turcotte

JEUDI, 15 JUILLET 1943

Les Canadiens devant l'ennemi

Le général Sir Bernard Montgomery, l'une des plus grandes figures militaire de l'histoire contemporaine, vient d'adresser aux troupes canadiennes qui font partie de sa glorieuse 8e Armée britannique pour l'invasion de l'Italie, des paroles fort encourageantes.

"Je connais bien, dit-il, les combattants du Canada. Ce sont de magnifiques soldats. Le long et soigneux entrainement qu'ils ont reçu en Angleterre va maintenant être très utile et sera d'un grand avantage pour la 8e Armée."

Ces mots d'un homme dont la taciturnité est devenue proverbiale revêtent sur ses lèvres une signification plus forte qu'on ne le croit. C'est un espoir qu'il formule non sans une énorme confiance. Il n'est pas douteux que les nôtres, placés sous un chef aussi valeureux, recueilleront leur part de gloire dans le belliqueux fracas qui commence et dont on espère ébranler la Forteresse Europe.

En route pour la Sicile, les Canadiens ont lu de semblables messages dans l'ordre du jour de leurs généraux commandants: "Ni nos amis, ni nos ennemis ne doutent du courage du soldat canadien : il nous reste à démontrer notre habileté dans la bataille. Nous avons passé trois ans à nous entrainer pour cette rencontre avec l'adversaire. Aucune formation entrant aujourd'hui dans la lutte pour la première fois n'y a été aussi bien préparée."

M. Mackenzie King le disait, samedi, dans sa déclaration sur l'ouverture du second front: "Nos soldats ne failliront pas à la tâche. Il ne faut pas de notre côté faillir à nos soldats."

L'armée canadienne, et derrière elle la nation entière, sont toutes deux psychologiquement prêtes pour le carnage qui s'annonce.

L'utilité de notre Information

Le 8 décembre 1939, le gouvernement canadien instituait à Ottawa, dans le troisième mois de cette guerre, le premier service d'information dont il confiait la direction conjointe à MM. Herbert Lash et Claude Mélançon, de Montréal. Dans les premiers mois de son existence, le Service de l'Information, ou Bureau of Public Information, releva de divers ministres pas tous anglophones, entre autres le Secrétaire d'Etat et le ministre du Travail, et cela jusqu'à ce qu'il soit incorporé comme l'une des branches des Services nationaux de Guerre, sous M. J. G. Gardiner, en août ou septembre 1940.

Le Service de l'Information vécut ainsi jusqu'au 11 septembre 1942, date de la démission de MM. Lash et Mélançon. Pour toute l'oeuvre éminemment utile et efficace qu'ils ont accomplie, dans des temps considérablement plus troublés qu'aujourd'hui, M. Mackenzie King les a cordialement remerciés, mardi, dans son premier discours sur l'Information au Canada. Ce n'était que juste.

On semble avoir par trop oublié, dans certains milieux, que l'Information démocratique, à la fois prudente et mesurée parce que tout ce qui émanait d'elle était immédiatement considéré comme officiel, n'a pas été une tâche aisée dans les années où les nations britanniques ont été seules à soutenir la lutte contre le fascisme international partout triomphant et dont les représentants en Amérique et au Canada relevaient la tête, empoisonnaient l'opinion et faisaient se demander à d'honnêtes citoyens si tel ou tel de leurs amis, dont les propos pessimistes devenaient un odieux outrage à la patrie canadienne, ne s'étaient pas tout à coup mués en colonnards et n'étaient pas passés à la solde de l'ennemi.

La besogne de refaire le moral dans des circonstances aussi exceptionnelles a été confiée au Service de l'Information auquel a succédé la Commission de l'Information en temps de guerre, en septembre 1942. Encore à cette époque, les événements étaient loin de nous être favorables. Ce n'est qu'en novembre de la même année que nous commençâmes à respirer et à entrevoir l'aube de la victoire.

Voilà les origines d'un service essentiel de l'Etat duquel M. King, et après lui M. Brooke Claxton, secrétaire parlementaire du premier ministre, ont fait les éloges les plus mérités.

Il est intéressant de noter qu'avant décembre 1941, c'est-à-dire avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, M. Roosevelt ait demandé au premier ministre du Canada de restreindre le champ d'activité de l'Information canadienne chez nos voisins. Cette révélation pourra avoir modifié certaines conclusions d'un rapport que M. Charles Vining, un ancien président de la Commission, a préparé sur l'Information et dans lequel il déplorait le peu de publicité fait à notre effort de guerre aux Etats-Unis.

L'auteur d'un rapport subséquent sur la même question, M. W. R. Givens, journaliste de Kingston, est plus rassurant, et il démontre bien qu'à partir de l'entrée des Etats-Unis dans le conflit, notre information a pénétré là-bas avec plus de facilité. En avril et en mai 1942, 425 journaux avaient publié 566 articles concernant le Canada. Un an plus tard, en avril 1943, 40 journaux américains avaient publié 1,860 articles sur notre pays.

Ce sont là d'impressionnants résultats, surtout si l'on tient compte de la distinction que fait M. King dans son discours de mardi, entre la propagande totalitaire et l'information démocratique. La première se substitue à la presse et à la radio et fait office de penser pour le peuple en lui imposant des attitudes de commande. La seconde ne repose que sur la persuasion.

"Les citoyens d'une démocratie, dit justement le premier ministre, doivent se convaincre eux-mêmes de la nécessité de faire ce qui est exigé d'eux. Et pour qu'ils puissent atteindre cette conviction, il faut que les faits leur soient donnés clairement." Le Parlement reste, au-dessus de tout, "le premier service de l'information du pays". Il n'y a pas de démocratie plus véritable que celle-là.

Soulignons, en terminant, que cette revue administrative de M. King aurait été fort incomplète sans une mention particulièrement flatteuse de MM. J. L. Mackenzie et F.-Philippe Brais, le président et le vice-président de la Commission.

Pour les Canadiens français tout spécialement, la nomination de M. Brais a été des plus heureuses. On connait bien à Montréal sa puissance de travail, son énergie et l'enthousiasme communicatif qu'il peut apporter à la défense d'une cause. Il n'y avait pas pour un tel homme, en temps de guerre, de plus belle cause que celle qu'il sert aujourd'hui en déployant toutes ses qualités.

M. Brooke Claxton voit juste

Qu'est-ce que l'"isolationnisme"? Voilà un mot qu'il conviendrait de définir avant de l'appliquer à l'attitude d'un personnage, d'un groupe ou d'un parti.

M. Hanson, ci-devant leader du parti conservateur aux Communes, taxe d'isolationnisme M. Brooke Claxton, député libéral de Westmount et adjoint parlementaire du Premier Ministre.

Ce n'est pas la première fois que M. Hanson donne des signes d'une profonde confusion d'esprit. Le voici qui confond "isolationnisme" avec "autonomisme". Il y a beaucoup plus qu'une nuance entre les deux idées. La divergence est très grande. Les deux n'ont même de commun que les apparences.

L'isolationnisme, au Canada comme aux Etats-Unis, est la doctrine de ceux qui croient que leur pays peut s'abstraire du monde; que l'Amérique est un continent isolé; que les peuples du Nouveau Monde peuvent échapper aux conflits universels par le seul effort de leur volonté. Conception puérile de la vie internationale!

M. Brooke Claxton ne propose rien de ce genre. Il prétend seulement, si l'on ose résumer sa pensée, que la Communauté des Nations britanniques, dont nous faisons partie, ne doit pas forcément ni automatiquement faire entendre une voix unique dans le concert universel, mais que le Canada peut, à l'occasion, faire entendre une voix proprement canadienne: "Le meilleur moyen, dit-il, de réaliser parmi nous l'unité de sentiment qui est le fondement nécessaire d'une politique extérieure, c'est de pratiquer une politique extérieure qui repose sur l'intérêt du Canada et qui sourie aux Canadiens en tant que Canadiens."

La pensée de M. Claxton, on le voit, est à cent lieues de l'isolationnisme, car l'"intérêt du Canada" peut fort bien — et c'est le cas à l'époque que nous traversons — exiger notre participation active à un conflit qui se déroule loin de nos rivages. M. Claxton n'est nullement hostile à notre participation au concert intime de la Communauté des Nations britanniques. Aucun Canadien clairvoyant ne l'est. Mais un concert suppose plusieurs instruments. M. Claxton propose seulement que le Canada apporte le sien. Si le Canada joue la partition qui répond le mieux à son état d'âme, l'harmonie du concert britannique n'en sera que meilleure.

Autour et alentour

L'aventure de Tommy dans le comté aux "vues larges"

Plaignons ce pauvre Tommy Church ! Le député de Toronto-Broadview (*broad view*, cela veut dire : "vue large" — la vie a de ces ironies!) avait donné instruction qu'on adressât à 100 de ses électeurs des numéros du *Hansard*, journal des débats de la Chambre des Communes. Il va sans dire que l'envoi devait se composer de numéros anglais, mais les 100 électeurs reçurent, à leur grande stupéfaction, des exemplaires français — et pour comble d'avanie, c'était un 12 juillet, jour anniversaire de la bataille de la Boyne, célèbre dans les fastes orangistes !

Pauvre Tommy! Qu'est-ce qui l'attend à sa prochaine visite dans son comté !

Aujourd'hui, Tommy fait l'innocent. Il prétend que c'est un tour qu'on lui a joué. Mais personne ne voudra le croire: Tommy a beau regretter son espièglerie, on sait très bien qu'il l'a fait exprès. Le brave député voulait tout simplement découvrir si les électeurs de Toronto-Broadview ont les "*views*" aussi "*broad*" qu'on prétend.

L'Elite

Il purgeait à Amiens une condamnation de 12 ans de prison pour contre façon de billets de banque, lorsque les recruteurs de Doriot vinrent lui proposer de s'enrôler dans la "Légion Tricolore."

Il s'appelle Michel [illegible]. Il a 36 ans, il est né à Lordeaux. [illegible] sur le front russe, il a raconté de bonne grâce sa petite histoire aux journalistes soviétiques :

—J'en avait marre de rester en prison. Alors, je me suis engagé. Seulement, ils m'ont pas eu. A la première occasion j'ai levé les bras et je me suis rendu.

WASHINGTON CARROUSEL

(The Washington Merry-go-Round)

par Drew Pearson

L'aviation de l'armée décrit la méthode classique de faire la guerre dans la Méditerranée. — Elle croit que, si on la laissait libre d'agir à sa guise, elle pourrait si bien bombarder l'Italie que celle-ci devrait se retirer de la guerre.

* * *

WASHINGTON. — Les stratégistes du War Department ont découvert une nouvelle expression en préparant leurs opérations contre la Sicile et le bassin de la Méditerranée. Ils ne parlent plus que de "méthode classique de faire la guerre".

Les aviateurs utilisent cette façon de parler dans l'espoir de jeter de l'eau froide sur les tenants de la vieille méthode de l'infanterie et d'obtenir qu'on se rende à leur vue qui est que l'on peut venir à bout de n'importe quel ennemi en ne l'attaquant que du haut des airs. "La méthode classique de faire de la guerre", disent-ils, c'est comme étudier le grec et le latin en un temps où c'est l'espagnol, le russe et le français qu'il faut savoir".

Cette discussion, commencée avant l'invasion de la Sicile, se poursuit au sujet des futures opérations auxquelles il faudra se livrer en Sardaigne, en Corse et même en Italie.

On veut faire vite

La méthode que l'on a utilisée en envahissant la Sicile a été un compromis entre les éléments terrestres, aérienns et navals. Il en est résulté les étranges "opérations amphibies" dont Churchill aime tant parler. L'aviation, toutefois, croit qu'elle peut agir plus vite et plus efficacement pour faire la conquête d'autres territoires italiens, si elle n'était pas retenue par cette "méthode classique de faire la guerre".

Ainsi, avec des bases en Sicile, elle croit pouvoir si bien pulvériser les usines de guerre de l'Italie septentrionale que les Italiens abandonneront la guerre avant même que d'être envahis. Avec des bases dans le nord de l'Italie, l'aviation, toujours, dit qu'elle pourra aller attaquer les usines de pétrole et de caoutchouc synthétique qu'Hitler a déménagées et dissimulées en Autriche et en Tchécoslovaquie. Ainsi, peu à peu et à elle seule, l'aviation croit qu'elle pourrait obliger l'ennemi à demander la paix, sans que l'on ait pour cela recours aux "méthodes classiques de faire la guerre".

Destructions des avions de l'Axe

Voici un fait significatif que les aviateurs soulignent. Au cours des dix jours qui précédèrent le débarquement des Alliés en Italie, les nazis expédièrent de nombreux avions neufs en Sicile et en Italie méridionale.

Mais après une journée de plus grande résistance, les forces aériennes de l'Axe qui essuyèrent des pertes énormes se tranquillisèrent. Autrement dit, les avions axistes furent mis hors de combat et durent attendre des renforts. Ces renforts vinrent jusqu'à deux jours avant l'invasion. Depuis l'ennemi, se défend mollement dans les airs.

(Copyright, 1943, by United Feature Syndicate, Inc.)

La France de 1789 à 1943

Monsieur le Directeur,

En opposant la théorie de la monarchie parlementaire à celle de la monarchie de droit divin, Montesquieu prépara les voies à la future Révolution française. Peut-être que si ces idées avaient été lancées à un moment différent, elles n'auraient eu aucune conséquence. Mais déjà une évolution s'était effectuée dans les masses, aussi bien que dans l'élite de la nation, par une émancipation qui s'était déjà produite dans la littérature.

Aussi les parlements s'enhardissent et réclament la réunion des Etats-Généraux. C'est en fait la lutte ouverte à la monarchie. Cette lutte sera bientôt celle d'une nation entière.

Les Etats-Généraux une fois réunis, sont vite transformés en Assemblée nationale. La nouvelle assemblée voulut non seulement abolir les abus, comme le roi le désirait, mais doter la nation d'une constitution. La Constituante était née et avec elle la fameuse Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Qu'était-ce en fait cette déclaration ! C'était l'affirmation que "le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation: nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément". La liberté est accordée sous toutes ses formes: liberté de conscience, liberté personnelle, liberté de presse, inviolabilité de la propriété. L'égalité de tous les citoyens devant la loi, les fonctions publiques, et l'impôt est également promulguée. La Constituante, dans son organisation des pouvoirs publics, rend le roi inviolable c'est-à-dire impuissant et les ministres du roi responsables auprès des représentants du peuple.

En même temps, les événements se déroulaient avec rapidité. La prise de la Bastille par le peuple de Paris marqua le début de la Révolution. Le 10 août 1792, Louis XVI est détrôné par le peuple et finalement condamné à la peine capitale le 21 janvier 1793. La Convention a désormais les pouvoirs: législatif, exécutif et judiciaire. Elle institue tout un "gouvernement révolutionnaire", qui n'est autre que le régime de la monarchie absolue dans ses traits essentiels. Il n'y a en réalité que le nom de changé.

Un tel régime ne pouvait être que provisoire et aussi l'on vit apparaître Napoléon, qui arriva à temps pour prendre en main la situation devenue intenable. Il s'appliqua à consolider les principales réformes sociales esquissées par la Révolution. Il codifia les lois civiles et pénales. Malgré les grandes réformes qu'il apporta à l'intérieur, son despotisme exaspéra l'Europe entière, qui se coalisa contre l'Empire et amena sa chute.

La Restauration (1814-1830) et la Monarchie de Juillet (1830-1848) suivirent. Loin d'avoir l'aspect de l'Ancien Régime, les deux royautés conservèrent les institutions napoléoniennes.

La Monarchie de Juillet dut faire face, à la fin de 1847, à trois groupes d'adversaires. Les uns, qui voulaient une réforme électorale, commencèrent l'agitation par leurs "banquets réformistes". D'autres, qui réclamaient la république, la proclamèrent à l'Hôtel de Ville après la Révolution du 24 Février. Enfin le troisième groupe, qui désirait une transformation totale de la société, provoqua les journées de juin 1848.

L'élection de Louis-Napoléon fut favorisée par les divergences de ces trois groupes. Aussi, celui-ci profita de sa situation favorable pour opérer le coup d'Etat de 1851. Le Second Empire avait vu le jour. Napoléon III considéra la classe rurale comme étant une base solide pour la sécurité de son gouvernement. Il reçut en même temps l'apport de la classe ouvrière qui était enfin heureuse d'avoir retrouvé dans la tranquilité ce pourquoi elle se battait depuis si longtemps.

La défaite des troupes françaises par les armées prussiennes amena la révolution du 4 septembre 1870 et marqua la fin de l'Empire. De cette fin prit naissance la Troisième République. Entre temps l'Insurrection de la Commune et la répression de mai 1871 se produisirent.

L'ordre était-il à peu près rétabli que la France devait bientôt faire face à une nouvelle menace. Cette fois elle venait du dehors. Pendant quatre ans elle supporta une lutte qui coûta la vie à des milliers de ses fils. Finalement elle remporta avec ses Alliés une victoire qui fut reconnue par le traité de Versailles. Les cabinets se succédèrent par la suite à un rythme vertigineux. Les uns durèrent quelques jours, les plus longs: trois ans. Hélas, la paix qui avait quelque peu aidé la France à se remettre de ses blessures de 14-18, devait de nouveau être menacée par le même ennemi. Et de nouveau la France fit honneur à ses engagements. Aussi entra-t-elle en guerre contre l'Allemagne le 3 septembre 1939. Mais cette fois, après quelques mois de lutte elle dut cesser le feu. Un bien vieux maréchal signa un armistice déshonorant. Mais le général de Gaulle considéra que "la France avait perdu une bataille mais qu'elle n'avait perdu la guerre". Par ce fait il montra à l'univers que la France s'était ressaisie et qu'elle continuait la lutte jusqu'à la libération de son territoire.

En ce 14 juillet qui voit tous les Français unis dans un même but, sous la conduite du grand général de Gaulle et du légendaire général Giraud, nous devons espérer que la France soit bientôt libérée et que cette même union subsiste non seulement dans la guerre mais aussi dans la paix, afin de redonner à la France la place qu'elle mérite dans l'univers: Flambeau de liberté, d'égalité et de fraternité.

Emile Colas

Séisme en Italie

"La Tribune de Genève", très prudent dans ses informations [illegible]

"Les dégâts causés à Naple, Palerme, Messine et Cagliari, par les attaques aériennes, sont comparables à ceux d'un véritable séisme".

Mais cette fois-ci, ce n'est pas la terre qui tremble... Ce sont les fascistes.

Le message de l'Union démocratique

par Jean-Louis Gagnon

Il y a six mois exactement, quelques hommes de bonne volonté se réunissaient pour fonder l'Union démocratique du Canada français. Ils n'avaient aucunement l'intention de lancer un parti politique ou encore de proposer "à la race" un programme indigeste de renaissance nationale. Simplement, ils voulaient travailler à cimenter l'unité canadienne en appuyant intégralement la participation de notre pays à la guerre du peuple — comme le dit justement le vice-président Wallace. Rapidement l'idée fit son chemin. Pour la première fois, peut-être, on demandait aux hommes de bonne volonté de faire bloc pour quelque chose, de prendre une attitude positive au lieu d'afficher des intentions d'entrepreneur en démolitions et de crier sur les toits le vieux chant isolationniste: "Non, non, jamais!"

L'Union démocratique du Canada français croit dans la survivance des libertés civiles; dans le progrès social et la liberté de conscience. Elle affirme sa volonté d'être entièrement dévouée aux meilleurs intérêts du peuple — de défendre les droits acquis des classes laborieuses et de travailler au rapprochement entre les diverses nationalités qui forment la nation canadienne. L'Union démocratique du Canada français a foi dans les institutions parlementaires et démocratiques. Elle croit que seule le maintien de nos libertés politiques peut permettre à chaque individu de se développer normalement et de travailler en paix à l'amélioration des conditions sociales qui doivent être les mêmes pour tous les Canadiens, d'un océan à l'autre, qu'ils soient nés à Québec ou à Vancouver, de langue anglaise ou de langue française.

Sur le plan international, l'Union démocratique du Canada français croit que notre pays doit participer à la reconstruction du monde et qu'en sa qualité de nation libre il ne peut échapper aux responsabilités qui seront la rançon des nouveaux droits acquis. De cette guerre doit naître la paix et cette paix doit rétablir, partout dans le monde, les quatre libertés essentielles définies par le président Roosevelt: Liberté de parole, liberté de religion, libération de la peur et libération du besoin. L'Union démocratique du Canada français met également son espoir de paix et de libération dans l'application intégrale de la Charte de l'Atlantique qui condamne toute politique d'expansion impérialiste et qui proclame, pour chaque peuple, le droit à la vie et à la sécurité.

Ce programme, MM., les fondateurs de l'Union démocratique du Canada français n'ont pas la prétention de croire qu'ils l'ont inventé. Mais ils ont conscience de travailler au bien commun en le diffusant, et en demandant à tous les hommes de bonne volonté de bien vouloir joindre les rangs d'un mouvement qui — en dehors et au-dessus des partis organisés — fait appel à chaque individu, lui demande de faire un minimum pour la défense d'un héritage et pour la conquête d'un destin meilleur.

On dira peut-être que tout cela ne constitue pas un programme parce qu'on ne tient pas compte des petites choses quotidiennes et des réclamations précises comme la semaine de cinq jours et la suppression du Conseil législatif. Mon Dieu, il est bien possible que l'Union démocratique du Canada français, à ce point de vue particulier, n'ait pas de programme. Mais elle a des principes et cela est beaucoup mieux parce que beaucoup plus rares.

Depuis sa naissance, l'U.D.C.F. a tenu une série de séances publiques. Son travail a forcément été circonscrit à Montréal. Aujourd'hui, je m'adresse en son nom, à tous les citoyens de cette province — à tous ceux qui se rendent compte que nos libertés valent la peine d'être protégées et que cette guerre mérite d'être gagnée; que si nous allions la perdre, nos libertés seraient rapidement supprimées et qu'alors il faudrait recommencer l'effort difficile et patient que des générations entières voulurent s'imposer pour que les enfants puissent regarder au-delà des frontières, pour qu'ils puissent améliorer leurs conditions sociales et disposer librement de leur personne.

Car il ne faut pas s'imaginer que la démocratie est née sous le signe d'un sourire. C'est peu à peu le peuple qui a conquis ses droits. La grande charte des barons anglais, les droits de l'Homme proclamés en '89 et les **bills of Rights** américains sont les principales étapes de cette marche vers la liberté — de cette croisade que nous continuons aujourd'hui en luttant contre le fascisme et la réaction. Un jour, je raconterai les légendes dorées de cette grande épopée populaire. Mais ce soir, je voudrais simplement rappeler que nous aussi, au Canada, nous avons connu ces crises de conscience nationale, que nous avons enjambé les mêmes flaques de sang chaud, que le gouvernement responsable et l'unité nationale sont le résultat des sacrifices surhumains que nos pères ont acceptés pour que nous soyons plus heureux que nos anciens.

Il est facile de se moquer de la démocratie et de faire des gorges chaudes sur nos institutions en affirmant qu'elles ne sont guère plus libérales que celles de M. Hitler. Je voudrais pouvoir m'adresser directement à chacun d'entre vous. Nous sommes en grande majorité des fils de paysans. S'imagine-t-on quel serait notre sort d'homme si, le 14 juillet 1789, les Français n'étaient pas montés à l'assaut de la Bastille? Quand on est fils du peuple, on devrait comprendre que c'est aux Droits de l'Homme que l'on doit de ne pas être un simple citoyen de seconde zone soumis au bon plaisir d'une aristocratie de naissance. On devrait comprendre également que sans les principes essentiels de la démocratie anglo-saxonne: **one man one vote et no taxation without representation**, les Canadiens de langue française seraient encore des citoyens de seconde zone parce qu'ils seraient sans parlement et sans défense devant les volontés d'une majorité consciente de sa force. Il est drôle peut-être d'affirmer que l'autorité d'un gouvernement démocratique ressemble à s'y méprendre à la dictature de M. Hitler ou du général Franco. Evidemment on ne s'arrête pas à songer à ce qu'il adviendrait de nous-mêmes si demain il prenait fantaisie à M. King — ou si l'on veut à M. Bracken ou à M. Coldwell — de jouer au dictateur. Il se produirait ici ce qui s'est produit dans tous les pays plus ou moins totalitaires. Les parlements seraient supprimés; la presse étouffée et les syndicats ouvriers interdits au même titre que les assemblées populaires. Parce que totalitaire, la nouvelle dictature ne manquerait pas de centraliser à cent dix pour cent. Les écoles françaises seraient automatiquement fermées attendu qu'un pays, conduit au doigt et à l'oeil, n'a que faire d'un système de traduction qui lui fait perdre un temps précieux. Les syndicats ouvriers seraient rapidement mis en morceaux et le fuhrer du Travail ne manquerait pas de proclamer que celui qui se rend coupable de grève est passible de mort au même titre qu'un soldat qui déserte. Quant à la presse, on n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur les journaux qui se publient actuellement à Paris pour se rendre compte de ce qu'il adviendrait des nôtres. Et M. King, qui a des lettres, ne manquerait pas de reconstituer l'écriteau fameux de Richard Cromwell: "Maison à louer, non meublée", et de le suspendre à la porte de l'hôtel du gouvernement. Tout serait fini — mais je suis certain qu'à ce moment-là on n'aurait plus l'audace d'établir de stupides parallèles entre la démocratie et le facisme, entre la liberté et la mort.

Il vient un temps dans la vie des peuples où l'on se rend compte qu'il faut mettre de côté certaines divergences de points de vue afin d'unir ses forces pour sauver l'essentiel: l'acquis et l'espoir. S'il est vrai que chaque individu a des besoins qui lui sont propres et donc des idées qui ne cadrent pas nécessairement avec celles du voisin, il est par contre également vrai que nous avons en commun une certaine somme d'idées et de besoins qui devrait nous inciter à faire bloc. Il faut mettre de côté ce qui divise et faire appel à ce qui unit. Le progrès est une force positive et seule la réaction est négative. Se rendre compte de cette vérité élémentaire c'est comprendre pourquoi l'Union démocratique fut fondée.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de discuter longtemps sur l'importance et la nécessité d'un mouvement comme l'Union démocratique du Canada français. Aussi c'est en toute confiance que l'U.D.C.F. adresse son message à tous les citoyens de cette province. Ils comprendront qu'un tel mouvement, pour se développer et atteindre le but fixé, doit demeuré entièrement libre, sans attaches, et qu'il ne doit compter que sur l'appui et la générosité de ses seuls membres pour étendre son champ d'action. L'Union démocratique est ouverte à tous les Canadiens de langue française quelle que soit leur origine. Dans la limite de ses moyens — qui seront petits ou grands selon que le peuple lui donnera ou non son appui — l'U.D.C.F. diffusera l'idéal progressif qui a présidé à sa naissance. Elle ne s'adresse pas à telle classe plutôt qu'à telle autre. Mais elle dit à chaque homme de bonne volonté, vieux ou jeune:

"Si tu crois que dans cette province, la vie vaut encore la peine d'être vécue; si tu crois que tes libertés valent la peine d'être conservées et défendues au besoin; si tu crois que dans ce pays plusieurs nationalités, qui ne parlent pas nécessairement la même langue, doivent s'entendre afin de participer au même titre à la richesse nationale et aux bienfaits de la paix intérieure; si tu crois que cette guerre pour la démocratie doit être gagnée parce que tu comprends qu'au XXe siècle tous les peuples du monde sont interdépendants et que la liberté n'est pas un produit ou un bien local — alors il n'y a aucune raison pour que tu restes en marge, à l'écart, que tu n'aides pas ceux qui veulent t'aider, pour que tu n'entendes pas ce message."

Tel père, tel fils

Un jeune aviateur canadien, l'un des commandants de l'escadrille canadienne-française en Angleterre vient d'être décoré de la "Distinguished Flying Cross".

Il s'agit de Georges Roy. Fils de ce grand et cher a[illegible] de la France, de ce parisien sans reproche qu'est l'honorable Philippe Roy, ancien Ministre du Canada en France. Georges Roy n'est pas moins parisien que son père. Il l'est davantage même puisqu'il est né à Paris, y a fait ses études et était inscrit au barreau parisien avant de devenir membre de celui de Québec.

Chez Cordell Hull, "The Mad Hatter"

Jacques Bonhomme: "Décidément, ce tuyau n'est pas fait pour ma bobine".

La lumière qui ne faillit pas

L'histoire, aux traits rocambolesques mais véridiques, de la "Libre Belgique", sous l'autre occupation, aurait pu épuiser tout l'intérêt pour la presse clandestine qui, aujourd'hui comme autrefois, prospère au nez et à la barbe du conquérant aux abois. Car les hommes veulent toujours du neuf. Un événement qui se reproduit perd les neuf dixièmes de sa vigueur. Du moins pour le simple spectateur qui ne peut aller dans les coulisses et qui ne cherche même pas à imaginer ce qui s'y passe. Mais nous, nous qui malgré la distance avons notre coeur pris dans le déroulement du drame de la Belgique occupée, nous construisons, avec les bribes des informations de toute source, des scènes où nous aimons à retrouver la grandeur et les vertus des nôtres.

L'histoire des journaux libres ne peut nous laisser indifférents. Quand les Boches sont venus, "protecteurs" d'un pays qui, vaillamment, noblement, se protégeait lui-même, la presse clandestine surgit un peu partout. On en avait déjà l'expérience. L'enthousiasme trouvait les voies ouvertes devant lui. Le souvenir aurait suffi à tenir lieu de stimulant s'il n'y avait eu tant de raisons nouvelles de recommencer la lutte par la plume. Une presse vendue — une presse qui se vendait mal, mais qui avait tout de même des lecteurs — exigeait une réplique. L'air fétide qui s'exhalait de certains milieux demandait une rapide désinfection...

Il s'ajoutait à cela le besoin de trouver un canal où verser le trop plein des énergies restées sans emploi depuis l'occupation. Et le désir de faire la nique aux envahisseurs trop imbus d'eux-mêmes, de les couvrir de ridicule, de les exaspérer. Et le goût de l'aventure, avec tous ses risques...

C'est pourquoi, dès la première heure, les organisateurs n'ont pas manqué. Nul mot d'ordre n'a été nécessaire. Les continuateurs et les imitateurs de la "Libre Belgique" ont poussé, à Bruxelles, en Flandre, en Wallonie. Une presse à main, ou une machine à copies multiples suffisait. Des bonnes volontés, un chef, et un journal était fondé. Il apparaissait tout à coup, comme un de ces courants souterrains qui jaillissent d'entre les roches d'une colline et dont seule la source reste dans le mystère.

Ainsi, dès l'automne 1940, les libelles, les tracts, les périodiques réguliers ou intermittents ont inondé la Belgique. Leur magnifique diffusion ne doit pas faire perdre de vue l'effort que cela représente. Les dangers courus, et le sang déjà qui s'est mêlé à l'encre d'imprimerie, cet autre sang de l'humanité.

Quelle vie! Quels sacrifices! Mais aussi quelle ardeur! La composition du journal doit être un peu disparate, un peu comme celle de ces organes de pensionnat qui circulent sous les bancs, à l'étude. Les "papiers" arrivent, nuitamment, comme les fraudeurs à la frontière. On ne leur laisse pas le temps de refroidir sur le "marbre". Impossible de mûrir la pensée et le style. Il faut aller vite. Vite, pour dénoncer le traitre et le signaler à la vindicte. Vite, pour crier son indignation devant les mesures de répression prises par l'ennemi. Vite, pour annoncer la bonne nouvelle venue par les voies les plus inattendues. Vite encore, pour couper les ailes au canard lancé par la propagande nazie. Même la bonne blague, la classique "zwanze" de chez nous réclame les droits de la vitesse et de l'improvisation.

Improvisation, sans doute la dose en est plus grande que dans un journal. Dans un journal clandestin, l'heure qui passe est trop précieuse. La patrouille qui peut se faire au grand jour, dans le calme relatif de la vie quotidienne, peut arriver d'un moment à l'autre. Les presses elles-mêmes vont d'un côté à l'autre, comme si elles avaient des ailes. Et il faut souvent changer les caractères des "cassés" pour éviter les repérages indiscrets...

Dans quelle fièvre ce journal n'est-il pas composé, tiré, préparé pour la distribution. Celle-ci commence quand l'aube vient. Et la feuille, encore humide, sort à la lumière pour aller répandre sa lumière à elle dans chacun des foyers qu'elle visite. Messager d'espoir. Chainon de la chaîne qui les tient tous unis, rédacteurs, imprimeurs, distributeurs bénévoles, lecteurs assidus, mais dans la menace de mort, unis dans l'attente de la libération.

NICEPHORE.

(*Belgica*, Buenos Ayres)

Le cardinal Liénart dénonce les mensonges vichyssois

Le journal clandestin "La Voix du Nord" publie dans son numéro du 8 avril un article où apparait l'astuce déployée par les propagandistes nazis et le gouvernement de Vichy pour présenter l'Eglise de France comme favorable à la politique du Maréchal et complice de toutes les exigences hitlériennes. Voici l'article:

"Le 15 mars le Cardinal Liénart parla à Roubaix du service obligatoire du travail. S'emparant aussitôt de quelques bribes de ses phrases la presse nazifiée: (l'Echo du 17 mars) avait déformé complètement la pensée du Cardinal qui, paraît-il, crevait toutes les baudruches anglo-américaines et proclamait comme devoir patriotique le Service Obligatoire du Travail. En gros titres on résumait ainsi sa pensée:

"Acceptons-le, il y aurait lâcheté à se dérober..."

"Or, le dimanche 21 mars dans l'église de Saint Maurice et le lundi 22 mars dans l'église de Saint Christophe à Tourcoing, devant des milliers de jeunes gens et de jeunes filles. Son Eminence a, en guise de protestation, prononcé une rectification que la presse a passé sous silence.

"C'est avec violence qu'il a proclamé: "Devant vous, je proteste de toutes mes forces contre l'usage qu'on fait de mes paroles dans la presse sachant bien que je ne pourrai faire insérer le moindre démenti. On a trahi ma pensée en prétendant la résumer sous le titre trompeur: "Acceptons-le... il y aurait lâcheté à se dérober". Je n'ai pas non plus cité l'exemple de Jeanne d'Arc pour galvaniser le sentiment national contre les Anglais. Je dénie également à la presse le droit d'interpréter à sa manière les pensées et les intentions du Saint Père et j'ai reçu comme une injure les leçons adressées à mon clergé dont rien ne peut me séparer."

"En effet dans le même article, on avait osé dire: "Le devoir des prêtres, abbés et curés est tout tracé. Le mot d'ordre est donné. J'espère qu'ils prendront un peu de la graine de cet héroïsme que Son Eminence recommande aux jeunes.

"Parlant ensuite de la peine qu'il a éprouvée en pensant que ses fidèles aient pu douter de lui, le Cardinal poursuit: "J'ai l'honneur d'être votre chef depuis quinze ans, vous savez si j'aime la France et si je suis incapable de la trahir.

"Vous qui m'entendez je vous charge de porter mon démenti le plus catégorique. Après avoir réfuté les assertions mensongères de la propagande, le Cardinal propose aux jeunes l'attitude à adopter devant le service obligatoire du travail: "Je ne dis pas que ce soit un devoir de conscience d'accepter le S.O.T. Non, car il s'agit d'exigence qui dépassent nos justes obligations. On peut donc se dérober sans péché: Je n'ai pas davantage à conseiller le départ. Nous sommes devant une contrainte !

Le Cardinal insiste sur la nécessité qui s'impose à chacun d'accomplir son devoir de Français.

"La prière des jeunes s'élève ensuite vibrante d'enthousiasme et demande pour aujourd'hui le courage, pour demain la délivrance.

"Ces imposantes manifestations ont réduit à néant les tentatives de la propagande ennemie pour amener l'Eglise à accepter ses déformations. Le démenti du Cardinal Liénart fait éclater de façon cinglante la fourberie de ses serviles valets qui dénaturent sa pensée pour induire en erreur nos populations et pour diviser les Français."

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

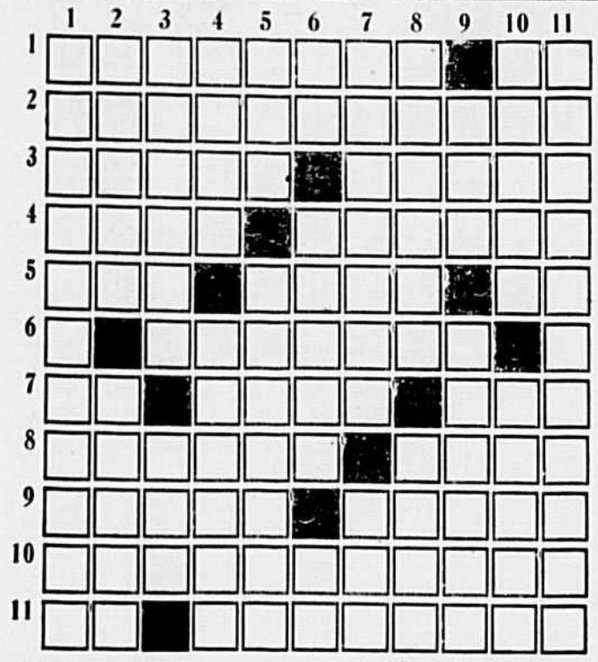

HORIZONTALEMENT

1—Commandant au fort Dusquesne après M. Dumas (1758). — Chemin de halage.
2—Laisais accumuler les arrérages.
3—Boisson fermentée. — Boîtes pour recueillir les bulletins de vote.
4—Eus la hardiesse. — Evêque de Sault Ste-Marie en 1857.
5—Forme singulier de "rais". — Pratiqua une mine dans.—Prép.: dans.
6—Font l'important dans une réunion.
7—Conj. copulative. — Epoques. — Epoque.
8—Grand papillon de Madagascar. — Dauphin propre aux fleuves de l'Amérique du Sud.
9—Capitaine du régiment de Carignan. — Remarquas.
10—Mettais en cellule.
11—Pronom personnel (3e pers.) — Diminutif de "seule".

VERTICALEMENT

1—Qui travaillent beaucoup.
2—Donna les couleurs de l'arc-en-ciel. — Siège de cérémonie des rois.
3—Garnissait un bâtiment de voiles, etc. — Portion de circonférence.
4—Prêtre italien. — Mises (les rênes à).
5—Epoque. — Champignon comestible, poussant dans les bois.
6—Coups de baguettes. — Ameublie avec la binette. — Parcouru des yeux.
7—Reptiles sauriens de grande taille. — Aucun, pas un.
8—"Perche de mer". — Fille d'Eurytos.
9—Recueil de bons mots. — Couvrit d'une tente.
10—Tissu épais et léger. — Avait un air gai.
11—Passasse à l'eau tiède du linge sale.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

Bridge-Contrat

Coup de sécurité

Le jeu de Sud vaut mieux qu'une déclaration d'ouverture d'une levée à saus-atout et l'annonce d'un coeur lui permet d'obtenir et de transmettre de meilleurs renseignements; il détient en plus deux couleurs de quatre cartes et les surenchères subséquentes le guideront vers le meilleur contrat final. La réponse de Nord doit se faire à deux coeurs plutôt qu'à un sans-atout, parce que l'annonce du soutien à coeur sera plus encourageante si Sud veut continuer à enchérir; Nord ne peut annoncer une autre couleur, mais son jeu est assez intéressant pour aider à un contrat de manche, si le partenaire détient un jeu qui vaut une deuxième déclaration. Le deux sans-atout de Sud demande au partenaire de continuer jusqu'à la manche à sans-atout ou à coeur si la réponse de deux coeurs n'a pas été trop étirée. Autrement, Nord peut passer-parole à deux sans-atouts ou replacer le contrat à trois coeurs suivant la distribution de son jeu. La manche à sans-atout est facilement demandée par Nord parce qu'il détient un jeu balancé avec quelque force à toutes les couleurs.

Donneur: Sud.
Aucun vulnérable.

	♠ A 9 6 ♡ D 9 3 ◇ D 10 8 3 ♣ V 9 5	
♠ 10 7 3 2 ♡ 8 7 4 ◇ R 4 ♣ 8 7 4 2	O E S	♠ R 5 4 ♡ 10 6 2 ◇ 9 6 5 ♣ A R 6 3
	♠ D V 8 ♡ A R V 5 ◇ A V 7 2 ♣ D 10	

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	2 ♡	passe
2 SA	passe	3 SA	tous passent

Ouest entame du deux de pique.

Un problème se pose dès la première levée et le Déclarant doit refuser de prendre l'impasse vers sa Dame de pique. L'As du mort gagne la première levée et ce coup de sécurité est essentiel pour garantir le succès du contrat. Le Déclarant peut compter un pique, quatre coeurs et un carreau avant de perdre la main. Si l'impasse à carreau est prise, deux autres levées pourront être gagnées à cette couleur, même si le Roi est au jeu d'Ouest. Ceci fait un total de huit levées et la neuvième levée pourra facilement s'affranchir à l'une des couleurs noires. Ainsi, le contrat ne peut chuter si la première levée est gagnée avec l'As du mort et que l'impasse à carreau est prise immédiatement.

Il suffit d'imaginer ce qui pourrait arriver, si un petit pique est joué du mort et qu'Est gagne avec le Roi, pour prouver le coup de sécurité du Déclarant. Est serait en main et un changement d'attaque à trèfle lui permettrait d'encaisser deux levées et d'en affranchir un quatrième. Plus tard, Ouest devra gagner une levée avec son As de carreau et le trèfle maitre sera encaissé pour défaire le contrat par une levée. Evidemment, il faut penser à ces petits complications avant de jouer; un joueur trop empressé perdrait facilement environ cinq cents points.

TA-RAIS-DU

RÉCUPÉRATION

La récupération des objets de rebut en métal, des matières grasses et des os, du papier, du caoutchouc, etc., est plus nécessaire que jamais pour aider à gagner la guerre.

Comme il est difficile au comité central de récupération d'envoyer un camion chaque fois qu'on a un petit paquet à remettre, on suggère aux gens de se grouper entre voisins et de ramasser régulièrement tout ce qu'ils peuvent, surtout pour ce qui concerne les os et les graisses, qu'on ne peut conserver longtemps.

En se groupant ainsi, on pourra en un jour ou deux accumuler une quantité assez considérable de matières de rebut. On n'aura alors qu'à appeler BElair 2545 et un camion ira, dans le plus bref délai possible, chercher ce qu'on aura récupéré. Tous ceux qui le peuvent, et particulièrement les voyageurs de commerce sont invités à aller porter eux-mêmes à l'entrepôt du Comité de la récupération, 1349 rue Notre Dame Ouest, tout ce qu'ils pourront ramasser chez eux et chez leurs voisins.

R. S. V. P.

par ADRIEN ROBITAILLE

Question: Que les amateurs de reliques du passé versent des larmes! Ce sera d'ailleurs, hélas, en vain, car les derniers ponts couverts de notre province vont bientôt disparaitre, s'ils ne le sont pas déjà tous à l'heure actuelle, pour faire place à d'anonymes et peu poétiques monuments de fer forgé, réputés à la fois plus sûrs et plus commodes. Puisqqe tout ce que nous pouvons faire est de parler de ces vieux ponts, pourquoi ne pas nous demander par exemple pour quelles raisons ils étaient recouverts d'un toit de planche tout comme leurs tabliers?

Réponse: *Les vieux ponts couverts, maintenant pratiquement disparus de nos campagnes, étaient autrefois rien moins que rares. Les conditions géographiques et climatériques particulières à notre pays l'expliquent aisément. Le bois est si abondant au Canada et coûtait autrefois si peu que les constructeurs de ponts trouvaient aussi économique de couvrir les ponts. Le léger supplément de dépenses pour ces quelques planches était amplement compensé d'ailleurs par la plus longue usure, car le tablier ou plancher du pont était ainsi préservé des pluies et des neiges. Le bois pourrissait moins vite et surtout la glace en hiver ne disjoignait pas les planches et ne nécessitait pas des réparations continuelles. Ces ponts couverts étaient aussi un refuge tout désigné en cas de tempête pour les passants et pour... les amoureux. Mais nous croyons que la principale raison pour couvrir les ponts, c'est que la plupart de nos rivières sont torrentueuses et que la vue des "chutes" pouvait effrayer des chevaux trop farouches, surtout pendant un violent orage.*

* * *

Question: Je gage que la plupart d'entre vous n'ont jamais pensé à se demander pourquoi les trottoirs de nos villes sont si souvent recouverts de boue en certains quartiers, après un fort orage. On ne voit pourtant partout que de l'asphalte, et aucune zone de terre libre sauf dans les parcs publics. D'ailleurs la terre détrempée ne serait pas aussi sale que cette boue. D'où peut-elle bien venir alors? Elle ne sort tout de même pas par enchantement de l'air qui nous entoure...?

Réponse: *Et qui vout dit qu'après tout cette boue noirâtre que l'on trouve sur les trottoirs, après un orage dans des quartiers où ne se voit pas un seul pouce de terreau libre, ne viendrait pas de l'air ambiant? Elle peut en tout cas venir au moins de la fumée que l'air transporte un peu partout. Des fumées planent en effet presque constamment au dessus des villes industrielles comme la nôtre. Toute fumée, on le sait, est constituée de vapeur d'eau et de particules de charbon ou d'autres matières en suspension. Même les usines qui emploient l'électricité au lieu du charbon comme force motrice dégagent des fumées provenant des produits chimiques qu'elles emploient. Ce sont les particules de matière qui rendent la fumée visible et la colorent. Lorsqu'un orage se produit, les gouttes d'eau entraînent avec elles ces particules charbonneuses ou terreuses et ce sont elles qui forment la boue particulière au trottoir des grandes villes. On ne pourrait l'utiliser pour un jardin ou un parterre car il n'est pas besoin de dire qu'elle est absolument stérile.*

Bel exploit de quatre des nôtres à Londres même

Ils aident à combattre un incendie survenu dans un bureau de poste

par Maurice Desjardins

LONDRES, 14 (C.P.) — Le militaire canadien-français ne sait jamais quelles aventures l'attendent lorsqu'il vient en permission à Londres...

En compagnie de trois collègues, le lieutenant de marine Adrien Lalonde, d'Ottawa, rentrait à son hôtel après une tournée mouvementée des... oasis de la métropole, lorsque la sirène d'alerte retentit.

Apercevant soudain une lueur rouge dans le ciel dans la direction de leur hôtel, les quatre officiers sautèrent dans un taxi. Ils découvrirent bientôt la cause de la lueur.

Une bombe pétrolifère incendiaire, que venait de laisser tomber un bombardier ennemi, avait mis le feu à un bureau de poste situé à deux pas de leur hôtel.

Pendant que Lalonde et ses amis admiraient le travail d'une brigade de pompiers, un agent de la défense civile de Londres accourut vers eux et leur demanda s'ils donneraient un coup de main pour aider à sortir du brasier les colis et les sacs de courrier.

Les quatre officiers canadiens ôtèrent aussitôt leurs tuniques. Ils effectuèrent plusieurs voyages à l'intérieur de l'immeuble en flammes et la plupart des sacs furent sauvés.

"Nous n'étions pas les seuls volontaires, dit Lalonde. Il y avait aussi des civils anglais, des soldats anglais et américains, des pompiers et des membres de la défense territoriale".

Deux personnes furent tuées et 26 blessées lors de l'"incident", mais deux hommes emprisonnés sous les débris dans la cave en furent tirés sains et saufs par un soldat canadien, un soldat américain et un marin de la France combattante.

Lalonde, qui est dans la marine canadienne depuis 1937, fait partie de l'équipage d'un des destroyers que Roosevelt offrit à la Grande-Bretagne, en 1940, en échange de bases navales.

Les vacances à l'Ecole des Hautes études

La bibliothèque et le musée de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales seront fermés pour les vacances d'été du 16 juillet au 16 août.

Le personnel du bureau sera en vacances durant la même période, mais l'Ecole restera ouverte tous les jours (excepté le samedi et le dimanche) pour les inscriptions.

La chaleur à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 14. (Du correspondant du Canada) — La vague de chaleur, qui a accablé notre ville depuis la fin de semaine a semblé perdre un peu de son intensité hier. D'après les renseignements obtenus au poste de police no 2, le mercure, qui avait atteint 105 au cours de la journée de dimanche, a baissé à 99 lundi et à 92 hier.

Un aviateur anglais loue le courage des Canadiens français

Les aviateurs canadiens-français, dit-il, montrent un courage étonnant

L'officier pilote Fred Backhouse, des relations extérieures de l'Aviation anglaise, a parlé à la radio de Londres, du grand rôle joué par les Canadiens français dans la lutte pour la libération du monde et du rôle encore plus important que nous jouerons dans les batailles futures. Parlant au programme radiophonique "Sur le qui-vive", programme préparé par Radio-Canada, et retransmis par le réseau français de Radio-Canada, l'officier-pilote Backhouse a déclaré que les faits d'armes des Canadiens français seront gravés en lettres d'or dans l'histoire de l'humanité. Il a dit avoir rencontré plusieurs Canadiens français et avoir admiré leur courage, leur enthousiasme et bien d'autres qualités qui leur donnent une personnalité vraiment remarquable, unique.

Des instruments chirurgicaux fabriqués au pays

Le ministre des Munitions achète des tables d'opération et des fraiseuses

OTTAWA, 14. (C.P.) — Le ministère des Munitions et approvisionnements annonce qu'il a acheté pour la première fois des instruments et des appareils fabriqués au pays et destinés aux forces armées canadiennes.

Il s'agit de l'achat de 50 tables d'opération qui seront utilisées à bord des navires et de 1,000,000 de fraiseuses utilisées en dentisterie.

Les tables d'opération peuvent être fixées au plancher afin qu'elles demeurent en place en haute mer.

Le nombre des fraiseuses commandées par la Marine, l'Armée et l'Aviation aurait suffi aux besoins des deux tiers de toute la population du Canada pendant un an, avant la guerre. On achetait précédemment les fraiseuses aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne

Dalio dans "La Maison du Maltais"

L'acteur de composition Marcel Dalio et Viviane Romance dans une scène de la production "La Maison du Maltais" qui prendra samedi l'affiche au théâtre Saint-Denis.

"The Human Comedy" de William Saroyan avec Mickey Rooney au Loew's

Production qui a été acclamée par la critique américaine comme un chef-d'oeuvre — "My Friend Flicka" au théâtre Capitol et "Presenting Lily Mars" au Palace

L'auteur William Saroyan, un excentrique de première force, a écrit une comédie humaine qu'il a simplement intitulée "The Human Comedy". La pièce eut quelque succès sur le Broadway, mais c'est surtout la version cinématographique qui a sucité l'enthousiasme. Saroyan est cet auteur qui fit un jour paraitre dans les quotidiens importants de New-York, à propos d'une de ses pièces à l'affiche, une annonce dans laquelle il disait bien clairement: "N'allez pas voir ma pièce — elle ne vaut rien"!

Mais si Saroyan a déjà écrit des pièces de ce genre, il en a réussi d'autres très bien, et "The Human Comedy" est, dit-on, son meilleur effort. Le film prendra demain l'affiche au théâtre Loew's. Les principaux rôles en sont tenus par Frank Morgan, Mickey Rooney, James Craig, Marsha Hunt, Fay Bainter, Donna Reed, Van Johnson, Ann Ayars, Dorothy Morris et Henry O'Neill.

"My Friend Flicka" au théâtre Capitol

Le roman "My Friend Flicka" de Mary O'Hara, qui fit sensation auprès du public lecteur, a été tourné en couleurs par les studios 20th Century-Fox, et ce film prendra demain l'affiche au théâtre Capitol. Ce roman de Mlle O'Hara a eu une des carrières les plus extraordinaires dans l'histoire de l'édition. A la tête des meilleurs livres en vente pendant plusieurs mois, il eut la distinction d'être choisi pour être publié par quatre des plus grands magazines d'Amérique: "Reader's Diges", "Story Magazine", "Red Book" et "Scholastic Magazine". De plus, "My Friend Flicka" fut choisi pour ses lecteurs par le "Book of the Month Club".

Le programme du théâtre Capitol comprendra aussi "Margin for Error", une comédie qui met en vedette Joan Bennett, Milton Berle et Otto Preminger.

"I Walked with a Zombie" au théâtre Princess

"I Walked with a Zombie", qui met en vedette James Ellison, Frances Dee et Tom Conway, débute demain au théâtre Princess. Le cadre de ce film c'est une petite ile où Paul Holland, un planteur de canne à sucre, vit avec sa femme Jessica et son demi-frère Wesley. La première serait atteinte d'un mal étrange qui lui aurait enlevé l'usage de la parole et la faculté de penser. Pour en prendre soin, on fait venir garde Connell qui vivra une aventure extraordinaire. Elle apprendra que Wesley s'est épris de la femme de son frère et que ce dernier le tient responsable de la fièvre qui s'est emparée d'elle. La garde éprouvera d'abord sur sa patiente les vertus d'un traitement nouveau, puis elle recourra à des actes de sorcellerie. "I Walked with a Zombie" ne manquera pas de vous émouvoir.

L'attraction supplémentaire au programme du Princess sera "The Leopard Man", un autre film d'horreur qui saura vous distraire.

Roman de Booth Tarkington à l'écran

Un autre de ces frais et juvéniles romans de Booth Tarkington a été adapté à l'écran. C'est "Presenting Lily Mars", et Judy Garland y tient le rôle le plus important de sa carrière. C'est l'histoire d'une jeune fille de petite ville qui brûle de devenir actrice et qui voit son désir se réaliser. Mlle Garland est à la tête d'une distribution qui comprend également Van Heflin, Richard Carlson, Marta Eggerth, Fay Bainter et Spring Byington. Ce film prendra demain l'affiche au théâtre Palace.

Des décors élaborés et des costumes d'une grande beauté, dont la robe "Puff-ball", qui est la coqueluche des collégiennes, des scènes de clubs de nuit, des romances envoûtantes rendront inoubliable le célèbre roman de Booth Tarkington dans sa version cinématographique, "Presenting Lily Mars" est un film différent qui plaira facilement.

Un film de Pierre Chenal au théâtre Saint-Denis

Un film de Pierre Chenal est toujours attendu avec impatience car il est de ceux qui ont contribué à la rénovation du cinéma français. Avec "La Maison du Maltais" qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis le jeune cinéaste s'affirme à nouveau.

Viviane Romance, Louis Jouvet, Dalio, Pierre Renoir, Fréhel, Florence Marly, telles sont les vedettes de ce film.

Le second film à l'affiche sera "Cinderella", avec Joan Warner, Maurice Escande, Marcel Vallée, les chanteurs Guy Berry et Médina et la comédienne Suzanne Dehelley.

Concert symphonique ce soir à la Montagne

Ce soir, à 9 h., au Chalet de la Montagne, M. Emil Cooper dirigera le deuxième concert d'été de la Société des Concerts Symphoniques. Le programme groupe les oeuvres suivantes: 5ème symphonie de Tschaikowsky. Ouverture de Tannhauser de Wagner, L'Apprenti Sorcier de Paul Dukas, l'Ile de la Mort de Rachmaninoff et un arrangement par Emil Cooper des danses finales de la Foire de Sorotchinzk de Moussorgsky.

Les personnes qui fréquentent les cantines établies pour les mineurs reçoivent 100 p.c. plus de viande, 60 p.c. plus de sucre et 25 p.c. plus de poisson que dans les restaurants du West End de Londres.

Causerie de l'hon. Cyrille Vaillancourt

L'hon. Cyrille Vaillancourt, conseiller législatif et conseiller de M. Donald Gordon, président de la Commission des prix, prononcera une causerie à la radio, ce soir à huit heures. Cette deuxième causerie de M. Vaillancourt sera intitulée: "L'économie sociale et la conférence de Hot Springs". Elle sera diffusée par les réseaux français.

A Radio-Canada

GRANBY, 14. (Du correspondant du Canada.) — Le mardi, 20 juillet, à 1 h., M. J.-M.-A. S.-Denis, de Granby, agronome en chef du district no 10, accordera une entrevue sur le réseau de Radio-Canada à M. Paul Boucher, docteur en sciences sociales.

ON ENTENDRA À LA RADIO...

Aujourd'hui

P.M.

1 h. 15—"Concert du Jeudi", avec l'orchestre de Josef Stopak et le ténor Mario Berrini. CBF et CFCF.

8 h. 30—"Town Meeting of the Air", le sujet du débat de ce soir sera "Should All Japanese Continue to be Excluded from the West Coast for the Duration?" Le congressiste John M. Costello, de Californie, parlera pour l'affirmative tandis que M. Carey McWilliams, auteur, défendra la négative. Les autres personnalités qui participeront au programme sont M. Robert R. Gros, conférencier; M. Max Radin, de la faculté de droit de l'Université de la Californie, et M. Georges V. Denny, jeune. CFCF.

10 h. 15—Concert symphonique sous la direction de M. Emil Cooper. Il fera entendre la Symphonie No 4 en mi mineur de Brahms. CBF et CBM.

Horaire des émissions — Jeudi, 15 juillet 1943

	CKAC	CBF	CBM	CFCF	CHLP
7.00	Ouverture			Réveil	
7.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	
7.30	Pot-pourri	"	"	"	
7.45	"			Rise and Shine	
8.40	Déjeuner musica	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	
8.15	"	Elévation mat.	Prières	Mélodies	Bonjour voisins
8.30	Coffee Club	Pot-pourri musical	Marches	Texas Jim	Le train du rire
8.45	Orch. de concert	et NOUVELLES	"	Fanfare	"
9.00	NOUVELLES	Musique	"Everything Goes"	Breakfast Club	Gaietés du matin
9.15	Chanteur masqué	"	"	"	"
9.30	Sans cérémonie	Chansons	Classiques	Homemakers Review	NOUVELLES
9.45	Radio-Entrevues	Belles mélodies	Musique	Studio	Tango
10.00	Coffret musical	Moulin de la chanson	Orch. Sammy Kaye	NOUVELLES	Variétés
10.15	L'heure récréative	Courrier du jour	Relais	Musicale	En guettant les...
10.30	Pour la ménagère	Programme musical	Causerie et piano	Baby Institute	Mascarade musicale
10.45	Mélodies	G. Duranleau	Winston Curry	Love Problems	"
11.00	Courrier du jour	Grande Soeur	Programme mus.	Your fortune	Orch. Buddy Cole
11.15	Chansonnettes	Métairie Rancourt	Vie and Sade	Betty et Bob	Paul Martin
11.30	Mélodies	Programme mus.	Soldier's wife	For ladies only	Chansons françaises
11.45	L'heure ensoleillée	Vie de Famille	Tante Lucie	"	L'agriculture
12.00	NOUVELLES	Jeunesse dorée	NOUVELLES, B.B.C.	Noon melody Time	L'heure féminine
12.15	En dinant	Jovette Bernier	Road of life	Musicale	L'art dans les fleurs
12.30	Grande Soeur	Bulletins et le	La ferme	Soldier's wife	L'heure féminine
12.45	Histoires d'amour	Réveil Rural	"	Luncheon highlights	"
1.00	Les fermiers	Rue Principale	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
1.15	Mélodies	NOUVELLES	Tableaux mélodiques	Chant	"
1.30	Huguette Oligny	Tante Lucie	"	"Pappy Howard"	"
1.45	Métairie Rancourt	Concert du jeudi	Wallace et Todd	Thursday Concert	"
2.00	L'art vocal	"	Big Sister	"	L'heure précise et
2.15	Un peu de tout	Chansonnettes	Intermède	Mystery Chef	Variétés
2.30	Radio-concert	Beaux disques	Beaux disques	Claire Wallace	Five of a kind
2.45	"	"	"	Studio	Morton et Kaye
3.00	"	"Music-Hall"	Mary Marlin	Musicale	Poèmes symph.
3.15	"Joe et Ethel Turp"	"	Ma Perkins	Voice of Memory	"
3.30	Johnny Gart	Chefs-d'oeuvre	Pepper Young	Musicale	"
3.45	Green Valley U.S.A.	"	Right to Happiness	Ted Malone	"
4.00	Evénements sociaux	"	Stanley Hoban	Club Matinee	Diana Gayle
4.15	C.K.A.C. ce soir	Chant	NOUVELLES	"	"
4.30	Pour vous Mmes	Récital	Récital	Variétés	Trio Rainbow
4.45	Odette Coupal	"	"	Women's Page	C.H.L.P. ce soir
5.00	Tante Lucie	L'Heure du Thé	Front line family	Hop Harrigan	Thé-dansant
5.15	Pierre et Pierrette	NOUVELLES	Relais	Dick Tracy	"
5.30	La rue Principale	Beaux disques	Le thé	Musicale	Radio-Spécial
5.45	Madeleine et Pierre	"	Choix de l'auditeur	Tea Time Revue	"
6.00	Vie de famille	Causerie	Chroniques-sports	Studio	NOUVELLES
6.15	Quelles nouvelles?	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	Méli-Mélo
6.30	Variétés	Jean-Louis Gagnon	Nos forêts	Lucky Melodies	Musique sur demande
6.45	NOUVELLES	Programme mus.	NOUVELLES .B.B.C.	Studio	Chronique sportive
7.00	Originalités	Un homme et son...	Crusaders in Brittany	Danse	L'heure familiale
7.15	Jean Lalonde	La vie commence...	"	Lum et Abner	"
7.30	Nazaire et Barnabé	NOUVELLES B.B.C.	Concert	Oncle Troy	Orch. Bob Crosby
7.45	Paul Charpentier	Lever de soleil	Causerie	The New Eve	Oncle Troy
8.00	Comm. des prix	Causerie	Orch. Bert Niosi	Lest we forget	Métairie Rancourt
8.15	Chant des cordes	Orch. Bert Niosi	"	Cross Town Service	La guerre et nous
8.30	Images de guerre	Sérénade	Relais	America's Town	Drames ignorés
8.45	Mus. de danse	Colette et Roland	"	Meeting of the Air	"
9.00	Causerie	Sur le qui vive	Music Hall Kraft	"	Studio
9.15	"	"	"	"	"
9.30	Comp. de St-Laurent	Chants russes	Ensemble russe	My True Story	Time-in
9.45	"	"	"	"	"
10.00	Causeries	Radio-Journal	NOUVELLES	Studio	Quatuor
10.15	"	Concert Promenade	Concert Promenade	Lulu et Johnny	Studio
10.30	La voix de l'absent	"	"	NOUVELLES	L'heure de la danse
10.45	NOUVELLES	"	"	Studio	"
11.00	Nouvelles sport.	Musique-variée	NOUVELLES, B.B.C.	Musique de danse	Fin des émissions
11.15	Joan Brooks	Musique de danse	Musique	"	
11.30	Concert	Fin des émissions	"	"	
11.45	"		Fin des émissions	"	
12.00	NOUVELLES		NOUVELLES	Fin des émissions	

Dans une scène de "The Human Comedy"

Mickey Rooney et Rita Quigley dans une scène de la production "The Human Comedy" qui prendra demain l'affiche au théâtre Loew's.

L'HORAIRE des SPECTACLES

ST-DENIS
"Le Ruisseau"
1 h. 00, 4 h. 05, 6 h. 40, 9 h. 45.
"Trois de St-Cyr"
2 h. 03, 5 h. 09, 8 h. 13.

LOEW'S
"Forever and a Day"
11 h. 00, 1 h. 40, 4 h. 20, 7 h. 00,

CAPITOL
"Something to Shout About"
10 h. 20, 1 h. 15, 4 h. 10, 7 h. 05, 10 h. 00.
"Murder in Time Square"
11 h. 55, 2 h. 50, 5 h. 45, 8 h. 40.

PRINCESS
"Aerial Gunner"
11 h. 30, 2 h. 05, 4 h. 45, 7 h. 25 10 h. 05.
"Dixie Duggan"
10 h. 10, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 45 8 h. 45.

PALACE
"Edge of Darkness"
10 h. 55, 1 h. 30, 4 h. 10, 6 h. 50, 9 h. 30.

Le Choeur Lavallée Smith au Chalet

Dirigé par M. Jean Charbonneau, ce choeur donne un récital en hommage à la France

A l'occasion de la fête nationale des Français, le choeur Lavallée-Smith a prêté son concours à une manifestation qui a eu lieu mardi soir au Chalet de la Montagne. Ce choeur, que dirige M. Jean Charbonneau, est un admirable exemple de discipline et de bon goût. Les attaques atteignent une précision qui ferait l'envie de tous les directeurs de chorales; les nuances sont strictement observées et amenées avec une grande maitrise en même temps qu'avec un très pur style musical.

Certes, M. Jean Charbonneau est le premier responsable de l'excellente tenue du choeur Lavallée-Smith. Ce jeune chef possède beaucoup de dynamisme et il connait toutes les ressources de son métier. Il trouve, en les membres de sa chorale, des collaborateurs précieux, compréhensifs et dociles.

Ce choeur n'a pas donné souvent de récitals en notre ville. Mais nous savons qu'il a remporté de très vifs succès aux Etats-Unis. Il est à souhaiter que maintenant, M. Jean Charbonneau présentera plus souvent le choeur Lavallée-Smith aux auditoires montréalais.

Quelques artistes français ont également prêté leur concours à cette manifestation en hommage à la France. Le comédien Charles Dechamps a récité, avec un charme indéfinissable, des fables de La Fontaine. François Rozet s'est révélé dans "Ma France, poème de la comtesse de Noailles, le profond interprète que nous avions pu admirer sur les scènes montréalaises. Marcel Chabrier a dit, avec une sobriété et une belle sincérité, un poème de Roger Brien intitulé France. Mme Fernande Albany a, pour sa part, manifesté son grand talent dans son interprétation mémorable de L'idiote aux cloches de Nelligan, ainsi que dans La Vierge à midi, de Claudel. Elle a aussi récité quelques vers de La Marseillaise et de O! Canada.

Une grande exposition d'art mexicain aura lieu en septembre à Montréal

Sous les auspices du Philadelphia Museum of Art, aura lieu à Montréal, en septembre prochain, une vaste exposition d'oeuvres d'art mexicain contemporain. Cette exposition fut tenue du 27 mars au 9 mai derniers à Philadelphie. Depuis ce temps, une tournée a été organisée dans les différents musées des Etats-Unis et du Canada. La semaine prochaine on pourra voir ces oeuvres mexicaines à la Galerie Nationale d'Ottawa.

Les oeuvres comprennent des peintures, des gravures et des photographies d'artistes contemporains. Elles ont été colligées et groupées par M. Henry Clifford, conservateur des peintures du musée de Philadelphie, qui a accompli à cette fin plusieurs voyages au Mexique. C'est ce que M. John Lyman, président de la Canadian Art Association et président du comité de l'organisation de l'exposition de septembre, expliquait hier aux journalistes réunis à un déjeuner offert à la presse par l'Association canadienne inter-américaine qui, au Canada, s'occupera de présenter les oeuvres d'art mexicain.

Le but principal de cette exposition, comme le disait hier M. Lyman, c'est de témoigner du travail qu'accomplissent aujourd'hui les peintures de la grande école mexicaine. Plusieurs personnes connaissent les fresques exécutées au Mexique par des artistes tels que Orozco et Rivera. Cependant, les peintures à l'huile et les aquarelles de ces peintres sont moins connues. Il en est de même des travaux de tant d'autres artistes mexicains qui ont rendu célèbre l'école de peinture mexicaine, une des plus brillantes de l'art contemporain.

L'exposition comprendra quelque 50 peintures à l'huile, une quantité égale d'aquarelles et de dessins, plus quelque 140 photographies. Une des oeuvres les plus remarquables sera la Danse du Soleil de Rivera, que l'artiste vient justement de terminer.

Jose Clemento Orozco présentera la Résurrection de Lazare, une de ses plus fameuses toiles.

Parmi les autres artistes dont on pourra admirer l'excellent travail, il faut noter Julio Castellanos, Antonio Ruiz, David Siqueiros, Rufino Tamayo, etc. Une quarantaine d'artistes seront représentés à cette exposition de septembre à la galerie de l'Art Association. Tous les artistes de renom dont les oeuvres datent de la Renaissance mexicaine (1920) seront représentés. Les peintres primitifs, Fernando Castillo et Frida Kahlo (épouse de Diego Rivera) auront aussi de leurs oeuvres exposées. L'exposition en question aura lieu du 9 septembre au 3 octobre.

Aviateurs en détresse secourus par des scouts

TROIS-RIVIERES, 14. (Du correspondant du Canada) — Les scouts de la paroisse S.-Philippe, aux Trois-Rivières, viennent de prouver une fois de plus leur utilité en temps de guerre comme en temps de paix.

Apprenant qu'un avion venait de faire un atterrissage forcé sur le flanc d'une montagne voisine de leur camp d'été, près de S.-Jacques des Piles, les scouts s'organisèrent en groupe et se rendirent sur les lieux. Ils constatèrent qu'il n'y avait pas de blessés et rendirent tous les sctvices possibles.

Les autorités de l'école d'aviation du Cap de la Madeleine ont remercié les scouts de leur excellent travail.

Dernier jour
CEDRIC HARDWICKE
"MOON IS DOWN"
2e grand film
"Good Morning Judge"
IMPERIAL
Matinée 25c Soir 30c
Sem. 30c et 40c

LES CONCERTS SYMPHONIQUES DE MONTREAL
DEUXIÈME CONCERT D'ÉTÉ
CE SOIR à 8 h. 55
CHALET DE LA MONTAGNE
CELEBRE CHEF D'ORCHESTRE RUSSE
EMILE COOPER
New Opera Co. of N.Y. — N.B.C. Symphony Orchestra
Afin d'éviter la confusion aux guichets, les souscripteurs sont priés de se rendre avant 8 heures 45.
Souscriptions populaires: .75, .30.

CONCERT EN PLEIN AIR AU
CHALET du MONT-ROYAL
le 20 juillet, à 8 h. 30 du soir
WINGS CHORAL SOCIETY
80 chanteurs
ARTISTES INVITES
Mary Henderson — Jacques Gérard
Billets: réservés $1.50; non réservés 75c
en vente chez
Ed. Archambault, inc. 500 est, rue Ste-Catherine
Willis & Co. Limited 1220 ouest, rue Ste-Catherine

«« HORIZONS FÉMININS »»

Dans le Monde

Garden-party

S. H. le maire de Montréal et Mme Adhémar Raynault donnaient un garden-party, mardi en fin d'après-midi, en leur villa de Repentigny. La température était idéale pour l'occasion et l'assistance féminine des plus élégantes.

A l'issue d'un buffet froid servi dans les jardins, plusieurs artistes de la scène et de la radio offrirent leur concours et présentèrent aux invités un programme du meilleur goût. Parmi ces artistes, mentionnons: le jeune pianiste-compositeur André Mathieu, Mlles Pierrette Alarie, Suzanne Desroches, Andrée Simard, Denise L'Abbé et Marguerite Prud'homme; MM. Claude David, Maurice Rinfret, Paul-Emile Corbeil, Hector Pellerin, Roland Bédard et Jean-Paul Prud'homme. M. Paul Guèvremont agissait comme maître de cérémonies.

On remarquait dans l'assistance nombreuse: MM. les conseillers municipaux M. Marcotte, Emery Sauvé, F.-J. Hogan, T. Morin, M. Quinn, M. Kolber, M. Victor, R. Corbeil, M. Duclos, E. Gaudry, J.-W. Nesbitt, H. Drolet, Paul Leblanc, A. Gauthier, J.-C. Girard, A. Tremblay, Alfred Filion, Ulric Leblanc, Wilfrid Deslauriers, Pierre DesMarais, Jacques Jérôme, W.-H. Hatcher, J.-B. Delisle, Jos. Trudeau, E. Larose, R. Haddow, H. Carrière, A. Circé, J.-H. Dupuis, A. Smith, J.-H. Gagné, J.-W. Jetté, Paul Gagnon, J.-E. Foucault, G.-A. Gagnon, M. McKenna, accompagnés de leurs épouses; Mmes Pierre Gravel, C. Bélanger, Paul Guèvremont, Miles Claire Michaud, Jeanne Bisaillon, le Dr A. Riopel, MM. Aimé Parent, Paul Lalonde, adjudant de la 4e escadrille des cadets de l'Air, l'abbé Paul L'Archevesque, Mmes J.-B. Lebel, W. Moreau, M. T. Hogue, M. Merrill, maire de Westmount, M. Ovila Desroches, MM. René Villemaire, Léon Bouchard, Zoël Parent, président du Kiwanis St-Laurent, MM. Roger Baulu, Douglas Taylor, le lieutenant de section D.-A. Stevenson, MM. Claude David, Maurice Rinfret et Guy St-Pierre, tous trois du cabinet du Maire; MM. Gérard Boudreau, Brian Devlin, les docteurs F.-A. Gatien, J.-E. Bélanger, le député et Mme Georges Caron, M. et Mme Trefflé Boulanger, le Dr et Mme Roland Christin, MM. A. Dionne, Tony Smith, Adjutor Perron, C. St-Aubin, Mmes A. Tremblay, A. Létourneau, M. et Mme Ed. Bélanger et plusieurs autres.

* * *

Déplacements

L'hon. R. C. Matthews, de Toronto, fait un court séjour au Ritz-Carlton avant de se rendre à Metis Beach, où il passera quelque temps.

* * *

Le ministre brésilien au Canada et Mme de Mello Franco, qui ont fait un voyage à travers la province de Québec, sont attendus à Ottawa cette semaine.

* * *

Mme C.-R. Paquin, de Québec, est actuellement l'invitée de sa fille, Mme Léon-Mercier Gouin, à la Malbaie.

* * *

Mme Jean Nolin et sa fillette, Patricia, partiront dimanche pour passer un mois à Notre-Dame du Portage. M. Jean Nolin ira les rejoindre sous peu pour une quinzaine.

* * *

La baronne de Worms, de Londres, arrivée récemment d'Angleterre, est actuellement à Calgary, l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et Mme G.-B. Samuel. Elle passera l'été en cette ville.

* * *

Mme Marcel Fortier est partie hier pour passer quelque temps à Toronto.

* * *

Mlle Penelope Chipman et ses deux frères, MM. Anthony et John Chipman, sont récemment partis par avion en route pour l'Amérique du Sud, où ils rejoindront leurs parents, le ministre du Canada au Chili et Mme Warwick-F. Chipman, à Santiago.

* * *

Mme Henri Dessaulles passe quelque temps à la Pointe-au-Pic, l'invitée de sa soeur, Mme L.-J.-A. Amyot.

* * *

M. et Mme Hector Bender et leur famille passent la saison estivale aux Eboulements.

Les mots qui font mal

Bien sûr, il ne faut pas attacher aux mots plus d'importance qu'ils en ont, mais il faut admettre que sans eux, nous ne pourrions pas exprimer notre pensée. Or, il y a des phrases toutes faites pénibles à entendre, parce qu'à force d'être répétées, elles ont pris force de loi, caractère de dogme.

Un exemple? Bien volontiers. N'avez-vous jamais entendu une brave mère de famille déclarer qu'elle avait eu disons sept ou huit enfants, mais qu'elle n'en avait "réchappé" que deux? Réchappé! Le mot fait frémir. Ainsi, selon ces âmes simples, la destinée de tout enfant est de mourir, dès qu'il a vu le jour. Le miracle, c'est qu'il vive, qu'il se développe normalement, devienne un citoyen raisonnable, après avoir été un enfant comme les autres. C'est cela qui est surprenant. Quant on a réussi à lui faire passer le cap de la petite enfance, on l'a "réchappé"...

La mort n'est pourtant pas tellement en embuscade auprès des berceaux, quand on sait monter la garde, avec la vigilance, les bons soins, le sens commun et qu'on sait chasser d'alentour les donneuses de bons conseils. C'est pourtant le développement et la vie d'un petit enfant qui sont normaux. Pourquoi voir juste le contraire? Est-ce que cela vient encore du fond des âges, à l'époque où les conditions de vie n'étaient pas celles d'à présent et où notre mortalité infantile était une des plus élevées du monde? Il est vrai qu'on se consolait en se disant que chaque bébé qui partait devenait un "p'tit ange", mais de cela aussi on est, grâce à Dieu, revenus. J'en ai "réchappé" deux, ou trois! Ne trouvez-vous pas que c'est là une expression qui fait mal?

On parle aussi fréquemment de notre survivance. Pourquoi, survivance? Quelle terme de vaincus! Qu'avons-nous besoin de survivre? Mais c'est VIVRE qu'il nous faut, comme un peuple fort et puissant, qui a conquis ses libertés de haute lutte et n'a pas fini de se battre, comme un peuple qui va se débarrasser de l'épaisse couche de préjugés, d'enfantillages et de traditions périmées qui l'étouffe depuis si longtemps et qui va, enfin, ouvrir toutes grandes ses belles ailes blanches dans la lumière.

Survivre! Survivre à qui? Survivre à quoi? Sommes-nous morts? Notre jeunesse a-t-elle besoin de sentir qu'elle évolue dans un cimetière, ou dans un beau pays neuf, tout plein de promesses qu'il va tenir, au centuple, dès que cette guerre sera terminée?

Il ne faut pas se griser de mots. Le gargarisme aux pharses ronflantes n'est que trop connu chez nous. Les actes valent tellement mieux que les paroles! Notre jeunesse prouve actuellement, sur les rives de la Sicile ce qu'elle peut faire. Allez-vous dire que ce sont des "survivants", ces magnifiques gars, soldats jusqu'aux moelles, qui mettront le pied en France et s'y sentiront comme chez eux? Survivance!... Je vous demande un peu... Idée de valétudinaire. L'homme fort ne pense même pas à survivre. C'est vivre qu'il veut et notre grand pays est comme un jeune homme de vingt ans. Il faut bouter toutes ces vieilleries, toutes ces idées rancies dehors et à jamais. L'avenir est à ceux qui ont les yeux au ciel et la tête dans le soleil. Que les autres restent dans leurs ténèbres, cela les regarde, mais il n'y a pas d'exemple que la nuit ait triomphé de la lumière...

O.

M. et Mme Georges Condon et M. et Mme Gabriel Dubuc sont en villégiature chez le Dr et Mme Joseph Leblond, à Sanmaur.

* * *

Le Dr et Mme J.-A. Millet sont rentrés en ville après avoir fait un séjour au lac Beauport et à la Malbaie.

* * *

Mme René Desmarais et ses fils, Jean, Pierre et Paul, partaient hier pour une villégiature au lac des Quatorze Iles.

* * *

Mme Victor Gladu et sa fillette, Thérèse, sont retournées à Baie Comeau, après un court séjour à Montréal et à l'Assomption.

* * *

Réception

Mlles Madeleine Vézina et Lucile LeRoy ont donné un shower de verres, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Madeleine Sigouin, à l'occasion de son prochain mariage. La table était décorée de fleurs d'été.

* * *

Gravel-Lefebvre

Ces jours derniers, en l'église paroissiale de St-Jean de Matha, a été célébré le mariage de Mlle Laurette Lefebvre, fille de M. Léo Lefebvre, décédé, et de Mme Lefebvre, avec M. Hervé Gravel, fils de M. et de Mme Anselme Gravel. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé Barnèche. L'église était décorée de fleurs de saison et de massifs de palmiers et de fougères. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par le choeur des Enfants de Marie de la paroisse. La mariée, accompagnée de son oncle, M. Ephrem Rondeau, portait une robe de crêpe tanagra blanc, un voile de tulle illusion retenu par une touffe de fleurs d'oranger, et elle tenait un bouquet de gardénias et de pois de senteur blancs.

Après une réception à la résidence de la mère de la mariée, où les salons étaient décorés à profusion de fleurs d'été, les nouveaux mariés partirent en voyage. La mariée portait alors un ensemble de toile coco et blanc avec accessoires assortis.

* * *

Kluckner-Findlay

Récemment, en l'église Ste-Marie, de Slaugham, Angleterre, avait lieu le mariage du lieutenant (infirmière) Lois-Theodora Findlay, fille de M. Victor-C. Findlay, décédé, et de Mme Findlay, de Lennoxville, Qué., avec M. A. Ralph Kluckner, surveillant du Y.M.C.A. canadien, fils de M. et de Mme Kluckner, de Vancouver. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé Jacomb-Hood, assisté du capitaine R. Scott, padre du 14th Canadian General Hospital. La mariée, accompagnée de son frère, J. Earl Findlay, du C.A.R.C., portait l'uniforme de sortie des infirmières canadiennes. Elle tenait un livre d'heures, cadeau de sa mère. Le lieutenant (infirmière) Jeannette Savard, dame d'honneur, portait aussi son uniforme. Le capitaine Neil Smith, du Corps dentaire canadien, agissait comme garçon d'honneur. MM. G. McDiamid et D. Burton, tous deux du Y.M.C.A., outre-mer, plaçaient les invités.

La réception, après la cérémonie, eut lieu à la résidence de M. et de Mme O.-T. Norris, "Tilgate Forest Lodge", à Crawley, Surrey. Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage. Pour voyager, la mariée portait une robe de lainage bleu pâle avec des accessoires brun foncé et un bouquet d'orchidées jaunes au corsage.

* * *

Fiançailles

M. et Mme Charles Dagenais annoncent les fiançailles de leur fille, Thérèse, avec M. Jean-Paul Desmarchais, fils de M. et de Mme Alphonse Desmarchais.

* * *

Prochains mariages

Le mariage de Mlle Isabelle Hallé, fille de M. Philippe Hallé, de Sherbrooke, et de Mme Hallé, décédée, avec M. Allison Villeneuve, de Montréal, fils de M. Albert Villeneuve, décédé, et de Mme Villeneuve, aura lieu en la cathédrale de Sherbrooke, à 8 h., le samedi 17 juillet.

* * *

Le mariage de Mlle Rita Blair, fille de M. et de Mme Harold Blair, de Beauharnois, avec M. Jean-Paul Massey, fils de M. et de Mme Osias Massey, de Melocheville, sera célébré samedi prochain, en l'église St-Clément de Beauharnois.

On décide de sévir contre les chiens errants à Granby

GRANBY, 14. (Du correspondant du Canada) — Les autorités municipales de Granby vont désormais sévir contre les chiens errants qui causent des dégâts aux jardins et aux parterres. A leur dernière séance, les membres du conseil municipal ont en effet rappelé que les agents de police sont autorisés à abattre "les chiens qui n'ont pas de licence" et que les amendes prévues par les règlements seront imposées aux propriétairess des chiens qui endommagent la propriété

FIN DE SAISON DE H. R.

ÉCOULEMENT DE CHAPEAUX

à ½ Prix

Tous les chapeaux de paille, de feutre et de tissu venant de nos collections du printemps et du début de l'été . . . y compris copies de modèles importés H. R. . . . antérieurement $5 à $25 . . . maintenant diminués exactement de la moitié du prix...

2.50 à 12.50

Magasinez confortablement . . .
. . . tout l'immeuble H.R. est climatisé!

HOLT RENFREW

Angle Sherbrooke et de la Montagne

A la sud-américaine

Joan Leslie, artiste de la RKO, démontre son approbation des bonnes relations de son pays avec ses voisins de l'Amérique du Sud en portant à son revers de jaquette une épingle d'influence latine, composée de crin de cheval, de terre cuite et de feutre. Cette épingle qui vient de la Californie a été faite avec des matières non essentielles et remplace avantageusement les bijoux de costume en métal, si précieux pour la durée de la guerre. Le chapeau de Mlle Leslie, en feutre noir avec bord festonné, est la dernière nouveauté.

JUMPER OU BAIN-DE-SOLEIL

Patron no 9094

L'un des modèles les plus gais et les plus pratiques que nous vous ayons présentés jusqu'ici est sans contredit ce charmant jumper qui peut être converti en bain-de-soleil, en omettant la blouse. Remarquez la jolie encolure en forme de coeur, l'ouverture dans le dos boutonnant jusqu'à la taille. La blouse tailleur est à manches courtes ou longues. Ce patron numéro 9094 est établi dans les grandeurs 12, 14, 16, 18 et 20 seulement. La grandeur 16 requiert 3¼ verges en tissu de 35 pouces de largeur pour le jumper, et 2 verges pour la blouse.

Vous pouvez vous procurer ce patron en en faisant la demande au Service des Patrons LE CANADA, 33 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de VINGT SOUS (20c) en monnaie ou bon de poste. Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont plus acceptés.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

L'entretien des souliers blancs

L'été sans souliers lbnacs, ce ne serait pas l'été. Ils sont frais, gracieux, aimables à porter, et ils ont, de plus l'immense avantage de s'accommoder à toutes nos robes légères de couleurs claires. Seulement, pour avoir vraiment du chic, il faut que les souliers blancs soient toujours parfaitement entretenus.

Pour obtenir ce résultat, il faut tout d'abord, choisir un blanc à nettoyer de bonne qualité. Puis, savoir donner aux souliers les soins préliminaires.

Toute paire de souliers devrait avoir sa propre paire d'embauchoirs (c'est une bagatelle). Dès qu'on les retire, il faut les examiner, les brosser soigneusement, ou simplement les passer au chiffon. Avant de les nettoyer au blanc, il faut enlever avec soin toutes les taches, soit avec un nettoyeur ordinaire, dont on se sert pour les bains et les éviers, soit avec une pierre ponce. Les taches disparues, on passe encore les souliers au chiffon et on applique le blanc avec soin, sans faire de larges marques. On laisse sécher à l'ombre, en ayant soin de mettre les souliers dans leurs embauchoirs.

Si on a pris la pluie avec des souliers blancs, il faut les essuyer convenablement dès qu'on les a retirés, puis, remplir les souliers humides de papier de journal qui absorbe l'humidité et les empêche de se déformer et de se détériorer. Le lendemain, on brosse ou on essuie soigneusement les souliers et on procède comme il est dit plus haut.

Les souliers de deux tons demandent quelques précautions nouvelles, car il faut éviter que le blanc paraisse sur le brun, le noir ou le bleu, qui sont cirés à leur tour avec une crème ad hoc.

Pour l'été, mieux vaut ne pas porter des souliers à talons trop hauts. Les talons moyens sont plus confortables. Si vous aimez, vu leur rareté, ne pas porter de bas, soignez bien vos jambes et teignez-les au moyen de ces lotions qu'on trouve facilement dans le commerce et dont l'emploi est des plus aisés.

Dites-vous bien aussi que si vous soignez bien vos souliers blancs, ils vous donneront un meilleur usage, sans compter que tout le temps que vous les porterez, ils témoigneront en faveur de votre élégance.

On décourage tout commerce avec Hitler

Des observateurs financiers disent que les dettes allemandes d'après-guerre ne seront jamais réglées

LONDRES, 14. (O.N.A.) — Une heureuse idée au sujet de la conduite de la guerre économique nous est ici présentée par les observateurs financiers. Son but est de décourager l'exportation de marchandises des pays satellites.

Le "Financial News", le plus important journal financier de Londres, propose dans un article de fond que les Alliés proclament dès maintenant leur certitude que toute réclamation commerciale contre l'Allemagne ne sera pas honorée après la guerre. Ceci signifie que tout exportateur de marchandises au Reich en temps de guerre court fort le risque de perdre son placement.

L'article en question souligne également que l'Allemagne fait actuellement la majeure partie de son commerce à l'étranger sous promesse de livraison après la guerre. Le gouvernement hongrois pro-allemand a récemment approuvé une entente de ce genre conclue avec les producteurs hongrois.

Le clergé combat les quislings en Norvège occupée

Le Rév. Froeyland fait un vain appel au jeune clergé pour qu'il collabore avec l'Axe

WASHINGTON, 14. (O.N.A.) — Les nouveaux diplômés en théologie des séminaires norvégiens font, rapporte-t-on aujourd'hui, cause commune avec le clergé qui s'oppose au gouvernement quisling de ce pays. Parlant à l'ordination de deux prêtres à Oslo récemment, le rév. Froeyland, évêque officiellement reconnu par le gouvernement collaborationniste, a dit qu'il faut moins blâmer les nouveaux théologiens des désordres causés par "certains prêtres que ceux qui les appuient financièrement.

La majorité des évêques norvégiens "sont retournés aux Catacombes; ils refusent de prendre part à la vie de l'église", a aussi dit ce prélat à la solde des quislings. Ce qui plus est, de continuer, de jeunes théologiens nouvellement ordonnés se joignent immédiatement au clergé qui fait la grève, et refusent d'assumer les fonctions pour lesquelles on les a préparés.

Un journal suédois, le Nya Dagligt Allehanda, rapporte que l'église de Soerrissa dans le nord de la Norvège, a été réquisitionnée par les Allemands pour y loger des munitions. Un autre église de Narvik a été utilisée durant l'hiver pour abriter des caisses de Rhum et de vins.

A la mémoire de Mme Pierre J. Héroux

"Vita mutatur, Non tollitur"

Le 9 juillet au matin s'est éteinte doucement à sa demeure 2140, rue Rachel est, Mme Pierre-Joseph Héroux, née Loranger (Amanda), âgée de 80 ans, veuve de Pierre-J. Héroux, bien connu dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, où il fixa sa maison de famille et ses affaires il y a trente-cinq ans. En plus de son mari, Mme Héroux avait aussi perdu une fille, garde Marie-Louise Héroux, et un fils, Maurice Héroux, F.I.C.

Mme Héroux était une de ces Canadiennes attachantes à l'âme profondément chrétienne, à l'esprit gai, au coeur large et généreux. Alitée depuis plusieurs mois, elle n'a cessé d'être la maîtresse de maison modèle dont l'esprit vif demeure ouvert au moindre détail de l'hospitalité. En ces derniers jours, parlant difficilement, elle se préoccupait encore de tous et de chacun de ses visiteurs et visiteuses, des égards dus au prêtre, au médecin, aux amis, se plaignant doucement de causer aux autres du travail et des soins, et souriant quand même, malgré ses souffrances.

Quatre-vingts ans! Avait-il vraiment cet âge le cher visage auréolé de cheveux blancs qui nous accueillait si bien en ouvrant tout son coeur?

A travers les fluctuations, les angoisses comme les saines joies d'une longue vie, avoir tenu bon dans un chrétien optimisme, avoir parfait l'éducation de huit enfants et de sept petits-enfants, c'est déjà une couronne de gloire à poser sur le front de cette femme forte, de cette épouse incomparable, de cette mère que son fils et ses filles pleureront toujours.

Mme Héroux laisse en cette vie une famille assez nombreuse: sa soeur, Mme Odilon Bellemare, de Yamachiche; ses enfants: Mme H.-D. Desloges (Aurore), Mme A. Messier (Antonio), Louis-Georges Héroux, S.J., Mme Eloi Baillargeon (Cécile), Mlle Laurette Héroux, et Soeur Sainte-Marthe du Sauveur, C. N. D., (Blanche); ses petits-fils et petites-filles: Madeleine, Jean, Pierre, Françoise, Yvette et le capitaine Yvon Desloges, R.C.A., Mme Honoré LeFrançois (Jeanne Messier (Antonia), Louis-Georges Baillargeon, Mme J. Saintonge, d'Arvida (Madeleine Baillargeon), Jacques Baillargeon; un arrière-petit-fils, Jacques Desloges; sa belle-soeur, Mme Jos. Loranger, de Montréal, et de nombreux neveux et nièces.

Maintenant qu'elle repose dans la paix de l'éternelle vie, le souvenir de Mme Héroux reste à ceux qui l'ont connue et estimée, une consolation et une espérance; car si les coeurs sont brisés par le vide de son absence, ils se fortifient avec l'attente du revoir éternel et sans fin, redisant avec la Sainte Eglise:

"Vita mutatur, non tollitur"

UNE AMIE.

Montréal, 10 juillet 1943.

Robe gracieuse pour les soirs d'été

Cet été, la symphonie en blanc et noir est à l'honneur le soir. En voici un fort joli exemple: La jupe en crêpe noir, légèrement plissée devant, est montée sur une étroite ceinture de même tissu. La blouse coupée à la taille est en piqué blanc et boutonne dans le dos. L'encolure montante arrondie est festonnée et garnie d'un petit ruban de velours noir gracieusement noué devant; le bord des manches est également fini en feston.

Le Cap. Chicoine commandant des renforts en Afrique

Cet officier est le fils d'un citoyen bien connu de Québec

QUEBEC, 14. (Du correspondant parlementaire du Canada)—Le capitaine Hubert Chicoine, qui commande le détachement canadien-français faisant partie des renforts canadiens arrivés en Afrique, est un Québécois. Agé de 34 ans, il est le fils de notre concitoyen, M. J.-A. Chicoine. Il s'est enrôlé au début de la guerre dans le Royal 22e régiment et il partit pour outre-mer en août 1940. Son frère, le lieutenant Frédéric Chicoine, 32 ans, du Royal 22e régiment également, est en service outre-mer depuis 1941. Tous deux ont été attachés à des états-majors depuis leur séjour en Angleterre.

Le capitaine Hubert Chicoine, d'après les dépêches a été choisi pour un poste de confiance de la campagne de Sicile.

Parmi les autres officiers du détachement, on remarque le nom du lieutenant Jacques Chouinard de Montmagny, fils de M. Alexandre Chouinard, avocat, conseil du roi, ancien député libéral de Gaspé-Sud à la Législature de Québec. Le lieutenant Chouinard est avec le Royal 22e régiment outre-mer depuis plus d'un an.

On construit, dans des chantiers maritimes d'Australie, des centaines de barges et autres petits navires utilisés par les forces armées alliées.

LA JOURNÉE ASTRALE

Par ALIZEE

(Spécial au "Canada", droits réservés)

Savez-vous pourquoi le jeudi est la journée des vacances. Motif naturel d'abord, c'est qu'on est au milieu de la semaine, et qu'au milieu de chaque période astrale, (car toutes les périodes de temps sont des périodes astrales, étant calculées sur le passage d'un astre ou la révolution de la terre), il y a lieu de faire halte, de se reposer, de souffler un peu. Si on se force trop à midi, si on travaille trop fort le jeudi, si on s'accable de travaux vers la cinquantaine, l'expérience a montré que l'on s'expose à subir de gros dégâts de santé. Au moral même, au milieu du jour, de la semaine, de la vie, l'on ressent une fatigue qui indique qu'il faut s'interdire les trop grands efforts, se ménager, s'arrêter un moment, ne serait-ce que pour réfléchir.

Le jeudi, jour de congé, est aussi une tradition historique qui remonte à l'antiquité. Elle avait du bon, puisque les plus sages des hommes, les gens d'église, l'ont gardée. La respecter autant que possible ne pourra que nous valoir du bien.

Si vous êtes né du

21 mars au 21 avril, il faut vous souhaiter jeudi d'être en vacance, en voyage de plaisance, en congé tout au moins, car c'est une journée idéale pour ça. Prenez les choses aisément aujourd'hui; repoussez énergiquement toute pensée assombrissante, tout mauvais souvenir, toute inquiétude sur l'avenir. Soyez heureux, tout d'ailleurs vous y aidera.

21 avril au 21 mai, vous avez devant vous une journée très précieuse pour les petits travaux ménagers et domestiques. Aimez-vous jardiner? cultivez-vous des fleurs dans le parterre Alors, bâclez l'ouvrage au plus tôt, revenez tôt du bureau ou de l'usine, mettez-vous à l'aise et bêchez, piochez, arrosez, cueillez même si les pousses sont bonnes. Il y a plus de plaisir à cueillir ses radis qu'à acheter les melons du voisin.

21 mai au 21 juin, vous allez vivre une journée étonnamment chambardée. Rien ne se passera comme vous le prévoyez. Tout ira assez bien tout de même, sauf les nouvelles par correspondance, qui seront probablement mauvaises.

21 juin au 21 juillet, journée difficile, inégale, pleine d'embuches, pertes d'argent, décisions insuffisamment mûries, risques d'accident. Evitez donc de voyager aujourd'hui. Si vous allez à la campagne, il vaudrait peut-être mieux ne pas vous baigner.

21 juillet au 21 août, journée agréable et facile. Les jeunes filles, les jeunes femmes qui ont encore le goût d'aller dans le monde, de rencontrer des amis, seront probablement charmées de leur soirée. Par exemple, rentrez tôt. Car vers onze heures il y a un certain risque d'accident, ou un peu de fatigue, de dépression.

21 août au 21 septembre, journée difficile mais féconde. Vous, vous devrez travailler. Si vous êtes médecin, ou infirmière, levez-vous tôt, travaillez tard, accordez-vous plusieurs petites pauses, repos de cinq minutes, au cours de la journée. Buvez beaucoup, ni trop chaud ni trop froid. Si vous êtes gourmande, grignotez des bonbons, goûtez à des "fruitages" de la saison. Votre journée se passera très active et très agréable. Et ce petit excès innocent sera sans danger aujourd'hui.

21 septembre au 21 octobre, indications sensiblement pareilles aux précédentes. Une légère variante pour les toutes jeunes filles. Souvenez-vous que pour se faire des relations choisies, il faut commencer jeune à connaître les gens, les gens dignes de l'être, naturellement. Ce soir, recevez, sortez; ce sera une bonne occasion.

21 octobre au 21 novembre, votre caractère violent, impétueux, acharné vous empêchera sans doute de profiter pleinement de la belle journée qui s'offrait à vous. Si vous pouviez vous appliquer à vous traiter plus doucement vous-même, ce serait tellement mieux!

21 novembre au 21 décembre, journée agréable mais un peu vide. Il y a des jours comme ça; tout va bien, c'est-à-dire que rien ne va mal. Mais on n'a rien, on ne s'ennuie même pas, on a l'impression de ne pas vivre. C'est là que l'habitude de la lecture sérieuse ou de la méditation, du courageux tête-à-tête avec ses pensées, est un don bien précieux, et combien fécond dans l'avenir. Il faut de ces heures vaines, les plus riches de la vie.

21 décembre au 21 janvier, la température qui sera plutôt douce à tout le monde, vos sera pénible. Vous serez irritable, vous digérerez assez mal; blâmez la lune, qui grandit toujours et dont la face éclairée agit sur vos nerfs en croissant.

21 janvier au 21 février, journée calme mais assez occupée. Vous aurez de petits travaux à faire ou à finir. Si vous travaillez, à l'usine, ou au bureau, occupez votre journée à des travaux de routine. Finissez tôt. Ce soir, longue marche au grand air, vers le nord, sur la terre ou l'herbe, si possible.

21 février au 21 mars, journée heureuse également. Mais vous devrez faire attention à divers accidents de santé, la température peut changer et vous êtes sensible au froid. La journée est également exposée aux maux d'estomac. Ne buvez pas froid, règle générale.

Détruire toute l'aviation nazie

C'est l'une des espérances du peuple tchécoslovaque

CALGARY, 14. (C.P.) — Le peuple de Tchécoslovaquie sera content quand les nations alliées auront détruit complètement l'aviation nazie et se seront emparés de l'aviation civile allemande, après la guerre. Voilà ce qu'a déclaré, dans un interviou, le vice-maréchal de l'air K. Janousek, de l'aviation tchécoslovaque.

L'autre projet important sera la disparition du pays de toutes les produire des munitions et de reindustries allemandes capables de donner à la jeunesse allemande le goût de la guerre.

Le vice-maréchal de l'air a ajouté que le gouvernement tchécoslovaque en exil était reconnaissant aux Canadiens de la courtoisie avec laquelle ils ont aidé leurs aviateurs à l'entrainement aérien

Feuilleton du "Canada"

Jusqu'au Bout

Par Pierre Dhaël

No 57 — 14 juillet 1943

(suite)

—Quand vous êtes arrivé à Rome, vous étiez fiancé à Mlle de Fonbrune?

—En effet.

—M'est-il permis de vous demander si cette jeune fille est entièrement libre de ses engagements envers vous?

—Entièrement, et elle s'est libérée de sa propre initiative... Je lui garde très exactement l'amitié d'un grand frère que j'ai toujours été pour elle, et une admiration sans égale pour sa franchise et sa loyauté envers moi.

—Je suis heureux, au delà de tout, de vous entendre parler ainsi.

Sur le visage de Raoul passa une expression de satisfaction qui semblait, tant elle était vive, le soulagement de quelque souci personnel.

—Je crois comprendre que vous n'êtes pas insensible à son charme, à ses hautes qualités? Suis-je indiscret de m'exprimer ainsi?

—Non. De vous à moi il n'y a nulle indiscrétion... Mais je désire encore attendre, pour révéler mes intentions à d'autres... Il est naturel que mon père en soit informé le premier. La démarche que je fais auprès de vous avait pour but de m'assurer...

—Que vous ne chassez pas sur mes terres! interrompit joyeusement Raoul.

—Si vous voulez... c'est à peu près ça!

—Soyez tout à fait tranquille; Danielle et moi nous étions engagés comme des enfants; or, pendant nos courtes fiançailles, nous n'avons éprouvé l'un pour l'autre que des sentiments analogues à ceux qui avaient enchanté notre première jeunesse.

François, de ses mains longues, rajustait sa cravate qui n'en avait aucun besoin.

—Oui, dit-il ,sur ces bonnes amitiés, on essaie parfois de greffer autre chose... Et puis, l'on a des déceptions!...

Raoul qui le regardait avec des yeux pénétrants, crut surprendre un pli amer au coin de bouche. Que pouvait-il y avoir entre ce jeune homme obstiné et la douce Chantal? Pour le savoir, il empêcha l'entretien de dévier.

—L'amour ne daigne pas suivre les chemins tracés d'avance... Il a besoin de stimulants... de victoires... d'aspects nouveaux...

—Pourquoi ne serait-il pas, aussi bien, l'éclosion douce de sentiments se transformant peu à peu sous l'influence des premiers éveils du coeur?

—Non, répondit Raoul un peu sèchement; l'amour s'alimente du désir de l'inconnu et des difficultés de la victoire.

En parlant ainsi il se demandait si Chantal était bien hors de l'esprit de M. de Vauxelles. La jalousie causa une souffrance à son coeur et mit une ombre sur son front.

Surpris de voir ce visage soudain fermé, François demanda:

—Projetez-vous aussi de vous marier?

—J'y pense souvent; je crois que l'homme ne peut trouver que dans cette voie son plein développement moral.

—Et puis, il y a l'enfant! l'enfant magnifique qu'on voit accéder chaque jour à l'intelligence, à la vie du coeur, aux trésors merveilleux que l'humanité a amassés pour lui.

Annunziata apportait du muscat, des biscuits. Et mirent son verre que parfimait la liqueur capiteuse d'un beau rouge doré, Raoul voulut cette fois changer de conversation. Il questionna François sur sa mission et lui parla de ses propres projets.

Leur entretien dura longtemps, ils se plaisaient, se découvrant des affinités secrètes...

Négligemment, Raoul jetant des coups de sonde, fit des allusions à Chantal:

—Son frère est un de vos amis?

—Dites plutôt: un camarade et un cousin.

Ainsi, François écartait le mot "ami".

—Etes-vous en correspondance avec lui?

—Non. Je vous avouerai qu'il y a entre nous trop peu de points communs pour avoir quelque chose à nous écrire. Sa soeur lui est infiniment supérieure.

—Des peintres de la villa Médicis m'ont parlé de lui assez durement!

—Jalousie de métier!... Rappelez-vous que Ingres se bouchait le nez devant les toiles de Delacroix, que Gauguin a fait rire, et que Manet fut exclu du Salon!...

—C'est surtout son caractère qu'ils critiquent.

—Peut-être n'ont-ils pas tort... Saint-Vallier obéit à sa nature, sans se soucier d'autre chose. Il faut avoir de l'indulgence pour un artiste...

François ne soupçonnait donc rien des fâcheuses affaires sur lesquelles lui, Raoul, avait été éclairé en France?... Au fait, on avait peut-être exagéré; les choses n'étaient pas aussi graves qu'on l'avait dit. Il se plut à l'espérer.

Cinq heures sonnaient à une horloge voisine... Les jeunes gens se quittèrent.

—Je ne vous félicite pas encore, dit Raoul, puisque votre inclination pour Danielle est un secret, mais l'idée qu'elle vous est chère, me rapproche de vous, croyez-le bien. Je vous l'exprime avec beaucoup de sincérité et serai heureux d'étendre à son mari l'affection que j'ai pour elle.

—Merci de tout coeur, et à bientôt.

. . . . . .

"Que la vie est curieuse, se disait Daubry; des forces mystérieuses agissent en dehors de nous et conduisent les événements..."

Puis, la pensée du jeune homme s'envola vers Chantal, son clair visage, sa fraicheur d'âme, sa dignité, son intelligence formée au respect des traditions les plus belles, des principes les plus hauts... Avait-elle deviné tout ce que, par réserve, par prudence, il ne lui disait pas? N'avait-elle pas une façon particulière de le regarder, de lui sourire avec confiance?... Accepterait-elle d'être sa femme un jour?... Oh! l'émotion poignante qui le saisissait quand il était à ses côtés!... Il la sentait prédestinée à son bonheur!

Mais il fallait attendre encore... Il soupira et se remit à son travail...

. . . . . .

Décidément... Raoul ne pouvait rien faire chez lui ce soir; il décida d'aller pousser une visite au Père Chevrollet.

. . . . . .

Comme il sortait, il croisa M. Bernolle, pensionnaire de la Villa Médicis, avec lequel il avait les meilleures relations.

—D'aubry!... Où allez-vous de ce pas léger?

—Que je suis content de vous voir! Si content que je prends votre route.

—Ma route?... Eh bien! Allons au café de Venise; il y a, paraît-il, un orchestre excellent; l'avez-vous déjà entendu?

(à suivre)

CHRONIQUE JUDICIAIRE

par Adh. NANTEL — Prix David 1932

La bataille de Longueuil entre Fernandel et son propriétaire

Affaire qui a certainement scandalisé papa Lanoix et "Ceux qu'on aime" — La femme du plaignant. L'industrie laitière. — Le mâchefer indigeste

Fernandel et Armandin habitent à Longueuil, la si jolie petite ville de la rive sud, écrasée en damier, rouge par ses maisons de briques et verte par ses beaux arbres et qui abrite la vie si intéressante de la famille Lanoix dans "Ceux qu'on aime".

Disons de suite que nos deux héros ne s'aiment pas. Fernandel est, depuis onze ans, le locataire d'Armandin, et s'il en a coulé de l'eau, sous le pont Jacques-Cartier, depuis ce temps-là! Les deux se sont battus ces jours derniers, et hier, devant le juge René Thèberge, ma'me Armandin a admis avoir giflé Fernandel parce qu'il l'avait traitée de "m... v..." Le témoin n'a portant aucun intérêt pour l'industrie laitière. Enfin!

Le tribunal, avec une patience d'ange, a écouté les prétentions des deux parties pendant deux heures, sous un soleil de plomb qui grimaçait sa chaleur dans toutes les fenêtres. Me René Larivée, avocat du ministère public, et Pierre-Paul Langis, avocat de la poursuite privée, firent d'abord entendre la femme de ce pauvre Armandin, fendu en plein front par un coup de poing de Fernandel, qui l'avait tout d'abord manqué de son râteau aux dents d'acier. Madame a la parole:

"Notre locataire Fernandel a mis le pied sur mon perron, et il a osé me toucher à l'épaule, un peu plus bas même... C'est alors que je l'ai frappé au visage. Mon mari est arrivé pour me protéger et la bataille a commencé pour de bon."

—N'avez-vous pas aidé votre homme à battre le prévenu Fernandel? demande Me Antoine Lamarre, c.r., avocat de la défense.

—Non, moi je l'ai frappé pendant que j'étendais mes dessous de soie (ô nostalgie de l'adolescence!) Quand je suis alliée pour défendre mon mari, il m'a traité de "m... v..." Cela m'a sortie de mes gonds. Je ne suis pas une "va..." J'aime le lait, mais pas à ce point, Son Honneur...".

La défense de Fernandel

L'inculpé dit qu'il dépasse la quarantaine et qu'il occupe "depuis onze ans de trop" le second étage d'Armandin, qui lui, habite au rez-de-chaussée. La chicane commença dans une laiterie, et le témoin explique:

"J'étais à charger du mâchefer dans mon camion quand j'ai vu passer Armandin. Je lui criai en farce: "C'est bon pour l'estomac, du mâchefer, en veux-tu?" il lâche sa "barouette", vient à moi et me dit: "Tu vas le quitter, mon logement, mon "mau..." Je reviens chez moi et madame Fernandel était à à étendre son linge. Elle me cric: "C'est toé mon mau... co... (censored) qui bat mon mari?" Je tenais mes deux enfants, un chaque main. J'en échappe un lorsqu'elle me frappe en pleine figure. Je jure que je n'ai pas touché à madame et je n'ai pas même tenté de la "griffer". Son mari arrive et me passe son râteau "en action" sur la tête en m'appelant un "c... de... ch..." (enfant de choeur, peut-être). Il grinçait des dents, il écumait, et mon bébé était toujours par terre qui gémissait. Armandin était rendu sur mon terrain et je me suis défendu. Il a sauté sur moi, m'a "entrelacé" par le cou et m'a tiré vers la "shed". Je me suis dépris et sa femme bûchait sur moi de plus belle. Quinze jours avant il m'avait dit: "Si ça me coûte cent piastres, je te la casserai la gu..." "On a déchiré ma chemise et sa femme a arraché un morceau de mon pantalon."

Me Lamarre plaide légitime défense. Me Larivée argumente que les voies de fait ont été prouvées et, à cinq heures, le juge, en s'épongeant le front, ajourne le prononcé de son jugement à ce matin.

Cour Supérieure

Division de Pratique

le 14 juillet 1943

Lasalle Builders Supply Ltd, contre P. Molini et Canadian Vickers Ltd; jugement déclarant la saisie-arrêt bonne, valable et tenante.

The Canadian Bank of Commerce contre Fred L. Kirby et Fairchild Aircraft Ltd; jugement déclarant la saisie-arrêt bonne et valable.

Independent Tobacco Inc. contre R. Small et People's 5-10-15c to $1.00, t.s.; jugement déclarant la saisie-arrêt bonne, valable et tenante.

Keefer Realty Corp. contre Clare Osborne Equipment Ltd; jugement condamnant le défendeur à payer à la demanderesse la somme de $520.00, avec intérêt et dépens.

Mlle A. Béchard et al contre A. P. Sandt et L. Racicot, m.e.c.; jugement déclarant les demanderesses seules et uniques propriétaires de l'immeuble.

L. Kohn contre J.-P. Ducharme; jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de $110.02, avec intérêt et dépens.

Dame R. Berlinguette contre Dame A. Grenier jugement condamnant la défenderesse à payer à la demanderesse la somme de $946., avec intérêt et dépens.

Sternthal Brothers contre N. Heller; jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de $100., avec intérêt et dépens.

R. Leclerc contre S. F. Lambin; jugement condamnant le défendeur à payer à udemandeur la somme de $140.41, avec intérêt et dépens.

R. Desmarais contre E. Lachapelle; jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de $140.41, avec térêts et dépens.

L. Picard contre L. Paquin; jugement condamnant le défendeur à payer à la défenderesse la somme de $104.72, avec intérêt et dépens.

Canadian Acceptance contre E. A. Renaud; jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de $517.50, avec intérêt et dépens.

A. Lambert Inc. contre P. Scarpino; jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de $234.50, avec intérêt et dépens.

L. Gravel contre L. Savage; jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de $169.60, avec intérêt et dépens.

L. A. R. Warren contre N. Measos; jugement donnant acte à la demanderesse de sa renonciation.

Un pantalon et son "contenu"

Paul-Emile Tremblay, 18 ans, sans domicile connu, coupable d'avoir volé non seulement le pantalon de M. Georges Denis, rue Des Ecores, 6666, mais aussi le contenu des goussets (qui gardaient dans leurs plis $160)), a été hier, condamné à une peine de prison de 2 ans, par le juge C.-E. Guérin.

Présumé incendiaire en correctionnelle

Gordon Harse, 28 ans, rue Roch, 4595, passait hier en Correctionnelle, devant le juge Omer Legrand, sous l'accusation d'avoir allumé un incendie, en arrière des numéros 7553 et 7779, rue Querbes, à Outremont, les 3 et 4 juin. Le présumé incendiaire a protesté de son innocence. Le tribunal fixa au 20 juillet la date de l'enquête judiciaire et refusa tout cautionnement d'ici là.

Du crédit qui se mue en argent comptant!

Moses Schlein, rue S.-Hubert, 6597, coupable d'avoir vendu un paletot à crédit, sans exiger un dépôt initial, tel que requis par les ordonnances de guerre, a été condamné hier à une amende de $100 et aux frais, par le juge Edouard Tellier. Me Hugh O'Donnell, c.r., représentait la poursuite.

Réélu président

L'hon. Perrault Casgrain, c.r., de Rimouski, député de Gaspé-Nord à l'Assemblée législative et ministre d'Etat du gouvernement Godbout, a été réélu, pendant la dernière fin de semaine, président de l'Association du Barreau rural de la province de Québec. L'hon. Arthur Giroux, conseiller législatif, a été élu vice-président. L'hon. Louis S.-Laurent, ministre de la justice du Canada, M. P.-J.-A. Cardin, député de Richelieu-Verchères à Ottawa, le juge Wilfrid Laliberté et M. Maurice Duplessis ont adressé la parole à ce congrès qui a eu lieu à Victoriaville.

Défendeur exonéré par le juge Denis

M. Allan-W. Linddell, de Westmount, ne pouvait voir la voiture du demandeur

M. Antonio Comtois, victime d'un accident d'automobile, réclamait $230.68 de M. Allan W. Liddell, de Westmount. Dans un jugement rendu hier, l'hon. juge Jean Denis, de la Cour supérieure, déboute le demandeur de son action, avec dépens, mais sans autres frais sur les amendements à la déclaration, en vertu d'un jugement du 11 janvier 1943.

La collision entre les deux voitures s'est produite le 24 septembre 1941, à 6 heures du soir, à l'intersection des rues Drummond et Osborne, à Montréal. Dans ses conclusions, la Cour expose:

"Un examen minutieux de la conduite du défendeur Liddell, au moment de l'accident établit qu'il n'a commis aucune faute. Il circulait à une vitesse raisonnable, soit 18 milles à l'heure. En tenant compte des automobiles stationnaires du côté nord de la rue Osborne, le défendeur circulait à sa droite, en autant que cela lui était possible. Le défendeur n'a vu et ne pouvait voir la voiture de Comtois avant le moment où elle est apparue devant les autos stationnaires. A ce moment les deux automobiles étaient tellement près l'une de l'autre qu'il a été impossible au défendeur d'arrêter en temps utile pour éviter la collision. Le défendeur n'avait et ne pouvait avoir aucun soupçon qu'une auto pouvait se trouver au lieu de la collision parce que aucun conducteur n'avait le droit de placer une automobile à cet endroit. En d'autres termes, aucune voiture conduite selon la loi et les règles élémentaires de la prudence ne pouvait se trouver à l'endroit où était l'auto du demandeur Comtois lorsque le défendeur Liddell l'a aperçue."

Me J.-F.-P. Lanctôt, c.r., représentait le défendeur Liddell. (C. S. 204,410)

On est forcé à la discrétion sur nos officiers en Sicile

On attend l'autorisation du commandant en chef pour divulguer leurs noms

OTTAWA, 14. (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — Le ministère de la Défense nationale a déclaré aujourd'hui avoir reçu maintes demandes d'information quant aux noms des commandants canadiens et des formations qui prennent part à la campagne de Sicile. Lundi dernier, une dépêche de Malte mentionnait les noms de certains officiers haut gradés des armées britannique et américaine servant en Méditerrannée sous le général Eisenhower. Toutefois, cette liste ne donnait aucun renseignement quant aux officiers britanniques, canadiens et américains dirigeant les unités et les formations d'assaut des forces alliées présentement en Sicile. Le ministère déclare qu'il est impossible de divulguer les noms de ces officiers et de ces formations tant que le commandant en chef n'en donnera pas l'autorisation. Pour le moment, des raisons élémentaires de sécurité empêchent de communiquer ces renseignements au public. Comme le commandant en chef est responsable du succès de cette campagne, il est juste qu'on ne révèle pas ces noms sans son autorisation, car il est encore le juge le plus compétent en la matière.

Le figaro trop négligent

H. Hall, rue S.-Antoine, 1186, figaro de carrière, négligea de transmettre sa cotisation mensuelle au comité conjoint des maitres-barbiers. L'inculpé se déclarait coupable, hier, devant le juge Omer Legrand. Une amende de $1 et le paiement de frais qui frisent (sans calambour) $20, étaient imposés par le tribunal. Me Lucien Bourbonnais représentait la poursuite.

Voies de fait peu banales

Il y a des accusations de voies de fait peu banales. Ainsi hier, devant le jjuge Omer Legrand, M. Lucien Lajeunesse, rue Clarke, 9113, traduisait à la barre Pascal Foti, rue Waverly, de lui "avoir serré le cou avec ses deux mains". Un plaidoyer de non-culpabilité était enregistré, puis Me Fabio Monet, c.r., avocat de la défense, après avoir souligné la futilité de la plainte, obtenait la libération de son client sur parole d'ici le procès, fixé au 21 juillet.

Un soldat portant un oeil de vitre a subi avec succès l'examen médical et a été admis dans l'Armée anglaise.

Locataire qui se trompe de section et perd sa cause

Réclamation de $140 renvoyée par la Cour supérieure

M. O'Neil English policier et gardien, à S.-Joseph-de-Sorel, district judiciaire de Richelieu, poursuivait dernièrement son propriétaire, M. Elphège Champagne, de Contrecoeur, en remboursement de $140 de loyer qu'il alléguait avoir payé de trop. Dans un jugement très au point rendu hier, l'hon. juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure, renvoie l'action avec dépens et donne raison à Mes Honorius Michaud, de Sorel et Francis Fauteux, c.r., avocats du défendeur Champagne. La Cour souligne dans ses conclusions:

"Le seul moyen à la disposition du demandeur pour faire diminuer son loyer c'est de s'adresser au Comité des loyers, en vertu du prix qu'il paye actuellement et qu'il a payé en vertu de son bail, dépasse de $10 les loyers légaux prévalant le 10 octobre 1941, pour des immeubles semblables, dans la même localité, et non de poursuivre en vertu de l'article 14 de l'Ordonnance 108 pour se faire rembourser des sommes payées en sus du loyer maximum fixé par le paiement du loyer existant le 11 octobre 1941, pour la bonne raison *qu'aucun prix n'a été déterminé pour la location* dudit immeuble à cette époque;

"Le demandeur ne demande pas dans ses conclusions l'annulation de ses baux et du bail qui n'est pas terminé, quant au surplus qu'il prétend s'être engagé à payer pour prix de location et, tant que cette convention ne sera pas annulée, ses clauses conserveront toute leur valeur. Le tribunal ne pourrait accorder cette annulation qui n'est pas demandée et ce serait absurde de permettre au demandeur English, même si ses prétentions étaient bien fondées, d'intenter tous les mois contre Champagne, une action en répétition de l'indût, pour se faire rembourser. C'est la situation où se trouveraient les parties si la présente action était maintenue." (C.S. Richelieu 10231).

Les employés de Marconi pourront maintenant voter

L'hon. juge C.-A. Bertrand refuse une injonction interlocutoire

L'hon. juge Charles-Auguste Bertrand, de la Cour supérieure, présidant à l'audience de la division de Pratique, a refusé hier d'accorder une injonction interlocuioire et levé l'injonction intérimaire, accordée en avril dernier par l'hon. juge en chef W. L. Bond, de la Cour supérieure, en faveur d'un groupe de membres de l'union du conseil des métiers de la métallurgie de la compagnie Marconi, dans le but d'empêcher un vote des employés de cette compagnie pour préparer une convention collective de Travail. Le vote pourra donc être pris maintenant.

Les employés devaient voter le 21 avril, mais l'injonction intérimaire retarda le scrutin, et l'hon. juge Fabre-Surveyer, en juin, exigeait des requérants Laurent Lecavalier, Jacques Rousseau et Mme Thomas Hill, un dépôt de $500 pour garantir les frais de procédures futures. Ce dépôt était augmenté à $1.000 par le même juge qui acceptait la demande d'injonction interlocutoire mais à la condition expresse que la garantie serait déposée au greffe de la Cour supérieure.

Le juge Bertrand, dans un bref jugement souligne que les requérants n'ont pas rempli cette obligation essentielle du dépôt, et leur requête est donc renvoyée avec dépens.

Deux autres aviateurs canadiens sont morts en service outre-mer

OTTAWA, 14. (C.P.) — Le C.A.R.C. dans sa 626e liste officielle des morts et des blessés, qui contient 32 noms, rapporte que deux hommes ont été tués en service actif outre-mer, que cinq aviateurs sont portés disparus après des opérations aériennes et que trois autres, d'abord portés disparus, sont prisonniers de guerre en Allemagne.

La liste contient en outre les noms de six hommes que l'on croit maintenant morts, bien qu'on les ait d'abord portés disparus. L'aviateur Léonard-Francis LeChien, de Windsor, a été tué outre-mer et le sergent d'aviation Joseph Borden Nault est maintenant considéré comme mort en service actif.

M. L.-P. Desrivières réélu résident des écoles de Québec

QUEBEC, 14. (Du correspondant parlementaire du CANADA.) — M. Léon-P. Desrivières, directeur gérant à Québec de la maison L.-G. Beaublen a été réélu président de la Commission des écoles catholiques.

Chemins de fer nationaux du Canada, région centrale

Edifices, etc., pour le nouveau terminus des locomotives au Lac Edouard, Qué.

On demande des soumissions pour le travail ci-haut mentionné et des soumissions scellées, portant l'indication "confidentielle" à l'extérieur — "Soumission pour le terminus des locomotives," et adressées à M. B. Wheelwright, ingénieur en chef, Chemins de fer nationaux du Canada, Chambre 436, Gare Union, Toronto 2, Ont., seront reçues jusqu'à midi et trente, le 30 juillet, 1943.

On pourra voir les instructions concernant les soumissions aux bureaux de l'ingénieur de district, Chemins de fer nationaux du Canada, Square du marché Champlain, Québec, P.Q., et de l'ingénieur de district, Chemins de fer nationaux du Canada, 891 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q. et on pourra obtenir les plans, détails et la formule de contrat en déposant un chèque certifié payable au trésorier, Chemins de fer nationaux du Canada, au montant de $25.00, lequel sera remboursé sur remise à la Compagnie des plans et détails en bonne condition trente jours après que le contrat aura été accordé.

ON NE TIENDRA PAS COMPTE DES SOUMISSIONS A MOINS QU'ELLES NE SOIENT PRESENTEES SUR LES FORMULES FOURNIES PAR LA COMPAGNIE ET SELON LES INSTRUCTIONS LES CONCERNANT. ON N'ACCEPTERA PAS NECESSAIREMENT LA PLUS BASSE OU AUCUNE DES SOUMISSIONS.

F. L. C. BOND
vice-président et gérant général
Toronto, le 3 juillet, 1943

A la réception au bénéfice des cadets de l'air Chomedey de Maisonneuve

Mardi après-midi, sur la terrasse de la résidence d'été du maire M. Raynault, à Repentigny, il y avait réception au bénéfice de l'escadrille des cadets de l'air de l'école Chomedy de Maisonneuve dont M. Raynault est le patron. Un buffet froid fut servi vers les six heures et un programme artistique et musical offert aux nombreux invités qui s'étaient rendus à l'invitation du maire et de la mairesse. Sur la photo ci-dessus on remarque, première rangée, de gauche à droite l'officier d'aviation R. Provencher; M. J.-H. Dupuis; Mme Adhémar Raynault et S. E. le Maire de Montréal; le chef d'escadrille Paul Gadbois, commandant des cadets de l'air du district; M. Georges Caron, député de Maisonneuve à Québec; MM. H. Drolet, F. Henley, E. Gaudry; le lieutenant de section David Genest, commandant de l'escadrille Chomedy de Maisonneuve; l'officier d'aviation Paul l'Archevêque, aumônier de l'escadrille, et l'officier d'aviation aumônier L. Thivierge. Dans le groupe, à l'arrière, on reconnait le frère Laurent et le frère Stephen, de l'école Chomedy de Maisonneuve; M. C. Douglas Taylor, M. Léon Bouchard, M. Bronfman, M. René Dupont, M. Paul-F. Lalonde, M. Jos. Trudeau, M. Jacques Jérôme, M. J.-A. Smith, M. J. W. Nesbitt, M. Paul Gagnon, M. J. E. Foucault, M. J.-C. Girard, M. Rodolphe Corbeil, M. Zoël Parent. — (Cliché "LE CANADA").

Nouvelles souscriptions pour l'aide à l'Acadie

TROIS-RIVIERES, 14. (Du correspondant du **Canada**)— Quelques autres paroisses rurales ont fait parvenir leurs souscriptions au comité d'organisation de l'aide à l'Acadie pour le diocèse des Trois-Rivières.

La paroisse S.-Tite a souscrit la somme de $135; celle de Champlain, $125; S.-Louis de France, $65.

Enfin, le conseil municipal du village de Ste-Anne de la Pérade a versé la somme de $10., ce qui forme pour les autorités civiles de cette paroisse la somme de $25.

Représentations de Granby auprès d'Ottawa

GRANBY, 14. (Du correspondant du **Canada**) — A la dernière séance du conseil municipal, S. H. le maire M. P.-Horace Boivin a fait remarquer que trop de permis de construction sont refusés à Granby. Il a demandé à ses collègues de faire les représentations nécessaires auprès du ministère des Approvisionnements. "La situation est alarmante", dit-il, "et il faut que quelque chose soit fait. Nous devrions avoir le droit de nous construire des habitations de $3,000 à $5,000."

Service régulier des bateaux-passeurs des Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 14. (Du correspondant du **Canada**) Les deux passeurs, le "La Vérendrye" et la "Cité des Trois-Rivières" ont repris depuis quelques jours leur service régulier entre les deux rives du S.-Laurent, au niveau des Trois-Rivières.

M. P.-Alex. Boivin

Les amis de M. P.-Alex. Boivin, marchand de fourrures bien connu de la rue S.-Paul ouest, seront heureux d'apprendre qu'il est maintenant hors de danger à l'hôpital Notre-Dame. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nommé surintendant du service d'alarme

TROIS-RIVIERES, 14. (Du correspondant du **Canada**) — Lors de la dernière assemblée, le conseil a engagé M. Omer Champoux, électricien, pour remplir les fonctions de surintendant du service d'alarme de la brigade des incendies. Il remplacera M. Alphonse Roy, décédé il y a quelques semaines.

Avis Légaux

AVIS

MONTROSE REALTY COMPANY LIMITED

Par les présentes Montrose Realty Company Limited donne avis public qu'elle présentera une requête au procureur général et au ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec pour obtenir un décret acceptant la reddition de la charte et établissant la date à laquelle et à partir de laquelle la compagnie sera dissoute.

Daté à Montréal,
ce 9e jour de juillet, 1943.

NORMAN V. NEWELL,
Secrétaire.

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 1052.

SUCCESSION VACANTE FEU ELIZABETH (LIZZIE) McELROY

et

DAME EVELYN M. STAFFORD,
Requérante

et

PROCUREUR-GENERAL DE LA PROVINCE,
Mis-en-cause.

AVIS public est par les présentes donné qu'une convocation des parents et créanciers de feu Elizabeth (Lizzie) McElroy, de son vivant des cité et district de Montréal, qui est morte le 12 mars 1943, sera tenue à la chambre 31 du Palais de Justice, à Montréal, le 26 juillet, 1943, à 10.30 hres de l'avant-midi pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur à sa succession vacante, le tout selon jugement rendu par l'honorable Juge Bertrand le 12 juillet 1943.

HACKETT MULVENA FOSTER HACKETT & HANNEN,
Procureurs de la Requérante.

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL.

COUR SUPERIEURE

No 220196.

FRANK BADERSKI, de la Cité de Timmins, dans la Province d'Ontario, Contracteur (Diamond Drill),
Demandeur.

FLEMING MINES LIMITED, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal,
Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaitre dans le mois.

Montréal, 12 juillet 1943.

T. DEPATIE,
Député-protonotaire.

Montgomery, McMichael, Common, Howard, Forsyth & Ker.
Avocats du demandeur.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

4 est, rue Notre-Dame - HA. 7206
Chambre 501

JACQUES PATENAUDE
AVOCAT
Bur.: Soir: 1555 Amherst - CH. 8825

Téléphone: HArbour 6123

BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

FAUTEUX & MATHIEU
AVOCATS et PROCUREURS
Gérald FAUTEUX, C.R.
Auguste MATHIEU, C.R.
Edifice Transportation
132 ouest, rue St-Jacques
Téléphone: PL. 8601★ Montréal

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, L.L.L.
Paul-S. Major, LL.B.
Guillaume Geoffrion, LL. L.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique "Geoffrion"

HArbour 7323
GEORGES-F. REID
Substitut du procureur général
AVOCAT
Edifice Versailles
60 ouest, rue St-Jacques
Montréal

LA R.C.A.F. A BESOIN DE VOUS DANS SES ÉQUIPAGES AÉRIENS

● A l'heure actuelle, la R.C.A.F. a besoin dans ses équipages aériens de milliers de robustes jeunes Canadiens (âgés de 17½ à 33 ans). Elle en a besoin pour détruire les sous-marins, bombarder et brûler les usines nazies, réduire l'ennemi à l'impuissance sur tous les fronts.

La bataille des airs bat son plein; vous avez l'occasion de compter parmi les héros de l'air du Canada. Prenez part au combat, vous assurerez en même temps votre avenir dans l'aviation d'après-guerre.

Vous croyez peut-être que vous remplissez une tâche essentielle. Mais être à bord d'un bombardier qui va nous venger dans ses envolées au-dessus de l'Europe, il n'y a pas d'emploi plus important.

Avions et écoles garantissent un entraînement rapide

Vous porterez l'uniforme dès votre enrôlement. Aucune perte de temps!:.. L'entraînement général commence sans retard. Des instructeurs d'expérience vous attendent. Des avions rapides sont à votre disposition.

Si vous êtes bien portant, d'intelligence vive, âgé de 17½ à 33 ans, vous êtes admissible. L'absence d'instruction primaire supérieure n'est plus un obstacle à l'enrôlement.

LES ÉQUIPAGES AERIENS ont besoin, pour entraînement immédiat, de
PILOTES, NAVIGATEURS, BOMBARDIERS, MITRAILLEURS, RADIO-TÉLÉGRAPHISTES
(Mitrailleurs).

RCAF

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

AC2F

CENTRES DE RECRUTEMENT, SITUÉS À
Victoria, Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Port Arthur, North Bay, Windsor, London, Hamilton, Toronto, Kingston, Ottawa, Montréal, Québec, Moncton, St-Jean, Halifax.

Light Tack capture les honneurs de la bourse Sherbrooke à Blue Bonnets

FORM CHART

(Tous droits réservés, 1943 Triangle Publications, Inc.)

PISTE BLUE BONNETS. — Quatrième journée. Temps nuageux. Piste rapide.

PREMIERE COURSE. — 5 1-2 furlongs. Bourse $400. 3 ans et plus. Temps: .23 4-5, .48, 1.08.

	Pes.	P.	Dép.	¼	½	Str.	Fin.	Cote
The Wraith, F. Shaffer	112	8	4	2 1	1 2	1 4	1 2½	315-100
Grovela, E. Delpino	113	10	7	6 1	2 tête	2 1½	2 2	185-100
Archline, R. Hughes	115	3	5	4 2	6 1	5 ½	3 ½	480-100
Bugle March, T. Barker	114	9	8	7 ½	4 ½	4 ½	4 3	6820-100
Big Fish, G. Horn	111	4	2	1 1	3 1	3 tête	5 ½	790-100
Golden Silence, T. Aimera	115	7	6	5 tête	5 ½	6 1	6 cou	245-100
Bluebell, R. Burgess	108	1	1	3 tête	7 1½	7 1½	7 2	2480-100
Duking, J. Bardales	106	2	3	8 1	8 1	8 4	8 5	4860-100
Little Mask, G. Rollins	104	6	10	10	9 3	9 3	9 2	5880-100
Bras D'Or, T. Field	115	5	9	9 1	10	10	10	5660-100

$2.00 au mutuel rapportent sur The Wraith $8.30, $3.60, $2.55; sur Grovela $3.45, $2.30; sur Archline $2.65.

The Wraith, maintenu sur les talons de Big Fish durant le premier quart de mille, est lancé en tête en arrivant en trombe dans le dernier virage, s'assure une bonne avance et fait cavalier seul à la fin. Grovela améliore graduellement sa position et termine avec célérité sans pouvoir menacer le vainqueur. Archline perd du terrain en entrant dans le stretch et revient courageusement à l'offensive. Bugle March gagne du terrain en entrant dans le stretch.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs. Bourse $300. 3 ans et plus. Temps: .24 1-5, .49 3-5, 1.15 4-5.

	Pes.	P.	Dép.	¼	½	Str.	Fin.	Cote
Speedy Booger, S. Magath	118	1	2	2 ½	1 2	1 2½	1 2½	150-100
Sucre, J. Monroy	118	10	8	7 1	6 tête	2 2	2 2	†145-100
Orinoco, H. Williams	118	2	7	8 1	7 1	5 1	3 1	4815-100
Tall Oak, J. Bardales	118	3	6	6 tête	4 ½	3 ½	4 cou	2260-100
Marlboro Maid, W. Richmond	113	8	4	3 1½	2 tête	4 cou	5 1	590-100
Treemontania, J. Sena	106	9	10	9 ½	8 1	6 1	6 1½	1460-100
Mountain Dier, A. Peckett	113	5	5	5 tête	5 cou	7 1½	7 2	2610-100
Wise Ida, E. Delpino	113	11	9	10 1	10 1	8 2	8 2	†145-100
Pinsite, T. Barker	113	6	3	4 1½	3 ½	9 1½	9 2	†145-100
Izarra, R. Hughes	118	12	11	12	11 1	11 ½	10 ½	990-100
Grand Luck, A.-A. Stiff	113	7	12	11 1	12	12	11 2	6260-100
Nitanot, G. Horn	113	4	1	1 1	9 tête	10 1	12	2480-100

†—Field.

$2.00 au mutuel rapportent sur Speedy Booger, $5.00, $3.25, $2.30; sur Sucre $2.80, 2.35; sur Orinoco $3.65.

Speedy Booger, de beaucoup le meilleur, est lancé en tête en quittant le virage d'arrière, s'assure une bonne avance et fait cavalier seul à la fin. Sucre améliore graduellement sa position, termine avec courage mais ne peut menacer le vainqueur. Orinoco gagne du terrain après un lent départ. Tall Oak gagne du terrain en entrant dans le stretch, devient menaçant, puis faiblit. Malboro Maid arrête après avoir fait montre de rapidité.

TROISIEME COURSE. — 7 furlongs. Bourse $300. 3 ans et plus. Temps: .24, 4.9 4-5, 1.16, 1.30.

	Pes.	P.	Dép.	¼	½	Str.	Fin.	Cote
Sally Portia, J. Bardales	111	5	1	1 1½	1 2½	1 1	1 1	$395-100
Easy Stephen, H. Williams	110	11	4	5 1	5 1	4 1	2 tête	580-100
Blazing Iris, R. Feeney	109	6	3	2 2	2 2	2 1½	3 1	135-100
Balquehollie, T. Field	111	8	5	4 ½	4 tête	5 ½	4 1	3610-100
Anna Worthmore, A. Packwood	111	3	8	7 tête	7 tête	6 cou	5 tête	580-100
Jane Mark, G. Rollins	101	7	2	3 ½	3 ½	3 tête	6 2½	4880-100
Blonde Siren, J. Juarez	111	10	6	6 1	6 1	7 1½	7 1½	590-100
Casino Guy, A. Peckitt	116	2	11	10 1	9 ½	8 3	8 4	1260-100
Red Tomato, R. Burgess	111	9	9	8 tête	10 1	9 1	9 2½	2215-100
Court Gallant, R. Hughes	116	1	10	11	11	10 ½	10 ½	1395-100
Chilly S., J. Monroy	116	4	7	9 tête	10 2	11	11	5860-100

‡—Accouplés.

$2.00 au mutuel rapportent sur Sally Portia $9.90, $4.20, $2.85; sur Easy Stephen $4.80, $3.80; sur Blazing Iris $2.60.

PARI-DOUBLE, $76.35.

Sally Portia se lance en tête au départ, maintient une légère avance tout en étant habilement retenue et résiste à l'offensive de Easy Stephen à la fin. Ce dernier améliore graduellement sa position après un lent départ et menace le vainqueur à la fin. Blazing Iris pourchasse le leader tout le long et perd tout juste le deuxième argent dans les dernières foulées. Balquehollie court en bonne position tout le long à l'extérieur.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs. Bourse $400. 3 ans et plus. Temps: .24 ,48 1-5, 1.14 2-5.

	Pes.	P.	Dép.	⅛	½	Str.	Fin.	Cote
Arga, R. Feeney	120	12	6	7 1	3 2½	2 1	1 nez	212½-100
Lavanjo, H. Williams	110	8	3	2 1½	2 cou	1 tête	2 2	195-100
Sweet Olive, F. Shaffer	113	7	5	6 ½	4 1	4 ½	3 2	680-100
Compton, A. Packwood 00	115	5	8	8 1	7 1	7 1	4 1	1045-100
Tetratown, E. Delpino	115	11	9	9 1	9 1½	8 1	5 2	460-100
Philcade, S. Lafitte	115	9	4	3 ½	5 1	6 tête	6 ½	2415-100
Brutus Folly, J. Monroy	115	4	7	7 1	6 1	5 tête	7 1	†2030-100
Schuylerville, S. Magath	115	7	1	1 ½	1 2½	3 1½	8 ½	†2030-100
Earlyin, T. Barker	115	2	2	5 1½	8 tête	9 1	9 1	3860-100
Mery Rhyme, J. Juarez	110	6	11	10 1	10 1	10 1	10 1½	†2030-100
Rebel, W. Richmond	102	10	10	11 1	11 1	11 2	11 2	3880-100
Vantime, J. Bardales	120	3	12	12	12	12	12	1810-100

†—Field.

$2.00 au mutuel rapportent sur Arga $6.25, $4.10, $2.45; sur Lavanjo $3.45, $2.50; sur Sweet Olive $2.85.

Arga améliore graduellement sa position dans le premier demi-mille, vient à l'extérieur des leaders dans le stretch, termine en trombe et l'emporte par un nez à la fin. Lavanjo pourchasse le leader jusqu'au stretch, prend le commandement dans le dernier furlong et termine avec courage. Sweet Olvie gagne du terrain dans les trois derniers huitièmes.

CINQUIEME COURSE. — 1 mille. Bourse $400. 3 ans et plus. Temps: .23 4-5, .48, 1.14 4-5, 1.42 3-5.

	Pes.	P.	Dép.	¼	½	Str.	Fin.	Cote
Light Tack, T. Sena	106	6	6	5 ½	4 1	4 2	1 2½	272½-100
Gold Saxon, S. Lafitte	114	4	7	6 1½	6 1	2 ½	2 2½	1410-100
Brother Dear, S. Magath	113	8	4	2 1½	2 1½	1 cou	3 1½	285-100
Flying Glee, F. Shaffer	112	5	3	1 ½	1 ½	3 ½	4 2	295-100
Fair Set, G. Collins	101	7	9	8 3	8 3	7 1½	5 2½	3690-100
Machero, J. Monroy	115	2	1	3 1	3 ½	5 2	6 2	395-100
Long Pass, W. Richmond	109	9	5	7 1	7 1	6 ½	7 cou	880-100
Burgoo Prince, R. Courtney	105	3	2	4 2	5 tête	8 4	8 4	2280-100
Lone Gallant, R. Feeney	113	1	8	9	9	9	9	2260-100

$2.00 au mutuel rapportent sur Light Tack $7.45, $5.30, $3.30; sur Gold Saxon $9.05, $5.70; sur Brother Dear $2.90.

Light Tack loin des leaders dans les six premiers furlongs vient à l'extérieur dans le stretch, termine en trombe, devance les leaders et fait cavalier seul à la fin. Gold Saxon gagne du terrain rapidement en entrant dans le stretch et termine avec courage. Bother Dear prend le commandement au milieu du stretch et faiblit par la suite.

SIXIEME COURSE. — 1 mille. Bourse $400. 4 ans et plus. Temps: .23 4-5, .48, 1.14 4-5, 1.42 3-5.

	Pes.	P.	Dép.	¼	½	Str.	Fin.	Cote
Alamode, T. Shaffer	112	3	9	8 1	6 ½	4 1½	1 3	140-100
Rosin, J. Juarez	116	5	7	9 1	8 1½	5 1	2 1½	2915-100
Vain, E. Delpino	112	6	2	2 1½	3 1½	2 ½	3 nez	1210-100
The Alamo, T. Aimers	116	4	1	1 3½	1 1½	1 1	4 2	2260-100
Close Kin, S. Magath	116	11	5	5 tête	4 tête	6 1	5 1½	225-100
Differential, J. Monroy	116	7	3	3 3	2 tête	3 cou	6 1	690-100
The General, S. Lafitte	108	12	6	4 tête	5 1	7 1½	7 2	†1960-100
Bellringer, T. Sena	108	1	10	10 1	10 1	10 1	8 1	†1960-100
Lightsome, J. Bardales	111	2	12	11 1	11 1	11 1	9 ½	690-100
Beacon Street, H. William	116	8	8	6 tête	7 1	8 1	10 2	1410-100
Kawagoe, R. Hughes	116	9	4	7 1	9 1	9 1	11 2	2560-100
Polly Girl, W. Richmond	106	10	11	12	12	12	12	†1960-100

†—Field.

$2.00 au mutuel rapportent sur Alamode $4.80, $3.65, $2.65; sur Rosin $14.70, $4.30; sur Vain $3.40.

Alamode, loin des leaders dans les premiers furlongs, améliore graduellement sa position, est lancée à l'extérieur en entrant dans le stretch, rejoint les leaders dans le dernier furlong et s'échappe du peloton pour gagner avec facilité. Rosin, lent à prendre toute sa rapidité, termine avec courage dans les trois derniers seizièmes. Vain pourchasse le leader tout le long et termine avec rapidité pour triompher de The Alamo. Ce dernier mène le bal jusqu'au dernier furlongs, puis il faiblit.

SEPTIEME COURSE. — 7 furlongs. Bourse $300. 3 ans et plus. Temps: .24, .48, 1.15 1-5, 1.29.

	Pes.	P.	Dép.	¼	½	Str.	Fin.	Cote
Telescope, R. Burgess	108	5	2	2 1	1 3	1 2½	1 2	405-100
Infra Red, A. Peckitt	107	9	8	9 1	6 ½	3 ½	2 nez	1215-100
Centigrade, H. Williams	112	1	5	4 1	4 ½	2 1	3 3	†875-100
Great Mark, G. Rollins	100	2	4	7 ½	6 1½	6 1	4 1	650-100
Hatfield Girl, R. Courtney	105	12	1	1 ½	2 1½	4 1	5 2	195-100
Miss Cold, A. A. Stiff	101	10	9	5 tête	5 1	5 tête	6 ½	†875-100
Lynngee, S. Magath	95	3	3	6 tête	8 ½	7 tête	7 1½	880-100
High Level, A. Packwood	104	6	6	10 ½	9 1	8 1½	8 2	†875-100
Tommys Luck, J. Juarez	110	7	7	8 1	7 1	9 1	9 1½	1225-100
In Fun, S. Lafitte	115	4	11	3 ½	3 2	10 1	10 1	580-100
Telabaur, T. Field	104	11	10	11 1	10 1	11 1	11 1	2560-100
Vanishing Ace, W. Richmond	102	8	12	12	12	12	12	2410-100

†—Field.

$2.00 au mutuel rapportent sur Telescope $10.10, $5.30, $4.90; sur Infra Red $6.40, $3.95; sur Centigrade $4.15. QUINELLA : $116.80.

Telescope a raison de Hatfield Girl en quittant le virage d'arrière, s'échappe complètement en répondant à l'appel de son jockey et termine avec de la rapidité en réserve. Infra Red améliore graduellement sa position à l'extérieur, termine avec rapidité et a raison de Centigrade. Ce dernier, en bonne position tout le long, n'a pas d'excuse.

Les résultats d'hier

Fort Erie

PREMIERE COURSE

Valkyrian 105, Watson 14.30 7.55 4.30
Mesella, 109, Birlel 22.55 13.35
Di Vernon 114, Leavitt 7.60
Th eMountie, Alabyrd, Shinning Day, Kenton Bar, Catapult, Speak, Dagger Drawn, Fountain Grove, Aircraft ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE

Scheike 110, Smith 6.10 4.40 3.80
Orange Liz 108, Cowley 11.95 7.50
Patruska 103, Palaez 4.20
Flying Sue, Izaak Walton, Gay Boy Again Star Gaiety, Budais, Khortoi, Marys Lullaby ont aussi couru.

TROISIEME COURSE

Sayonara 110, Summers 19.80 8.10 4.55
Kalamazoo 110, Smith 3.35 2.70
aLinwood Jim 113, Watson 3.40
Joe Guest, Miss Rabbit, Always Flying, aLinwood Linnie, Robert T. ont aussi couru.

a—Entrée Beattie.

QUATRIEME COURSE

Brown Flower, Rogers 7.70 4.95 3.35
Galaprox 111, Smith 10.30 5.15
Erindale Boy 107, Beckett 3.50
Fatal Hour, Greenock Flame, Rissa, Sportsman, Loteer ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE

Skipper Z., Dewhurst 7.70 10.20 4.20
Wise Niece 114, Smith 4.65 3.30
Clocklike 111, Remillard 3.05
Blasco, Ball and Chain, Ucha ont aussi couru.

SIXIEME COURSE

Prompto 117, Plesa 8.15 5.50 4.50
Timely Flight 110, Birley 5.60 4.15
Light Birch 107, Watson 4.35
Apropos, Mere Frolic, Torch Singer, Acquanin, Powers Gouraud ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE

Field Lark 108, Kennedy 6.80 4.95 4.35
Lace Broom 103, Greever 6.20 4.40
Bombshell 110, Leavitt 5.55
Wise Will, Meadow Money, Jack Patches, Happy Winner, aBon Marche, Macks Gem, aSky Runner ont aussi couru.

a—Entrée Waring et Halliwell.

Empire City

PREMIERE COURSE

Scotch Mound, Wright 9.10 5.20 4.70
Ivanuet, 110, Brooks 6.30 6.30
Lady Eli 115, Young 6.30
Rosa Bonheur, Rural Rhythm, Sandy Brook, aOh Dinah, aRaw Recruit ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE

Tricks 106, Givens 7.80 2.80 2.50
Hyporionion 112, orman 2.40 2.20
Chance Sis, McCreary 2.90
Third Rail, Jopiar, Admiral Jim, War Pride, Harford Shotlo on taussi couru.

TROISIEME COURSE

Peace Eagle, Gilbert 6.50 3.80 3.30
Dré Johnson, Westrope 6.30 3.60
Card Game 113, Beasy 4.20
High Bit, Mountain Pass ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE

Singing Torch, Atkinson 13.90 5.50 4.40
Mighty Matter, Verchen 5.20 4.60
Eire 106, Lindberg 7.70
Marogay, Bull Reign, Abrasion ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE

Stronghold, Gilbert 4.90 3.70 2.70
bWho Goes There, McCombs 8.70 5.00
Larky Day, Atkinson 4.20
cSpook Ship, bRestriction, cQue Hora, Black Swain, Captains Aide ont aussi couru.

b, c—Coupled.

SIXIEME COURSE

First Fiddle, McCombs 5.40 3.00 2.40
Lochinvar, Atkinson 3.60 2.60
Mioland 112, Shelhamer 3.50
Haile, Dit ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE

Woodvale Queen, Atkinn 23.60 9.40 5.90
Tatu 117, Westrope 13.40 7.20
Volitant 123, Gilbert 4.70
The Fiend, Tellmemore, Bright Camp, Maechance, Crystal, Riding Light ont aussi couru.

Suffolk Downs

PREMIERE COURSE

Bus Girl, Bates 18.60 6.20 5.00
Gay Flight, Haskell 4.40 3.20
Neds Queen, Turnbull 5.20
Valdina Vivid, Royal Silver, Agradel, Good Looking, Wessex, Vee, Tet Clipper, Ilefetchit, Manipulate ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE

Quick Baker, Gross 84.40 24.80 12.00
Valdina Secret, Williams 5.20 4.00
Reigh Star 117, Trent 4.40
Ho Hum, Colleen M., Buckle Down, Sonorous, Pariferda, Nosined ont aussi couru.

TROISIEME COURSE

Little Bunny, Stevenson 12.60 6.60 4.00
Boston Victory, Tammarro 4.00 3.00
Tress Rodgers, Claggett 3.80
James Acre, Pique, Mildred R., Miarepresent, China Lady, Hockey ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE

Cute Eye, Claggett 9.60 5.20 4.00
Show House, Tammarro 8.80 5.40
Richestan 106, Nash 3.60
Tellevane, Grand Day, Quaker Lad, Ida Rogers, Buckle Up, Quaroma, Macks Arrow ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE

Colleen Call, Pratt 10.00 5.20 3.20
Lelieve 120, Martin 3.80 2.80
Icy Steam 117, Claggett 3.40
Scotch Abbot, Dinner Party, Baby Darling ont aussi couru.

SIXIEME COURSE

Cherrydale 109, Trent 11.80 7.20 4.20
Easy Blend 117, Claggett 9.20 4.60
Craustark 120, Haskell 2.60
Dodge City, Great Albert, Islams Islam, Twinkippy ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE

Dingmans, Nash 27.20 12.60 7.60
Orcades 111, Trent 14.40 6.20
Dizzy B., 115, Vandenberg 3.40
Halcyon Boy, Ladys Count, Cody, Jessie Gladys, Knitetta, In Dutch, Haste On ont aussi couru.

HUITIEME COURSE

Siganar 110, Williams 14.60 7.20 5.20
Majorette 106, Trent 10.40 7.00
Cross Country, Luther 7.40
Tattnal Star, Kurdistan, Dollar Sign, Tripiane, Molasses Bill, Cirio, White Hot, American Money ont aussi couru.

Garden State

PREMIERE COURSE

Fire Box 103, Kirkland 24.20 12.10 6.90
More Stings 105, Bernardo 25.90 14.00
Spikery 110, Root 5.30
Hada Fortune, Polo Player, Dona Rose, Oat Queen, Randels Light, Macant, Lilson, Sir Talbot, British Flyer ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE

Optimism 109, Kirkland 14.60 6.60 4.70
Senate 112, Rienzi 4.30 3.60
Ship Canad, Wall 9.70
Miss Shotgun, Transtan, Galful, Stop Harping, Miss Puritan, Braa ont aussi couru.

TROISIEME COURSE

High North, SCchlenker 8.80 5.30 3.70
Able 112, Thornberg 9.70 5.20
Milk White 115, Root 3.80
Tous ont couru.

QUATRIEME COURSE

Lanceron 111, Sisto 8.40 4.90 3.50
Dark Mischief, Fator 6.70 4.00
Patrol Flight, Breen 2.70
Village Rills, Hi Fy, Dorothy Pomp, Count Haste, Solar Star ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE

Jay Stevens 116, Torres 27.60 10.30 6.30
Woodsaw, Adams 4.70 3.60
Miss Upstart, Kirkland 6.80
Tous ont couru.

SIXIEME COURSE

Fairy Trace, Root 6 12.60 5.90 4.20
Love o Maud, Dattilo 3.90 2.70
Lord Win, Rienzi 4.00
True Lass, Rubicon, Gala Light, Quillon ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE

Conquer 112, Rienzi 3.90 3.10 2.90
Question Man, Knapp 4.30 3.70
Peter Argo, Daniels 9.30
Tous ont couru.

HUITIEME COURSE

Nilon 107, Rienzi 22.30 8.20 4.60
Calcutta, Maschek 6 4.00 2.90
Priority 107, Early 2.70
Tous ont couru.

Arlington

PREMIERE COURSE

Miss Fluff, Burns 112.40 51.80 24.20
Damie 115, Eads 5.20 3.80
No Other 115, Loturco 14.60
O Gondy, Rose Time, Ste. Frances, Topsy Sue, Timely Gal, Flagring Santonian, Wise Bannyl, Sahara Arab ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE

Sweepalot 114, Chojnacki 11.40 6.20 4.00
Bolivar 105 6.60 5.20
Evil Spirit 110, Hauer 9.40
Dowie Lou, Military Girl, Courtil, Bobs Way, Fair Haired Boy, Poet Laureate, Eyes, Dark Watch, Gunymas ont aussi couru.

TROISIEME COURSE

Big Boy, Zufelt 11.40 5.60 3.40
Pylon 110, Johnson 4.40 3.20
Armistice Day, Jemas 2.60
Grand Chicken, Rekrab, Top Miss, Carlarstar, Coordinator, Liberty Flash, Chief Mate, Boston Queen, Mr. Mais ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE

Valdina Clown, Zufelt 6.80 5.00 2.80
Leavenworth 114, Jemas 9.40 5.40
Gay Orphan 111, Matab 3.60
Miss U. S. O., Veiry F, tecoti
Miss U.S.O., Victory Feet, Valdina Malden, Jean Labelle, Golden Cross, Guante, Valdina Date ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE

Put It There, Jemas 23.80 13.60 10.60
Owasse 108, Lowe 13.60 9.20
Basileus 115, Reeves 10.40
Limitation, Hills Palm, Two Ton Tony, Distant Isle, Happy Hunting, Pala Squaw, Late Dawn, Little Red Fox, Miss Show Me ont aussi couru.

SIXIEME COURSE

Cabin Creek, Reeves 27.20 11.60 2.60
Burnt Cork 1:2, Haycock 9.80 2.40
Slide Rule, Zufelt 2.20
Busy Ridge, Son of Peace ont aussi couru.

HUITIEME COURSE

Sal Old Pal, Martin 5.80 3.60 3.20
Snickelfritz, Pena 20.00 9.80
Chislam 109, Zufelt 15.20
Melody, Risky Man, Valdina Rex, Valnor, Elcinap, Carbala, Bonnie Bold, Sonny O.B., Iron Works ont aussi couru.

INSCRITS

Blue Bonnets

NOS SELECTIONS

1—Lady Sham, Rakbak, Miss Vercheres.
2—TWINKATYS, Beauty Time, Paques.
3—Best Suit, Charlie's Lady, Spillway.
4—Aurebon, Brave Miss, Happy Seven.
5—Porter's Girl Balaxy, Daisy.
6—Treemontier, Charlie Bailey, Marymick.
7—Grey Symbol, Canibegood, Sally Harlow.
8—Mill River, Decade, Rowes Crump.
Le meilleur: TWINKATYS.

PREMIERE COURSE — $400, à réclamer, 3 ans et plus, 5½ furs:

Cuvanna	111	Rakbak	116
Time Limit	111	Balma	111
Salmon L	116	Lady Sham	111
Annie Jenk	111	Samoan Qu	111
Miss Verch	111	Dona Boscm	111
Cave Mark		Sally Portia	111
Hayromp	111	Renton Bar	116
Marstar	105	Sava Mark	111
Front Attack	116		

DEUXIEME COURSE — $300, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs:

Fast Start	111	Glisten	116
Roll Rich	116	Twinkatys	111
War Council	111	Sunareve	116
Paques	111	Circle's Son	116
Pepper Box	111	Sweepehot	116
Rocky Hill	116	Pop's Advc	110
Paddy	116	Lovick	111
Henderson	111	Bourb Town	116
Beauty T	111	Palm Island	116

TROISIEME COURSE — $400, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs:

Victor Hugo	118	Spillway	118
Best Suit	110	Lorraine S	100
Tay Sweep	113	Allons	113
Charlie's L	110	Charlie Ariel	118
Prince Hal	118	Penobscot	108
Jack Sting	105	Oxford Lad	110
Roman Prd	105	Miss Zephyr	108
Transbriar	118	Cadet Bob	118
Commixion	118	Quick Quick	113

QUATRIEME COURSE — $400, à réclamer, pouliches, 4 ans et plus, environ 1⅝ mille:

Wise Counsel	150	Red Duke	135
Aurebon	150	Red Duke	135
Happy Seven	140	Brave Miss	145
Chic Prince	145		

CINQUIEME COURSE — $500, 3 ans et plus, 5½ furs:

Demolition	112	Blaxy	110
Roy Greenc	111	Paraboloid	103
Porter's Girl	118	Seneschal	109
Daisy	119	Hap Prince	105
Mask & Wig	107		

SIXIEME COURSE — $400, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs:

Late Pass	109	Treemontier	113
Jorufus	113	Posterity	115
Marymick	115	Post Luck	111
Battle Cup	113	Charlie Bail	113

SEPTIEME COURSE — $300, à réclamer, poulieches, 3 ans et plus, 5½ furs:

Tripod	108	Daisy Girl	108
Canibegood	113	Battle Flare	97
Surdonia	102	Grey Symbol	113
Cheer Up	105	Hot Mark	92
Mister Billy	107	Chief of St.	110
Goldsworthy	110	Sweet Sp	105
Sally Harlow	103	Gay Fad	113

HUITIEME COURSE — $400, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille:

Decade	116	Rustic Maid	106
Count Fick	110	Recondite	116
Tricky's Son	116	Row Crump	116
Love Quest	106	Mollie Gal	111
Roll Past	111	Sy Greenck	116
Reckless Sax	111	Straight Thr	116
Darby Dague	111	Mill River	116
Dissembler	111	Rolls Fast	111
Brown Marv	116	Here Again	116

NEUVIEME COURSE — $300, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs:

Bernardine	111	Pernelle	106
Baron Lynn	111	Bait	116
Fred Tracey	116	Juanita J	111
Bossie Mark	101	Tureen	111
Dear Old Pal	116	Uncle July	111
Celia	116	Mad Crusad	116
Perfect Blend	116	Epsom Pr	116
Miss Victress	111	Awakener	116
Night Tide	116	Izarra	116

Arlington

NOS SELECTIONS

1—Sunnip, Sir Date, Quaker.
2—Captain Fury, Mismark, Air Actress.
3—Hy Cap, Gas Ration, Dog Daze.
4—Hava Heart, Cincinnatus, Balmand.
5—Whose, Sir Jeffrey, Equistar.
6—Reading II, Parasang, Corydon.
7—Red Cin, Bayport, Constant Aim.
8—Jockarando, Tartarus, Gourmet.
9—Cloudy Weather, Gay Youth, Epiget.

PREMIERE COURSE — $1,500, à réclamer, 2 ans, 6 furs:

Pepalol	112	Foreign Sh	117
Flaming Top	119	Light Expr	112
Hello Bill	117	Key Latch	111
Bon Ridge	117	Sir Date	112
Legal Eagle	112	Olivia L	104
Sunnip	117	Quaker	117
Hemite	117	Blue Velvet	107
Long Ago	109	Suntheen	117
Stars at N't	114	Youg Buddy	112

DEUXIEME COURSE — $1,500, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs:

Millpomp	116	Ida Streng	107
Toujour	115	Sir Sickle	104
Madam High	107	Capt Fury	116
Silk Yarn	107	Duty First	120
Mismark	107	Free Miss	106
Shasta Man	111	Wise Barrist	112
Hasty Star	106	Air Actress	107
Sumatra III	106	Circus W	102
Baltee	107	Zoroastra	106

TROISIEME COURSE — $1,500, à réclamer, 2 ans, 5 1-2 furs:

Dog Daze	106	Drawaway	107
Dick Mannrs	113	Little Alice	110
Bagnell	106	Isaqueen	106
Busy Line	106	Hy Cap	118
Gas Ration	111	Alterry	110
Vegas Mary	107	Breakdown	111
Weapon's P	107	Black Shot	115
Vald Kovia	106	Tib	107
Ring Master	114	Shut Up	110

QUATRIEME COURSE — $1,500, à réclamer, 3 ans, 6 furs:

War Gleam	115	Cincinnatus	107
Balmand	109	South Drive	115
Ebony Edge	112	Fire Eng	109
Old Sarge	109	Liberante	109
Trustbuster	107	Kanopolis	109
Momentito	118	Teentee	107
Bar Willow	110	Burgoolette	110
Havaheart	113	Bolo Servant	105
War Bolt	109	Charter Mmb	110

CINQUIEME COURSE — $1,800, à réclamer, 3 ans, 6 furs:

Cor Corona	106	Whose	101
Final Glory	107	Texton Boy	108
Sir Jeffrey	120	Equistar	106
Swimmin H	103	Liberty Pan	92
Mixer	111		

SIXIEME COURSE — $1,500, ajoutés, 3 ans et plus, 1 3-16 mille:

Parasang	110	Vald Groom	101
Blue Pennant	107	Devalue	107
Kengar	104	Worthw'd	108
Grand Dame	111	Skytime	107
My Mother	108	Cup Winner	113
Banff	118	Greek Gold	103

DEUXIEME COURSE — $800, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs:

Tony G.	104	Royal Heels	116
Ripplet	111	Red Mead	102
Pomkee	119	Pac Maid	102
Flying Prtty	111	Play Flash	109
Unquote	109	Town Clock	111
War Probl	107	Matab	116
Muchy	102	Heramore	111
Tee Cee	112	All Glee	107

TROISIEME COURSE — $800, à réclamer, 2 ans, 5 1-2 furs:

Shoebeau	103	Abrek	115
Executive	118	Currency	105
Joe's Mistake	111	New Chum	111
Little Storm	111	Und Storm	109
Annie T.	108	Gypster	111
Tiz Liz

SPORT

BUFFALO TRIOMPHE ENCORE DU MONTREAL PAR 11 A 3

Score identique à la partie d'avant-hier soir. Partie aussi détestable à regarder — Jack Tising impressionne — Les Bisons frappent 17 coups sûrs

(Par Marc THIBEAULT)

A la deuxième manche de la partie d'hier soir, un orage éclata et en un rien de temps le terrain du Stadium devenait un lac pendant que tout le monde s'empressait d'aller se réfugier sous la toiture. Un amateur, dans une loge, les manches de chemises relevées, resta bien assis — une statue, dans le plâtre, étendue en avant de lui. L'amateur endura la pluie torrentielle, ne pouvant facilement bouger avec sa jambe dans le plâtre. Au bout de quelques minutes, Alex Campanis sortit de l'abri des joueurs du Montréal, un parapluie de femme pardessus sa tête, et il courut jusqu'à la loge de l'amateur pour lui remettre le parapluie aux applaudissements des autres spectateurs.

L'orage fini, Roberto Ortiz et Campanis s'assoyèrent en avant de leur abri, chacun avec un bâton dans sa main — et ils s'amusèrent à jouer à la chaloupe. Ces deux petits faits furent tout ce qu'il y eut d'amusant à la partie d'hier soir.

A la fin de la sixième manche, Buffalo menait par 11 à 0. C'est à ce moment que nous sommes partis!

Buffalo, dans les cinq premières manches, frappa 17 coups sûrs, comptant deux fois aux trois premières manches, trois fois à la quatrième et deux autres fois à la cinquième.

Jack Tising lança pour les Bisons. Il fut merveilleux, retirant sept frappeurs au bâton — toujours dans les six manches dont nous fûmes témoin. L'excentrique droitier du Buffalo retira au bâton successivement Kimball, Rochelli et Babcock à la deuxième. Il retira aussi DeForge, premier frappeur à lui faire face à la manche suivante. Ces quatre retraits de suite de Tising au marbre furent impressionnants.

L'orage retarda la partie d'une heure et 25 minutes, le terrain devant être remis en état. On répandit quelque chose comme 20 brouettes de terre, on balaya la boue, on tata les trous, bref, le terrain fut transformé en un véritable jardin de la victoire. Et c'est Buffalo qui en profita! La partie, à partir de la deuxième manche, fut jouée sur un terrain glissant. Les joueurs ne couraient pas vite dans la boue. Mais les Bisons eux, au moins, frappèrent des coups sûrs — souvent contre M'sieu Hal Gregg, souvent contre M'sieu Bernard DeForge, souvent contre M'sieu Ed Spaulding. C'était tout à fait "mignon".

A la première manche, Gregg donna un but gratuit à Hy Turchin et celui-ci compta immédiatement après sur le trois buts de Jimmie Outlaw entre le champ gauche et le champ centre. Frank Heller fit compter Outlaw avec un simple au champ gauche. Un autre simple de Mayo Smith et un but gratuit à Otto Denning remplirent les buts mais Gregg fut chanceux lorsque Norman DeWeese frappa dans ses mais, Gregg commençant un double-jeu au marbre.

A la deuxième, après que la partie eut été retardée d'une heure et vingt-cinq minutes, Gerald McNair débuta avec un simple et le lanceur Jack Tising fut retiré au bâton. Turchin frappa un autre simple et Outlaw fut retiré sur une chandelle au champ centre. Frank Heller suivit avec un coup identique mais cette fois Olmo commit une erreur de jugement, avança, puis glissa, avant de finalement manquer complètement la balle. Ce fut un double et deux autres points croisèrent le marbre.

A la troisième, les Bisons continuèrent à frapper durement les balles de Gregg. Denning et DeWeese débutèrent avec des simples et après le retrait de Bengoechea, McNair fit compter Denning avec un autre simple. Tising fut retiré au bâton mais un but sur balles à Turchin remplit encore une fois les buts et lorsque Gregg donna une autre mauvaise balle à Outlaw, le gérant Thompson décida de le retirer du monticule et Bernard DeForge vint lancer. Mais Outlaw l'accueillit avec un simple et un autre point fut réussi. Heller fut finalement retiré sur une chandelle au champ droit.

Pendant que Tising tenait complètement en échec "nos" Royaux les Bisons continuaient leur travail au bâton. A la quatrième, ils comptèrent encore. Smith débuta avec un simple et après le retrait de Denning trois simples consécutifs produisirent un point et DeForge céda sa place à Spaulding, les buts remplis. Tising accueillit Spaulding avec un autre simple et DeWeese compta. Turchin fut retiré sur une chandelle au champ gauche et Bengoechea compta. Babcock mit enfin fin à la manche en faisant un arrêt spectaculaire, de sa main nue tout en glissant dans la boue, du roulant d'Outlaw.

A la cinquième, un but sur balles à Smith, un double de Denning et un autre double de Bengoechea produisirent deux autres points — pour Buffalo toujours.

Après cela, nous étions partis!

BUFFALO	Ab.	Pts	Cs.	R.	A.	E.
Turchin, a.c.	4	2	1	4	4	0
Outlaw, c.g.	6	1	2	3	0	0
Heller, 1b.	5	0	2	7	1	0
Smith, c.c.	4	2	2	1	0	0
Denning, rec.	4	2	2	8	1	0
DeWeese, c.d.	5	2	2	1	0	0
Bengoechea, 3b.	5	1	2	1	1	0
McNair, 2b.	5	1	3	2	2	0
Tising, lanc.	5	0	1	0	1	2
Totaux	45	11	17	27	10	2

MONTREAL	Ab.	Pts	Cs.	R.	A.	E.
Badke, c.g.	5	0	3	3	0	0
Howell, rec.	3	0	0	4	1	0
Olmo, c.c.	5	0	0	4	0	0
Ortiz, c.d.	5	1	1	3	0	0
Hooks, 1b.	3	1	1	12	0	0
Kimball, 3b.	4	0	1	0	0	1
Rochelli, 2b.	3	0	1	1	2	0
Babcock, a.c.	4	1	0	0	5	0
Gregg, lanc.	0	0	0	0	1	0
Deforge, lanc.	1	0	0	0	0	0
Spaulding, lanc.	3	0	0	0	4	0
Totaux	36	3	7	27	13	1

Buffalo ..... 222 320 000—11
Montréal ..... 000 000 120— 3

Sommaire:—

Points produits par Outlaw 2, Heller 3, Turchin 2, McNair, Tising, DeWeese, Bengoechea, Badke, Hooks. Deux-buts: Heller, Denning, Bengoechea, Ortiz, Kimball. Trois-buts: Outlaw. Double-jeu: Gregg à Howell à Hooks. Laissés sur les buts: Buffalo 9; Montréal 10. Buts sur balles de Gregg 3; Spaulding 1; Tising 4. Retirés au bâton, par Gregg 2; Spaulding 1; Tising 8. Coups sûrs, sur balles de Gregg, 9 en 2 2-3 manches; Deforge, 5 en 2-3 manche; Spaulding, 3 en 3 2-3 manches. Mauvais lancers: Tising, lanceur perdant; Gregg. Arbitres: VanGraflan et Robb. Temps 2.15. Assistance: 2,500.

Ass. Américaine

St-Paul	000 000 000—	0	2 0
Toledo	010 210 00x—	4	8 0

Herring et Blaemire; Sanford et Haywerth.

Minneapolis	000 250 010—	8	8 1
Columbus	200 001 010—	4	9 4

Carpenter et Robinson; Beckman, Barrett (5) et Hecth.

Kansas City	010 800 0—	9	12 0
Indianapolis	110 000 0—	2	7 2

Hausmann et Smith; Logan, Lanseher (4), Bronkhurst (5).

CE QU'ILS FONT

	Ab	Co	1b	3b	C.	Ppp	Pc.
Ortiz	299	98	58	7	4	53	.327
Olmo	328	98	12	9	3	37	.303
Badke	217	65	8	1	1	32	.298
Howell	222	62	11	0	2	25	.279
Hooks	118	33	2	2	1	18	.271
Bartley	107	29	3	0	0	9	.271
Frost	4	1	0	0	0	0	.250
Castro	93	22	2	1	1	10	.237
Spaulding	17	4	1	0	0	2	.235
Kimball	345	78	14	3	4	29	.226
Chipman	36	8	2	0	0	4	.222
Barnhart	119	26	4	0	3	11	.218
Campanis	254	48	13	1	0	21	.189
Washburn	37	6	0	0	1	4	.162
Flowers	41	6	0	0	0	3	.146
Deforges	21	3	0	0	0	2	.143
Rochelli	28	4	1	0	0	1	.143
Badcock	25	4	0	0	0	4	.140
Gregg	36	5	0	0	3	3	.139
Sherer	33	4	0	0	1	1	.121
Webb	20	1	0	0	0	0	.050

LES LANCEURS

	Mi.	Pts	Co.	BB	Rab	G	P	Pc.
Chipman	124	59	112	72	45	7	4	.633
Webb	62	26	56	16	14	4	3	.571
Desforges	103	38	61	26	26	4	3	.571
Gregg	112	35	76	66	48	8	8	.500
Washburn	20	10	18	26	3	1	1	.500
Sherer	107	47	120	33	36	7	8	.467
Flowers	122	39	97	55	34	6	8	.429
Spaulding	71	44	55	39	20	3	5	.375
Barnhart	1	0	0	1	0	0	0	.000

BASEBALL D'UN COUP D'OEIL

INTERNATIONALE

Hier

Buffalo 11, Montréal 3.
Jersey City 4, Baltimore 2.
Newark 6, Syracuse 4.
Newark 8, Syracuse 4.
Rochester à Toronto, remise.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Diff.
Toronto	55	36	.604	....
Newark	48	38	.558	4½
Montréal	**42**	**43**	**.494**	**10**
Baltimore	39	41	.488	10½
Rochester	40	42	.488	10½
Syracuse	40	43	.482	11
Buffalo	39	43	.476	11½
Jersey City	35	52	.402	18

Aujourd'hui

Rochester à Montréal.
Buffalo à Toronto.
Syracuse à Jersey-City.
Newark à Baltimore.

NATIONALE

Hier

Date libre.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Diff.
St-Louis	48	24	.667	....
Brooklyn	47	34	.580	5½
Pittsburgh	38	35	.521	10½
Cincinnati	39	37	.513	11
Philadelphie	34	42	.447	16
Boston	32	40	.440	16
Chicago	33	43	.434	17
New-York	30	46	.395	20

Aujourd'hui

New-York à Philadelphie.
Chicago à Cincinnati.
St-Louis à Pittsburgh.
(Seules parties au programme)

AMERICAINE

Hier

Date libre.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Diff.
New-York	43	30	.589	....
Détroit	38	34	.529	4½
Washington	40	37	.519	5
Chicago	35	36	.493	7
St-Louis	35	37	.486	7½
Cleveland	35	38	.479	8
Boston	35	39	.473	8½
Philadelphie	34	44	.436	11½

Aujourd'hui

Détroit à Chicago.
Cleveland à St-Louis.
Boston à Washington.
(Seules parties au programme)

Jersey-City bat les Orioles 4-2

BALTIMORE, 14. (A.P.) — Ken Trinkle n'a alloué aux Orioles de Baltimore que cinq coups sûrs et il a permis aux Giants de Jersey-City de remporter une victoire de 4-2 grâce à une attaque de huit coups dans une partie de la ligue Internationale ce soir.

Les Giants brisèrent une égalité et gagnèrent la partie dans la huitième manche sur le double de Hudson, un mauvais lancer de trois buts de Sczepkowski sur le sacrifice de Torres, et un double par Drew.

Baltimore compta dans la première manche sur un but sur balles, une erreur, un coup sûrs et une longue chandelle. Les visiteurs comptèrent deux fois dans la quatrième lorsque Lockman fit compter deux points grâce à un double. Les Orioles égalisèrent le score dans leur moitié de la manche alors que Trinkle accorda trois buts sur balles et obligea un homme à se rende au marbre.

Jersey City ..... 000 200 020—4 8 2
Baltimore ..... 100 100 000—2 5 1

Trinkle et Steiner; Van Slate, Swift (4), Gromek (7) et Becker.

Baseball de la semaine

International:	J.	V.	S.	D	L.	M.	M.
1—Baltimore	3	1	1	2	2	15	2
2—Buffalo	4	3	8	4	—	11	..
3—Jersey-City	2	0	3	5	5	11	4
4—Montréal	12	3	1	9	—	3	..
5—Newark	4	2	4	1	—	0	14
6—Rochester	4	6	5	4	1	..	—
7—Syracuse	6	1	1	6	—	4	8
8—Toronto	3	7	1	5	5	..	—
Nationale:							
9—Boston	—	0	0	6	—	—	—
10—Brooklyn	2	8	23	7	—	—	—
11—Chicago	—	5	12	7	—	—	—
12—Cincinnati	7	11	6	21	—	—	—
13—New-York	—	3	13	7	—	—	—
14—Philad'phie	6	4	2	12	—	—	—
15—Pittsburgh	8	7	6	7	—	—	—
16—St-Louis	—	7	8	12	—	—	—
Américaine:							
17—Boston	2	4	6	9	—	—	—
18—Chicago	1	—	5	6	—	—	—
19—Cleveland	5	0	0	9	—	—	—
20—Détroit	3	4	2	12	—	—	—
21—New-York	0	—	17	17	—	—	—
22—Philad'phie	1	0	12	4	—	—	—
23—St-Louis	5	5	3	12	—	—	—
24—Washington	2	1	4	7	—	—	—
Ass. Américaine:							
25—Columbus	—	2	—	13	2	9	4
26—Ind'napolis	7	4	5	5	—	8	..
27—K'sas City	6	7	—	3	1	7	..
28—Louisville	5	—	1	15	4	1	..
29—Milwaukee	—	1	—	8	—	6	..
30—Minn'polis	3	—	1	9	—	6	8
31—St-Paul	4	6	0	8	1	10	0
32—Toledo	8	7	—	9	—	10	4

Partie d'exhibition

A WILMINGTON, DEL.

Philadelphie (L.A.) 000 000 101—2 8 1
Wilmington (Inters) 012 301 01à—8 12 0

Besse et Wagner; Lowry, Minol, Paul, Clyde et Parisse, Moore.

Louis Newsom est échangé aux Browns mais refuse de se rapporter à St-Louis

BROOKLYN, 14, (A.P.)—Louis (Bobo) Newsom, le lanceur qui fut la cause célèbre de la révolte des Dodgers de Brooklyn contre le gérant Léo Durocher samedi dernier, a été échangé aujourd'hui aux Browns de St-Louis pour Fred Ostermueller et Archie McKain, tous deux lanceurs.

Newsom a immédiatement déclaré qu'il quitterait le baseball plutôt que de se rapporter aux Browns avec lesquels il a joué a deux reprises au cours de sa longue et brillante carrière.

Newsom a dit avoir été informé de l'échange par Donald Barnes, président du club de Saint-Louis dans la ligue Américaine, et il ajouta avoir déclaré à Barnes: "Je ne veux pas jouer à Saint-Louis. Je ne jouerai pas à Saint-Louis et je ne me rapporterai pas. Vous ne voudrez pas d'un joueur mécontent dans votre club. "On m'a joué le plus vilain tour qu'un joueur de baseball n'a jamais eu à subir. J'ai été le bouc émissaire dans toute cette affaire. Je crois que je devrai abandonner le baseball et je le ferai avant de me rapporter à Saint-Louis.

"J'aurais préféré avoir mon congé sans condition. J'ai offert de l'acheter des Dodgers mais je n'ai jamais eu de réponse."

Branch Rickey, président des Dodgers, a complété la transaction de son lit où il est retenu malade après avoir fait une déclaration attestant son "loyal appui" à Durocher.

Dans son effort pour rétablir la tranquillité dans la petite famille des Dodgers Rickey se priva des services d'un lanceur qui a gagné neuf parties et en a perdu quatre, un des meilleurs records de la saison dans la ligue Nationale, pour une couple de lanceurs âgés qui furent utilisés pratiquement seulement dans des rôles de relève et qui ne peuvent jamais espérer rivaliser avec Newson au monticule. McKain, un gaucher, a gagné une partie et en a perdu une tandis que Ostermueller, un droitier, n'a aucune victoire à son crédit et deux défaites.

Newsom, droitier âgé de 35 ans, dont le renom est grand dans la ligue Américaine, fut acheté par les Dodgers du club Washington l'an dernier pour $35,000 et un lanceur des mineures en vue d'aider Brooklyn dans sa lutte de championnat contre les Cardinaux de Saint-Louis.

Sa présence ne fut pas suffisante pour permettre aux Dodgers de gagner le championnat l'automne dernier mais il fut le meilleur lanceur du Brooklyn cette saison avant que ne survienne l'incident de la semaine dernière.

Cortez rencontre Gotch ce soir au stade Exchange

Victor Delamarre sera l'adversaire de Butch Shapiro en semi-finale

Le champion mexicain Manuel Cortez, fort populaire dans les arènes locales, n'aura pas tâche facile, ce soir, lorsqu'il rencontrera le rude lutteur américain Jan Gotch dans le combat principal de la séance de lutte préparée par la direction du stade Exchange.

Jouissant d'une grande popularité Cortez est devenu un favori des foules car on sait qu'avec lui un combat n'est jamais monotone. Son combat de ce soir sera de deux chutes de trois et limité à 90 minutes. Cortez n'a pas froid aux yeux et même un Gotch ne saurait l'intimider par ses tactiques brutales.

Dans la semi-finale on verra l'homme fort du lac Bouchette, Victor Delamarre, et l'Adonis américain, Butch Shapiro. Si ce dernier réussit à échapper aux redoutables prises de tête de Delamarre, il pourra s'en vanter, car rares sont ceux sont ceux qui ont pu résister à Delamarre.

Dans un match spécial Sam Chuck en viendra aux prises avec Geo. Brown. En préliminaires on verra Al Tucker vs Tony Parkin et Marcel Ouimet vs Young Sonnenberg.

Ces trois rencontres sont limitées à une chute ou vingt minutes.

La balle-molle à Ahuntsic

Dimanche soir le Balabee All Stars a rendu visite au Ahuntsic et après une partie des plus mouvementée la partie se termina par le score de 3 à 3, c'est-à-dire nulle. Paul-Emile Laurin lança une magistrale partie et méritait une victoire. Armand Balabee pour le All Star fit le jeu dur aux frappeurs du Ahuntsic et il fut très bien supporté. Claude Paradis, un jeune qui promet, fit un "catch" sensationnel qui sauva la partie. Une assistance nombreuse assistait à cette partie. Mme Labelle fut la gagnante du tirage pour $5.

Dimanche prochain le Billard Social (Bilard Eddy) rendra visite au Ahuntsic. La rivalité qui existe entre ces deux équipes est de longue date et les amateurs de balle-molle qui se rendront au terrain à Ahuntsic dimanche soir procnain assisteront à une partie des plus intéressante.

Le Balabee All Stars reviendra à Ahuntsic dimanche le 25 afin de décider quel est le meilleur des deux clubs.

La direction du Ahuntsic remercie la population d'Ahuntsic et des alentours pour le bel encouragement qu'elle apporte à cette organisation tant moralement que financièrement et la direction fera de son mieux pour faire venir des équipes qui sont de taille à lutter avec le Ahuntsic.

Dans la ligue Métropolitaine

La ligue métropolitaine présentera dimanche prochain son neuvième programme de la saison avec les rencontres suivantes: A Longueuil, l'équipe du gérant Léopold Guay recevra la vaillante équipe du docteur Marion, le Champêtre. Le capitaine du Champêtre nous annonce l'engagement du lanceur Charley Morris de la ligue du Parc Atwater, et avec l'addition de quelques autres joueurs, le Champêtre devrait être en mesure de faire subir au Longueuil une défaite. Au cercle Dollard, le Cherrier de Vic Fontaine sera le club visiteur. La réputation de ces clubs n'est plus à faire, et l'expérience des deux gérants y sera pour beaucoup dans le résultat de cette rencontre. Cherrier enverra en toute probabilité son lanceur-étoile Tyler dans la mêlée avec l'espérance de décrocher une victoire. De son côté, le Cercle-Dollard entend bien continuer son droit chemin et la lutte devrait être des plus passionnante. Pour la troisième rencontre au programme, le club Bombshell des usines Cherrier de St-Paul-l'Ermite visitera le Pointe-aux-Trembles de Frank Lusignan. J. H. Pepin du Bombshell entend bien remporter une victoire dimanche prochain, et avec l'engagement de quelques nouvelles recrues, une surprise pourrait bien arrivée aux gars de Lusignant. Toutes ces rencontres commenceront à 2 h. 30.

Belle victoire du club Lasalle

Le club de balle-molle Lasalle du gérant Albert Molini a remporté un autre belle victoire hier soir en blanchissant le club Albert Athlétique par 4-0 grâce à la brillante performance au monticule de Bill Durnan, qui est un superbe lanceur en plus d'être l'un des meilleurs gardiens de buts du hockey sénior. Durnan retira 12 frappeurs au bâton et n'alloua que cinq coups sûrs. Le héros de la partie fut cependant J. Pépin qui conduisit l'attaque du Lasalle en frappant un deux-buts et un trois-buts qui firent compter tous les points des vainqueurs. Lefty Quintal lança aussi une belle partie pour les vaincus.

Managoff refuse encore de faire face à Yvon Robert

Le champion est prêt à rencontrer n'importe quel aspirant, sauf Robert

Yvon Robert est prêt à rencontrer tout lutteur dès mercredi prochain au Forum et de préférence Bobby Managoff mais il semble que cette alternative soit assez éloignée d'après le matchmaker Eddie Quinn après tout ce qui s'est dit et fait depuis une quinzaine concernant les hostilités existant entre Robert et Bobby Managoff.

Mercredi dernier le lutteur de Chicago obtenait la chute décisive sur Robert à la suite d'un foul non intentionnel de Robert.

Managoff, qui était accompagné de son père à Montréal, partit immédiatement pour retourner chez lui après sa victoire sur Robert et déclara qu'il ne lutterait jamais plus contre l'athlète montréalais.

Mais après l'assemblée de la commission athlétique hier après-midi, Eddie Quinn se mit en communication avec Managoff lui demandant de changer d'idée et Bobby lui répondit: "J'ai battu déjà deux fois Robert. Je ne vois pas pourquoi je risquerais mon titre contre lui dans un autre match. "Je suis prêt à rencontrer n'importe qui mais pas Yvon Robert."

L'organisateur Eddie Quinn s'est mis hier soir en communication avec Whipper Billy Watson, John Katan, Gino Garibaldi et Dynamite Joe Cox dans le but d'organiser un match entre l'un de ces lutteurs et le champion Bobby Managoff mais rien de définitif n'a encore été fait en rapport avec ce match.

Quinn a dit hier qu'il cherche un adversaire pour Robert et un autre pour Managoff.

Entre temps voici qu'un autre gros lutteur est arrivé à Montréal. C'est Sailor "Rough House" Hogan champion de la Marine Américaine qui luttait sous le nom de "House Painter" Hogan avant la guerre.

Les Bears battent Syracuse deux fois

Ils effectuent un ralliement dans la 2e pour remporter la victoire

NEWARK, 14. (P.A.) — Comptant huit points dans la sixième manche aux dépens de trois lanceurs les Bears de Newark, détenteurs de la deuxième position dans la ligue Internationale, ont surmonté un déficit et remporté une victoire de 8-4 sur les Chiefs de Syracuse dans la deuxième partie d'un programme-double après avoir gagné la première, 6-4.

Jim Davis reçut le crédit de la victoire, sa huitième de la saison dans la ligue Internationale dans la joute d'ouverture bien qu'il dut être remplacé par Phil Page qui lança les trois dernières manches.

Mike Schultz, jeune lanceur gaucher, fut tenu responsable de la défaite et le point qui s'avéra décisif fut compté dans la 6e manche.

Dans la deuxième partie, Steve Roser, qui céda sa place à un frappeur de relève dans la sixième, reçut le crédit de la victoire bien que Ed Marleau ait terminé la joute.

Première partie

Syracuse ..... 000 102 100—4 9 3
Newark ..... 011 102 10x—6 10 1

Schultz, Carter (7) et West; Davis, Page (7) et Garbark.

Deuxième partie

Syracuse ..... 100 003 0—4 9 2
Newark ..... 000 008 x—8 8 0

Konstanty, Nelson (6) Delacruz (6) et Rice; Roser, Marleau (7) et Garbark.

Défi du Bombardier

Le club Bombardier qui en est à sa première année a dans son alignement que de jeunes joueurs qui aiment à jouer à la balle-molle, et qui à chaque partie s'efforcent de rendre satisfaction au public, en leur donnant du beau jeu.

Dimanche après-midi, à 2 hres, ils iront rendre visite aux fameux Bouffons, coin des rues Berri et Ontario.

Le club Bombardier aimerait rendre visite à tout bon club de la province.

Pour information, s'adresser à D. Mannella, 6862 Dénormanville, tél: CA. 2561.

BASEBALL
AU
STADIUM
RED WINGS DE
ROCHESTER
VS
LES ROYAUX DE
MONTRÉAL
CE SOIR à 8 h. 30
SOIREE DES DAMES

Portland dans l'armée comme volontaire

Au magasin militaire des casernes Jacques-Cartier, à Longueuil, Jack Portland essaie une tunique et un couvre-chef de l'Armée après s'être enrôlé comme volontaire. L'uniforme lui va très bien. Tel est l'avis du caporal René Gareau qui vient de remettre à Jack Portland ses nouveaux habits. Ancien joueur de défense du Canadien, Portland passera au Corps de la prévôté. (Photo Armée Canadienne).

La demande du club Cleveland sera étudiée par la N.H.L.

SASKATOON, 14. (C.P.) — Les gouverneurs de la Ligue Nationale étudieront à leur prochaine assemblée à Toronto d'ici une couple de semaines la demande d'admission des Barons de Cleveland de la Ligue Américaine, a déclaré aujourd'hui Al Sutphin, le propriétaire du Cleveland.

Si la Ligue Nationale approuve la demande du Cleveland, ce dernier présentera son cas devant les gouverneurs de la Ligue Américaine dans quelques semaines. Sutphin a déclaré que son club n'acceptera pas de passer à la N.H.L. sans avoir auparavant obtenu le consentement de la Ligue Américaine.

Sulphin est actuellement en tournée dans l'ouest canadien en compagnie de son instructeur Bill Cook.

White défendra son titre demain soir

Jacques Trudeau et Dennis White se rencontreront dans un combat prometteur de deux chutes de trois à finir pour le championnat poids mi-lourd junior, vendredi soir prochain au stade Ontario. Le promoteur Achille Mathieu est confiant que ce match attirera une foule considérable en raison de l'intérêt même qu'il suscite mais il a tout de même préparé un gala de premier choix. Voici le reste du programme:

Semi-finale

Juan Lopez vs Aristide DuTremble, une chute ou 30 minutes.

Match spécial

Jack Claybourne vs Clément Durocher, une chute ou 30 minutes.

Préliminaires

Geo. Desparais vs Lou Kelly; Young Lacombe vs John Roy, une chute ou 20 minutes.

Calendrier des joutes remises dans l'Américaine

CHICAGO, 14. (A.P.) — William Harridge, président de la ligue Américaine, a annoncé aujourd'hui les dates suivantes pour les parties qui furent remises depuis le commencement de la saison (toutes les parties sont des programmes-doubles à moins qu'il ne soit noté autrement):

17 juillet — Détroit à Chicago.
18 juillet — Ceveland à St-Louis.
24 juillet — Chicago à New-York.
31 juillet — Chicago à Philadelphie.
3 août — St-Louis à Washington (crépuscule et soir); Détroit à New-York.
10 août — New-York à St-Louis (une partie).
11 août — Washington à Détroit, (une partie au crépuscule); Philadelphie à Cleveland (crépuscule et soir).
12 août — Boston à Chicago.
18 août — Philadelphie à Chicago; New-York à Cleveland.
19 août — Philadelphie à St-Louis (une partie du soir); Boston à Détroit.
23 août — Philadelphie à Chicago (crépuscule et soir); Boston à Détroit.
23 août — Philadelphie à Chicago (crépuscule et soir); Washington à St-Louis; New-York à Détroit (matin et crépuscule); Boston à Cleveland.
24 août — Philadelphie à Chicago (crépuscule et soir); New-York à Détroit; Boston à Cleveland (crépuscule et soir).
25 août — Boston à Cleveland.
26 août — Washington à St-Louis.
2 septembre — St-Louis à Détroit.
9 septembre — Cleveland à Détroit.
10 septembre — Cleveland à Détroit.
19 septembre — Détroit à Cleveland.

Les inscrits pour aujourd'hui

Empire City

NOS SELECTIONS

1—Respire, Dandy Jim, Republican.
2—Keen Advice, Legenda, Straight Lead.
3—Clickety Clack, Dini, Scenic.
4—Directory, Spead Up, Briarhone.
5—Picket, Water Pearl, Modest Lad.
6—Marmaduke, Royal Saxon, Tamlin.
7—Transformer, Llanero, Sir War.

PREMIERE COURSE—5½ furs:

Mad Anthony	111	Respire	116
Super Marine	111	Weyanoke	111
Double Feat	111	Mark Omen	106
Dandy Jim	116	Republican	119

DEUXIEME COURSE—6 furs:

Dress Boot	119	Royal Army	111
Light of M	114	Gold Fleece	111
Marasun	114	Daring	111
Loftsman	124	Legenda	114
Note	119	Janes Patsy	106
Cleo Louise	111	Boslet	107
Macks Dr	109	Straight L	111
Keene Adv	119	Direction	111
In the Rough	106	Chatlet	114
Rio Grande	99	Bosley	119

TROISIEME COURSE—6 furs:

Clickety Cl	105	Elimar	113
Adventurous	109	Dini	117
Scenic	117		

QUATRIEME COURSE—5½ furs:

Mamye W	115	Directory	115
Briarhone	114	Early Riser	116
Fairy Bee	115	Bold Ann	115
Speed Up	115	Bee Mac	115

CINQUIEME COURSE—1 1-16 m.:

Picket	113	Sunstorm	115
Eye for Eye	116	Flak	113
Modest Lad	120	Bold Dan	113
Water Pearl	120		

SIXIEME COURSE—1 1-16 m.

Mistrella	103	Homer	116
Pursuit Pl	113	Saros	111
Royal Saxon	103	Donegal	103
Commander	114	War Master	108
Macks Last	110	Marmeduke	117
Tamlin	101		

SEPTIEME COURSE—1⅛ mille:

Hubbub	117	Sweepstaker	112
Nipsickle	113	Bren Pass	113
Eternal P	113	Sir War	117
Hmwrd Bn		City Talk	113
Transformer	117	Llanero	120
Resolute II	117		

Suffolk Downs

NOS SELECTIONS

1—Big Stakes, Town Hall, Imperial Impy.
2—Ariel Beam, Betty Leon, Big Ripple.
3—Hobby's First, Valdina Valona, Emerson
4—Lady Boswell, Light Sandwich, Miss Freedom.
5—Rough Time, Sir Kid, Uhhuh.
6—Rush Act, Sollure, Cape May.
7—Temulac, Pari Ernest, Bulwark.
8—Valdina Joe, Viscounty, Infant Queen.

PREMIERE COURSE — $1,250, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs:

Saguenay II	110	Pensax	106
Maybank	108	Propose	110
Town Hall	117	Argella	106
City Bred	101	Shabeen	113
Bellarmine	108	Liberty Sand	111
Imperial Imp	111	Big Stakes	113
Guest Master	106	Lawyersvil	110
Guile	120	South. Yam	98

DEUXIEME COURSE — $1,350, à réclamer, 3 ans, 6 furs:

Betty Leon	110	Big Ripple	113
Flying Ned	115	Ariel Beam	108
Valdina Rock	105	Lightfoot Lee	115
Spare Room	110		

TROISIEME COURSE — $1,350, à réclamer, 2 ans, 5½ furs:

Hobby's Firs	117	Welletta	111
Pi Phi	114	Amerson	117
Druaway	114	Pida	117
Valdina Valo	114		

QUATRIEME COURSE — $1,350, alloués, pouliches, 2 ans, 6½ furs:

Mis. Freedom	112	Lady Boswell	117
Susitna	117	Light Sandw.	117
Questio. Miss	112	Nance's Ace	117

CINQUIEME COURSE — $1,550, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs:

Rough Time	117	Wine Lunch	110
Sir Kid	112	Yankee Part.	110
Midluck	115	Dance Sord	107
Uh Tuh	100	Kiev Lee	102
Tinpan Alley	115	Sunsite	117

SIXIEME COURSE — $1,050, alloués, 3 ans, 1 mille:

Little Hoops	106	Arrow Roc	115

Wall Street a enregistré hier de nouveaux maxima de trois ans

POTINS FINANCIERS

Wall Street a enregistré hier sa plus grande activité depuis le 14 mai dernier et des prix maxima de trois ans. Les prix se sont maintenus fermes à Montréal avec une demande portant sur un plus grand nombre de titres. A Londres, les bonnes nouvelles de la guerre ont fait monter les cours à leur meilleur niveau depuis octobre, 1937. Les grains ont quelque peu réagi en fermeture.

* * *

L'un des faits saillants de la persistante vigueur de la Bourse de New-York a été enfin la hausse de la moyenne des principaux chemins de fer à un niveau supérieur au sommet atteint depuis trois ans, le 29 mai dernier, et qui était de 37.31. La moyenne s'établissait mardi à 37.88. Cet événement confirme donc les prédictions depuis longtemps faites à l'effet que si la moyenne des chemins de fer finissait par excéder le niveau maximum établi le 29 mai, le marché tout entier deviendrait plus vigoureux et plus actif. En effet mardi près d'un million et demi de parts changèrent de mains, et un grand nombre de stocks enregistraient de nouveaux maxima. La tendance à la hausse semble donc manifeste en ce qui se rapporte aux perspectives immédiates. Cependant, les connaisseurs spécialisés dans les graphiques, devront ne pas ignorer que l'évidente persistance de l'orientation générale des cours, marquée par un mouvement aussi prolongé à la hausse, ne comporte aucune garantie quant à l'ampleur et à la durée de ce mouvement. Notons aussi que le volume des affaires, ces jours derniers, n'a pas été aussi considérable que celui de mai et du début de juin, ce qui signifierait, disent les connaisseurs, qu'il y a ralenti de vigueur dans la spéculation à la hausse, présentement. A tout événement, l'avenir nous le dira.

* * *

Le marché de Londres, stimulé comme ceux d'Amérique, par les bonnes nouvelles de Sicile, a manifesté aussi son enthousiasme, car les titres industriels s'élevèrent à leur sommet maximum de 124.0 pour la première fois depuis les débuts de mai. Les chemins de fer, toutefois ne bougèrent pas.

* * *

Abitibi privilégié a continué de grimper à de nouveaux sommets, et en cela il distance de beaucoup le titre commun. Il est évident que les conditions probables de toute réorganisation future de cette compagnie favoriseront les porteurs de titres privilégiés dans une mesure autrement appréciable que les actionnaires ordinaires. Et, à en juger par l'activité et la vigueur du stock de priorité sur notre place locale, il semble qu'une réorganisation de la compagnie ne doive pas tarder à se faire. Dans maints milieux au courant, on estime que les projets de toutes sortes vont leur train, et que tous les intéressés semblent déterminés à en venir à une solution la plus prochaine possible de toute cette affaire.

* * *

Imperial Oil, le favori des pétroles, réussit à se maintenir dans les environs de 17. On rapporte que les nouvelles reçues relativement au développement de Fort Norman sont des plus maigres, bien que l'on admette, toute leur importance dans les milieux renseignés. On en parle beaucoup aux Etats-Unis, et l'armée américaine compte beaucoup sur ces champs pétrolifères du nord.

* * *

Les titres Winnipeg Electric représente une situation qui n'en est certes pas une "d'après guerre", affirment certains courtiers. Les bénéfices d'encaisse courante changent considérablement la position des actionnaires. Le commun à 8 1-8 et le privilégié à 63 1-8, établissaient tous deux de nouveaux maxima, mardi dernier.

* * *

Le Provincial Transport commun, dans le groupe des stocks bon marché, s'est signalé dernièrement par son ton régulièrement soutenu depuis quelques années, et se maintient aujourd'hui dans les environs de 7 1-2, soit à peu près son maximum de l'année. On rapporte de source officielle que ses revenus vont continuellement s'accroissant. Les recettes nettes de la compagnie, en dépit des taxes, se maintiennent bien, et de fait accusent une légère augmentation. A part une hypothèque de $283,000 sur son nouveau garage de $375,000, la compagnie n'a aucune dette obligataire ou autre qui précède le stock commun.

* * *

Joe Tuckett, bien connu dans les milieux industriels de machines aratoires, tant aux E.-U. qu'au Canada, vient d'être nommé membre sénior de l'exécutif de la Massey-Harris Co.

* * *

Des rumeurs à l'effet que la Granby Cons. Mining cesseraient ses opérations à Copper Mountain et Allenby ont été démenties par A. S. Baillie, son vice-président et gérant général.

Transport sans précédent de la Cie des Tramways

Les voyageurs payants que la compagnie des Tramways de Montréal a transportés durant le premier semestre de 1943 se chiffrent à 174,910,545, soit une hausse de 20,351,078 ou 13.2 p.c. sur le nombre des six mêmes mois de 1942.

Au cours de ce premier semestre, le nombre de milles parcourus par les trams, les autobus et les "trolleybus" s'établit à 22,223,619 et accuse une augmentation de 1,009,149 ou 4 p.c.

Durant le premier trimestre, la compagnie avait transporté environ 85 millions de voyageurs payants et au cours du deuxième un peu plus. Le nombre de milles parcourus pendant le premier trimestre s'élève à approximativement 10,700,000, et à un peu moins durant le deuxième.

En 1942, les voyageurs payants transportés par la compagnie atteignaient le chiffre sans précédent de 319,398,324. L'accroissement sur 1941 se place à 55,826,536 et de cette augmentation 27.6 est attribuable au quatrième trimestre.

Mexican Light & Power

TORONTO, 14. (C.P.) — Les cerettes brutes de Mexican Light and Power Company se chiffrent par $1,003,159 pour le mois de juin, soit une augmentation de $70,577 par rapport à celles de juin 1942. Mais à cause de la hausse des frais d'exploitation et de la dépréciation, les recettes nettes ont baissé de $36,-206 pour s'établir à $285,783.

Durant les six premiers mois de l'année, la compagnie a fait $4,051,-001 de recettes brutes, soit $242,709 de plus que pour la période correspondante de l'an derner, tandis qu'il y a une diminution de $75,295 dans le total des recettes nettes qui ne s'élève qu'à $1,274,673.

Le beurre et les oeufs

Il s'est vendu 4,800 boîtes de beurre 92 points du Québec hier au Canadian Commodity Exchange au prix de 33 cents la livre. C'est un record de ventes sans précédent pour une seule journée. Le marché à terme est resté inchangé.

Le marché des oeufs continue de monter. Les A-gros ont avancé de ½ cent à l'offre, les A-moyens d'un cent à l'offre et à la demande, les A-poulettes de 1½ cent à l'offre et à la demande et les "B" de ½ cent à l'offre et à la demande. A terme, le contrat de juillet a monté de ½ cent pour coter 42½ cents à l'offre.

ARRIVAGES

(Non compris ceux par camions).

	Oeufs caisses	Beurre boîtes	From boîtes
Mardi	2,830	1,705	9,052
Sem. dernière	2,873	703	8,668
Année dernière	1,121	1,256	10,330

PRIX DU BEURRE

Marché au comptant:

Québec, 92 points	33 t.

Marché à terme:

Novembre	34⅜-⅝

PRIX DES OEUFS

	†Prix de gros
A-gros	42½-47
A-moyens	42 -42½
A-poulettes	35 -35½
B	34 -34½
C	30½-31

Marché à terme:

Juillet	42 of.

†Prix fournis par le gouvernement:

Prix de vente au comptant	Au wagon	Petites quantités
A-gros	42½	46-47
A-moyens	41	46
A-poulettes	34-36	—
B	34-35	36-38
C	31	32-35

*.—Prix de clôture au Canadian Commodity Exchange.
†.—Service de renseignements sur les marchés.

Le rapport annuel de Thrift Stores

Accroissement nouveau des ventes — Meilleurs bénéfices, $7.83 vs $4.50 sur le privilégié

Les affaires de Thrift Stores Limited ont continué de s'améliorer au cours de l'exercice terminé le 27 mars 1943; le bénéfice avant déduction de la dépréciation et des impôts s'est élevé à $192,687 à comparer à $139,653 l'exercice précédent.

Une fois déduit les impôts et la dépréciation, le bénéfice net s'est traduit par $93,104, au lieu de $61,-612. Comme résultat, la compte de déficit, qui s'élevait à $44,845, a été éliminé; après le transfert de $40,-000 à une réserve contingente et après certains ajustements d'ordre mineur, le solde à reporter à l'exercice courant est de $3,429.

Le bénéfice net équivaut à $7.83 par action de premier privilège, à comparer à $4.50 l'exercice précédent; aucun dividende n'a été payé depuis le 1er janvier 1935. En tenant compte du dividende d'une année sur les actions de premier privilège, le solde représente $6.15 par action de deuxième privilège, contre $3.28 et $3.27 par action ordinaire au lieu de $1.54. Ce sont les meilleurs résultats depuis l'organisation de la compagnie actuelle.

En cours d'exercice la compagnie a racheté et annulé 1,824 actions de premier privilège, ce qui a produit un surplus de capital de $18,-706.

La compagnie a renforci sa situation financière; l'actif disponible est passé de $543,140 à $609,971 et le passif exigible a été réduit de $336,338 à $297,820, de sorte que le fonds de roulement s'est accru de près de $100,000 au total de $303,151.

En présentant le rapport, M. R.-H. Hommel, président, mentionne que le nombre des magasins a de nouveau diminué mais que les ventes ont continué de s'accroître. La marge du bénéfice brut réalisé par la compagnie s'est encore amoindrie mais comme les ventes se sont faites dans un plus petit nombre de magasins, la direction a pu réaliser des économies qui ont contrebalancé cette réduction du bénéfice brut ainsi que la hausse du prix de la main-d'oeuvre.

Dividendes déclarés

Can. Investment Fund, div. trim. de 5 cents par action payable le 2 août aux actionnaires le 15 juillet. Soit une distribution de 13 cents en tout cette année à date, comme en 1942. C'est le 42e dividende consécutif autorisé.

Gommoll, Ltd, ½ cent, payable le 23 août aux inscrits du 7 août.

Montreal Loan & Mortgage, rég. trim. de 1¼ p.c., pour le trimestre au 30 juin, payable le 15 septembre aux inscrits du 30 août.

Banque Royale du Canada, 1½ p.c. par action payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

Le marché des grains

Par O'BRIEN & WILLIAMS
Edifice Transportation

WINNIPEG

Blé

	Ferm. Ant.	Haut	Bas	Clo
Mai	112¼	112¾	111¾	112
Juillet	105¼	105½	104¾	105¼
Octobre	109¾	110	109¼	109½
Décembre	110	110½	109¾	109¾

Avoine

Juillet	51¾	....	....	51¾
Octobre	51¾	....	....	51¾
Décembre	51¾	....	....	51¾

Orge

Juillet	64¾	....	....	64¾
Octobre	64¾	....	....	64¾
Décembre	64¾	....	....	64¾

Seigle

Juillet	100	99¾	....	....
Octobre	100¾	100¾	....	....
Décembre	100	100	99¼	99¼

CHICAGO

Blé

	Ferm. Ant.	Haut	Bas	Clo
Mai	149¾	149¾	148	149¾
Juillet	146	146¾	145¼	145¾
Septembre	146¾	146¾	145¾	146¾
Décembre	147¾	148¼	146¾	148

Avoine

Mai	70¾	71	70	70¾
Juillet	72¾	73	72	72¾
Septembre	70¾	71¼	69¾	70¾
Décembre	70¾	70¾	69¾	70¾

Seigle

Mai	113¾	113¾	112¾	113¾
Juillet	112¾	113	110¾	111¾
Septembre	110¾	110¾	108¾	110¾
Décembre	111¾	111¾	110¼	111¼

Bourse de TORONTO

Nouvelle séance active hier. — Bonne tenue des mines d'or

TORONTO, 14. (C.P.) — A la Bourse de Toronto, aujourd'hui, les mines d'or ont pratiquement monopolisé le gros des transactions, et en dépit des prises de bénéfices, ces titres réussirent à conserver leurs gains. Les valeurs industrielles ont aussi monté, et l'on notait une légère amélioration dans les métaux usuels. Les pétroles n'ont pas beaucoup oscillé mais certains cédèrent du terrain. La séance a été très active avec près de 930,000 parts échangées.

	Haut	Clot		Haut	Clot
Abitibi	3⅜	3¼	Int Met	17	16⅝
Do P	28¾	27½	Int Nic	36½	37½
Acme	10	10	Int Pet	23¾	23¾
Agn Su	12	12	Jason	21	18
Ajax	154	142	Ker Ad	725	710
A P Co	14½	14½	Kerr La	11	11
Alderm	17¾	16	Kirk L	68	68
Alumin	117	117	Kirk T	10	10
Alum P	101¼	101¼	L Dufa	108	90
Ang Ca	78	75	L Shore	16	16
Ang Hu	4¼	4¼	Lamaq	525	525
Arjon	27½	27½	Lapa Ca	05	05
Astoria	08½	08½	L Secr	13	1 25
Aunor	288	277	Lebel	03	02
Bagam	19	19	Leitch	98	95
Bankfi	07	07	Lil L L	77	76
Bk Mtl	160	160	Lobl A	22	22
Bk Tor	252	250	Macass	250	345
Bas Me	11	11	Macleo	184	184
Bath A	13	13	Madsen	125	123
B A Oil	21¾	21¾	Malarti	210	210
B C Pac	26	25	Min Co	181	181
B C Pw	28	28	Mo Kni	75	75
Do B	4¼	4¼	Moneta	34	34
Brit Do	51	49½	Mtl Pw	26¾	26¾
Broula	57	56	Moore	47¾	47¾
Buf An	355	355	Muirhe	100	100
Buf Cn	06	06	Do P	5¼	5¼
Bldg Pr	15½	15½	Nat Gro	9	9
Cal Ed	168	168	N Stl C	60½	60½
Calmon	30	30	Negus	40	40
Caldw	10½	10½	Nipiss	140	140
C Brea	6½	6	Norand	45¾	45¾
C Cem	8	8	Normet	100	98
Do P	106	106	O'Brien	108	103
C Foun	26½	22½	Omega	27½	26
C Malt	33	33	Ont Nic	05¾	05
Can S S	14	14	Pacalta	06	05½
Do P	36	36	Pag He	100	100
C Bak P	86½	86½	Pamou	91	91
C Brew	4	4	Parten	04	03½
Do P	39	39	Payma	25½	24
Canner	9¾	9¾	Perron	90	88
Do B	14	14	Pic Cro	180	179
Cn Car	11½	10½	Powell	75	75
Do P	30	30	Pres Me	8	8
C Food	30½	30½	Preston	225	220
Celane	37	37	ever Ma	29	29
Do P	137½	137½	eno	02¾	02¾
C Dock	18	18	Roche	07	06
C Ind A	5	5	Roya B	140½	140
C Malt	52	52	Royali	26	26
C P R	12¾	12¾	Russ In	20	20
Cas Tr	82	82	Do P	185	185
Cen Po	150	145	St Anth	04	04
Che Re	30	30	San An	315	310
Cheste	155	155	Sand	06	06
Chromi	245	245	Senato	37	37
Cochen	127	124	Sheep	100	100
Cocksh	12¾	12¾	Sherrit	99	98
Coniar	117	115	Simpso	101¼	101¼
Co Min	44¾	44¾	Siscoe	56	56
Consu	129	129	Sladen	44	42
Cosmos	22¾	22¾	S F Pet	07¾	07¾
Dis Sea	35¾	35¾	Sou Pet	35	35
Dome	23	24	Stn Che	18	18
Do Stl	10½	10½	Stn Pa	3	3
D Store	10¾	10¾	Stl Can	68	68
Lo Tar	9¾	9¾	Stee Ro	249	245
D Wool	8	8	Sturgeo	13¾	13¾
Duques	07	07	Sud Ba	210	210
Ea Cres	17¾	17	Sulliva	80	80
Ta Mal	141	128	Slave L	185	185
Eldora	107	105	Tambly	12¾	12¾
Falcon	460	450	Tec Hu	305	305
F Farm	27½	27	Toburn	72	72
Fed Ki	04	04	Tor Ele	28½	28½
Ford A	23¾	23	Do P	25¾	25¾
Franco	28	28	T G Tru	76½	76½
Gat Pw	100	100	Tran R	70½	69
Do P	100	100	Uchi B	38	38
G Stl W	12½	12½	Un Gas	8¾	8¾
Gillies	6	6	Uni Fu	33	33
Glenora	03	02	Do B	5	5
God La	22	22	Un Stl	5¾	5¾
Gold Ea	02	02	Un Cor	25	25
G L Po	6¾	6¾	Do B	15	15
Do P	21½	12½	Up Can	154	150
D S Cer	68	68	Ventur	625	615
D S C P	22	22	Vermil	21	21
Gru W	03¾	03¾	Wa Am	470	470
Gunnar	15	15	Wal Go	56	56
Gypsu	7¾	7¾	Wendi	21	21
Hallw	05¾	05	Wil Co	02¾	02¾
Hallno	310	310	Wng El	8¾	7¾
Ha Bri	7	7	Do P	62¾	62
Ha Car	18	18	Wri Ha	340	340
Har Ro	56	56			
Hollin	10¾	10½			
Home	390	380	Co Pap	6¾	6¾
Homes	04¾	04½	Do Bri	28¾	28¾
Howey	22	22	Foothil	163	155
Hud Ba	31	31	Dtn Or	175	175
Imp Oil	17	17¼	Supe P	22¾	22¾
Imp To	11¾	11¾	Total des ventes		
Do P	7	7	931,000 actions.		

HORS-LISTE

Cours fournis par
G. E. LESLIE & Co.
260, St-Jacques Ouest

	Haut	Clot.		Haut	Clot.
Alb Fi	7	9	Numa L	5	7
Amal K	10	12	Norbeau	23	27
Area	11	12	N Auger	32	35
Athona	1	2	N A Moly	2	3
Barb L	4	6	Obalski	2	4
Beaucou	8	10	Oklend	3	4
Bilmac	1	2	O'Lea M	4	5
Brock G	9	11	Opem C	5	7
Cadil E	1	2	Oriole	1	2
Cent Ma	2	4	Oripit	3	4
Cheminis	6	8	Pam Ca	3	6
Chibmac		2	Paslalis	29	32
Clerno		3	Plains P		10
Cournor	8	10	Porcu L	2	4
Cro Sho	3	5	Polaris	1	2
Cunipte	2	4	Pont Ro	13	15
De Santi	4	6	Presdor	2	4
Dubbisso	15	17	Private	36	38
Dumico	4	6	Proprie	560	600
Elmos	3	5	Que Ma	21	23
Franco	30	40	Que Eur		2
Fontana		2	Rand M	20	23
Hugh Pa	5	7	Red Gold		3
Hutch L	1	2	Rbago		2
Iroquois		5	Rose G	5	10
Keora		2	Rout Ca		2
Lacoma		2	Douyn R		1
L Genev	7	9	Rubec		2
L Rowan	1	3	Scott Chi		1
Leroy		2	Shenang	5	7
Louvre		1	Siscoe E	1¾	3
Low Pet	35	40	Smelt G		2
Mag Con	33	37	Spri Stu	24	26
Martin B	6	8	Thomp C	1	3
Mazet L	10		Tible Is		2
McMarm	11	13	Tonawan		2
Moff H N	4	5	Val D'Or	10	15
Mosher	8	10	Wesley P	2	4
Nat Ma	22	25	You Da	27	29

Moyennes des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20	10	10	10
Ferm. hier	x78.5	105.7	104.9	61.7
Ferm. ant.	78.4	105.7	104.9	61.4
Il y a 1 sem	77.5	105.6	104.8	61.7
Haut 1943	77.3	105.2	103.0	61.1
Bas 1943	64.6	103.8	98.0	53.2
Haut 1942	66.2	103.8	100.6	53.3
Bas 1942	59.4	102.6	93.6	41.5

x—Nouveau sommet 1943.

Moyennes de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind	20 Or	10 Met	15 Hui
Ferm. hier	122.48	89.09	74.69	26.15
Ferm. ant.	122.41	87.51	74.24	26.36
Ch'ge net	+1.02	+1.58	+.45	—.21
Il y a 1 sem	129.83	85.10	73.48	25.15
Haut 1943	116.09	87.04	82.98	23.91
Bas 1943	98.8†	70.64	63.57	18.14
Haut 1942	98.87	83.71	71.01	18.88
Bas 1942	79.85	50.16	58.74	15.44

Ex-dividende aujourd'hui

Ont. Steel	.25
" priv.	1.75
Penmans	.75

Bourse de MONTRÉAL

Nouvelle séance active hier. — Bonne tenue des mines d'or

Tous les groupes de valeurs orientés à la hausse — Les papiers sont encore favoris, mais sont réalisés

Les groupes de valeurs ont suivi l'exemple des papeteries et la bourse locale a été le théâtre d'une hausse générale aujourd'hui; un grand nombre de titres de tous les compartiments ont atteint une nouvelle cime et les bains ont pris des proportions importantes en certains cas. Les échanges se sont poursuivis avec activité; le virement a compté environ 59,900 valeurs industrielles et 24,500 actions minières à comparer à 57,800 et 37,300 hier.

Comme groupe c'est celui des papeteries qui a présenté le plus d'activité. Les titres Abitibi ont toutefois eu moins d'animation et ils ont légèrement cédé aux prises de bénéfices; l'ordinaire a perdu ⅛ à 3½ et le privilégié, ¾ à 27¼. D'un autre côté Howard Smith à 16½, Price à 19⅝, St. Lawrence Corp. à 4, St. Lawrence Paper privilégié à 46½, Fraser à 19¾ et Fraser Voting Trust à 20¼ se traitaient au plus haut cours de l'année.

Les pétroles ont témoigné de la vigueur; Imperial Oil a atteint un nouveau maximum à 17½ de même que International Pete à 23¾.

Parmi les titres d'industrie lourde Dominion Steel a fourni un virement de 3,400 actions et a monté de ¾ à 0½, gain de 3-5. Canadian Car à 11⅛, Canada Forgings à 26½, Asbestos à 25¾ et Dominion Tar à 9¾, se traitaient au cours le plus élevé de l'année. Amalgamated Electric, Canadian Breweries, Consumers Glass, English Electric "B", Industrial Acceptance et H. Simon ont aussi atteint un nouveau sommet

Les métaux étaient fermes; Smelters, Nickel et Noranda ont encaissé des gains fractionnaires.

Canadian Pacific était le titre le plus achalandé au groupe des services publics et a avancé de ⅛ à 12⅜. Gatineau Power privilégié 5 p.c. et Canada Northern Power ont touché un nouveau maximum. Montreal Power a gagné ½ mais Brazilian Traction n'a pas bougé.

A la section minière, Siscoe à 54 se traitait au meilleur cours de l'année mais O'Brien a glissé de 4 cents à 1.05 et Ontario Nickel a touché un nouveau minimum à .05.

Investment Trusts

Compilé par A. M. KIDDER & CO., 388 Saint-Jacques, Montréal.

	Offre	Dem.
*Affiliated Fund Inc. C	3.52	3.85
*Boston Fund, Inc.	17.11	18.40
*Bullock Fund, Ltd	14.95	16.39
Can. International T	4.50	5.25
Can. Investment Fu n	3.85	4.20
Commonwealth Int. Co.	....	3.30
*Corporate Trust Shar	2.41	....
* Do Accum.	2.28	....
* Do Mod.	2.74	....
*Cumulative Trust Sha	4.80	....
*Diversified Trust S C	3.70	....
* Do D	5.65	6.35
*Lividende Shares	1.25	1.38
*Fundamental Trus S A	4.79	5.55
*Independence Trust S	2.28	2.51
*Mass Investors Trust.	21.06	22.65
* Do 2nd Fund Inc.	10.38	11.16
*Nation Wide Securities	3.70	....
* Do Voting	1.31	1.43
*North Amer T S 1953	....	....
* Do 1955	2.71	....
* Do 1956	2.65	....
* Do 1958	2.28	....
*Quarterly Income Shar	6.45	7.10
United Bond & Share	8	....
*UES. Elect Light & P A	15 50	....
* Do B	1.75	....

*.—En monnaie américaine. x—Nouveau sommet 1943.

Production moindre à la Perron Gold Mines Ltd

La Perron Gold Mines Ltd. a un peu moins produit au cours de son deuxième trimestre 1943, soit $300,-865 contre $333,387 le trimestre précédent et $457,213 le trimestre correspondant de 1942. Le tonnage de minerai usiné fut de 30,023 tonnes contre 33,556 et 34,481 respectivement.

Pour les six premiers mois de l'année elle fut de $634,252 contre $933,622 en 1942. Le tonnage de 63,-579 contre 71,914.

Le gérant a déclaré que le problème de la main-d'oeuvre a affecté considérablement les travaux de développement et la production de l'or. La diminution du personnel a été plus sérieuse en avril et en mai alors qu'un bon nombre de vieux mineurs furent transférés à des industries de guerre. Présentement cependant, les conditions se stabilisent.

En ce qui se rapporte aux travaux de développement au cours de ce trimestre, le gérant a déclaré qu'au niveau de 1825 pieds on avait découvert du beau minerai.

Approbation unanime du projet Ritz-Carlton Hotel

On en est venu à un arrangement ou à un compromis relativement aux obligations hypothécaires de première et seconde priorité de la Ritz-Carlton Hotel Company, Ltd, à l'approbation unanime des deux classes d'obligataires à une réunion tenue ici hier.

Conformément à cet accord, les charges fixes annuelles de la compagnie seront réduites, la date d'échéance des obligations sera retardée, et des arrangements spécifiques seront conclus en rapport avec les arriérés.

Marché des bestiaux

Sur les deux marchés du bétail hier à Montréal, les prix des veaux de qualité commune ont baissé de 25 à 50 cents, tandis que ceux des autres bestiaux sont demeurés stables, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture. Les arrivages se composent comme suit: 16 bêtes à cornes, 10 moutons et agneaux, 35 porcs, 131 veaux.

Presque toutes les bêtes à corne offertes étaient des taureaux de qualité commune à juste passable qui se vendaient $8-$9.50. Les ceaux de lait ont donné $12-$14.50. Les veaux abreuvés et ceux d'herbe ont rapporté en lots mélangés $4-$9.50.

Les bons agneaux ont fait $8 et les béliers $16. Les moutons se sont vendus $6-$10. Les porcs habillés (abattus) se sont échangés à $17 et les truies, pesées vivantes, $11.25-$11.75. On a accordé une prime de $1 pour les porcs de bonne qualité et ceux de qualité inférieure ont subi les rabais habituels.

Moyennes des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 IN	15 RR	15 UT	60 ST
Ferm. hier	x74.6	27.2	x3.7	x53.3
Ferm. ant.	74.4	27.2	36.2	53.1
Il y a 1 sem	73.3	25.8	35.8	52.1
Haut 1943	71.4	26.8	34.6	50.9
Bas 1943	60.2	18.3	27.1	41.7
Haut 1942	60.6	19.7	27.5	41.8
Bas 1942	46.0	14.4	21.1	32.0

Drummond St. Realty

Drummond Street Realty Corporation, qui exploite l'hôtel de la Salle, a réalisé un bénéfice net de $34,990 au cours de l'exercice terminé le 30 avril 1943, après déduction de l'intérêt sur l'hypothèque, de la dépréciation et des autres frais. Ce montant équivaut à environ le double du montant à verser sur les obligations 5 p.c. hypothèque générale le 1er octobre prochain.

Le solde au crédit du compte de surplus, qui était de $3,773 le 30 avril 1942, est passé à $13,559 le 30 avril 1943.

Le bilan fait voir un actif disponible de $92,379 et un passif exigible de $55,844. L'actif immobilisé est porté aux livres à $722,878. La dette consolidée, qui comprend une hypothèque de $282,500 et des obligations hypothèque générale de $341,995, s'élève à $624,495

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

DIVIDENDE No 224

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de un et un demi pour cent (au taux annuel de six pour cent) sur le capital-actions payé de cette banque a été déclaré pour le trimestre courant et sera payable à la banque et à ses succursales, le et après (mercredi) le premier jour de septembre prochain, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres, le 31e jour de juillet, 1943.

Par ordre du conseil,
S. G. DOBSON,
Gérant-général.

Montréal, Qué., le 13 juillet, 1943.

UN PRODUIT VOLCANO

LE FOYER MÉCANIQUE "VOLCANO"

est le plus économique en temps de guerre.

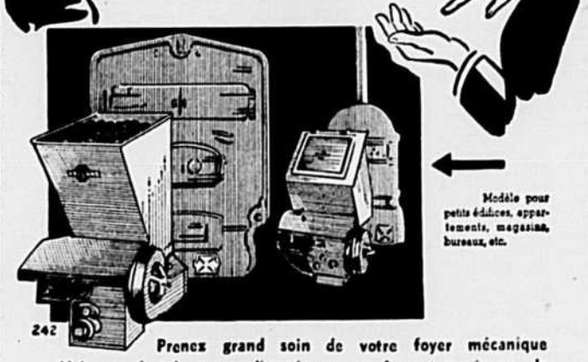

Modèle pour petits édifices, appartements, magasins, bureaux, etc.

242

Prenez grand soin de votre foyer mécanique Volcano, c'est le moyen d'en tirer un rendement maximum, de procurer plus de confort à vos locataires et de ménager du combustible en temps de guerre. Dans certaines conditions vous pouvez encore faire installer un foyer mécanique Volcano. Quel que soit votre problème de chauffage, consultez nos ingénieurs. Devis et estimés gratuits.

Bureau chef: 1106, Côte Beaver Hall • Montréal • Plat: 8531•
Agences dans les principales villes du pays

VOLCANO LIMITÉE

FABRICANTS DE FOYERS MÉCANIQUES — VOLCANO — CHAUDIÈRES À VAPEUR — FOURNAISES RÉCHAUDS ETC

LE
CHLORURE DE CALCIUM
BRUNNER MOND

Dans le béton

Employé suivant les recommandations, le Chlorure de Calcium fera d'un bon béton un meilleur béton. Il accélère la prise, augmente la résistance initiale et finale, permet la démolition des formes plus vite, diminue le temps du chauffage, produit un béton plus dense, plus résistant et plus étanche. Il agit tout aussi bien sur les ciments à prise rapide que les ciments Portland, son action est régulière et sûre, il est simple, facile à employer et coûte très peu, il économise temps et argent.

Dans le contrôle de la glace

Mélangé au sable il le rend efficace et sûr comme antidérapant, le protège contre la gelée. Il fond la glace jusqu'à des températures très basses sous zéro. Où la glace devient un problème il faut songer au Chlorure de Calcium. Protège contre la gelée le charbon, le coke, le minerai de fer et évite de cette façon des délais onéreux dans la distribution. On s'en sert pour libérer les chargements gelés. Le Chlorure de Calcium protège les minerais contre la gelée, pendant que ceux-ci sont exposés aux intempéries sur les chars, pendant le voyage.

Dans les solutions qui ne gèlent pas, dans les barils de protection contre les incendies

Des solutions de Chlorure de Calcium peuvent être préparées de façon à résister jusqu'à des températures aussi basses que 59° F sous zéro. Il est employé dans les chaudières, les barils, les réservoirs et même dans les hydrants pour les empêcher de geler.

Dans le contrôle de la poussière

Le Chlorure de Calcium est utilisé par les gouvernements provinciaux et municipaux pour abattre la poussière sur les chemins de gravier, sur les jeux de tennis. Il est employé par les campeurs, les propriétaires de restaurants le long des routes, sur les terrains de stationnement, les terrains de jeux, de balle-au-camp, les pistes de course pour abattre la poussière rapidement et efficacement. Il durcit la surface et empêche l'herbe de croître. Il est employé pour abattre la poussière dans le charbon. Il est propre, facile à employer et peu coûteux.

Pour assécher l'air

caves, les soutes, les garde-robes, etc . . ., partout où l'humidité se

Le Chlorure de Calcium est employé pour assécher l'air dans les manifeste.

Pour emplir les pneumatiques des tracteurs

Des solutions de Chlorure de Calcium sont employées pour emplir les pneumatiques des tracteurs en donnant plus de poids, il en augmente la traction

Distribué par :

Canadian Industries, Ltd. — LaSalle Builders Supply, Ltd.
Chemicals, Ltd. — McArthur Chemical Co. Ltd.
John Cowan Chemical Co. Ltd. — National Builders Supply, Ltd.
W. & F. P. Currie, Ltd. — Nichols Chemical Co., Ltd.
Webster & Sons, Ltd.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY, 388 ouest, rue St-Jacques, Montréal

| | Haut | Clot. | | Haut | Clot. | | Haut |

COMMERCE et FINANCE

Etat des cultures dans tout le pays

La chaleur donne une impulsion aux cultures — Insuffisance d'humidité dans les Prairies

La chaleur qui sévit à peu près partout au Canada a donné une impulsion aux cultures au cours de la semaine dernière bien que dans les Provinces des Prairies, où les réserves d'humidité sont insuffisantes, elle ait contribué aussi à les avarier. Les régions principalement affectées sont l'ouest de la Saskatchewan et le sud-est de l'Alberta. Les cultures dans les Provinces Maritimes a bénéficié des pluies récentes; la Nouvelle-Ecosse, cependant, semble avoir échappé à la vague de chaleur et aurait besoin présentement d'un temps plus chaud. La situation générale en Ontario s'est améliorée, mais les cultures restent très attardées. Le Québec a bénéficié aussi de la chaleur des deux dernières semaines, mais les correspondants font savoir qu'il sera impossible de reprendre le temps perdu à l'époque des semailles et que les rendements de toutes les cultures en souffriront.

Sauf au Manitoba et dans certaines parties de l'Alberta, principalement dans le centre et le nord, les perspectives des cultures dans les Provinces des Prairies en ont perdu la semaine dernière. Le mercure a bondi à 100 degrés à l'ombre dans divers endroits et oscillé aux environs de 90 à peu près partout dans l'ouest du pays au cours de la semaine dernière. Faute de pluie dans la région sèche du sud-est de l'Alberta et dans l'ouest de la Saskatchewan, les cultures se sont détériorées. Il est tombé de bonnes pluies un peu partout au Manitoba et, sauf dans la région inondée de la vallée de la rivière Rouge, ces pluies ont été bien accueillies. Elles ont amélioré la perspective des récoltes. Il y a eu des averses dans les deux autres provinces, mais elles ont été légères; il y faudrait de bonnes et lourdes pluies dans une bonne partie de la Saskatchewan et de l'Alberta. Le blé épie sur paille courte dans les régions sèches, mais ailleurs il est bien fourni et la pousse a été rapide la semaine dernière. L'état des grains secondaires est variable particulièrement dans la Saskatchewan et l'Alberta, tandis que le lin semble maigre et étouffé par les mauvaises herbes dans plusieurs endroits. La rouille cause aussi des dommages à ces cultures principalement dans la Saskatchewan.

Les grains de printemps poussent magnifiquement dans la Colombie-Britannique et le blé d'hiver commence à jaunir. La température est favorable depuis deux semaines; elle est modérément chaude et certaines régions bénéficient d'averses. La fenaison bat son plein, mais les rendements sont inférieurs à la moyenne.

Bulletin sur les animaux vivants

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisèrent à 6,599 têtes, y compris 871 bêtes à cornes, 1,409 moutons et agneaux, 1,579 hogs, et 2,740 veaux.

Les prix des veaux de lait et des bêtes à cornes stables à un peu plus fort. Les autres catégories d'animaux vivants stables. Au début, les agneaux se vendaient lentement.

Les bouvillons de qualité moyennement bonne à bonne $12.25 à $13.00 y compris un lot de 15 bouvillons de qualité supérieure rapportant $13.25, les moyens $11.25 à $12.25, et les très communs aussi bas que $9.00. Les veaux engraissés $12.00 à $13.00. Les bonnes taures en partie $12.00 avec quatre de choix à $12..50, la plupart des taures de qualité moyenne se vendaient $10.50 à $11.25 et les communes $7.50 à $10.00. Les bonnes vaches de boucherie $10.00 à $10.60 et deux vaches jusqu'à $10.75 et $11.00, les moyennes $9.00 à $9.75 et les communes $7.50 à $8.75. Les vaches pour la mise en conserve $5.00 à $7.50. Les bons taureaux de boucherie $10.50 à $11.25 et deux de choix à $11.50 et les communs $7.00 à $10.00.

Les veaux de lait plus fort. Les prix variaient de $12.00 à $15.00. Les bons veaux de lait en partie $15.00, les moyens $14.00 à $14.50. La plupart des communs se vendaient entre $13.00 et $14.00. Les veaux abreuvés $9.00 à $10.50 et les veaux d'herbe légers $8.00 à $9.00. Les antenais $7.00 à $7.50.

Les agneaux de qualité moyennement bonne à bonne $17.50 à $18.00 la majorité $18.00 et quelques lots de bons agneaux d'Ontario jusqu'à $20.00. Les avortons $16.00. Les moutons $6.00 à $10.00.

Les porcs se vendaient $17.00 à $17.25 our B-1 habillés (abattus), aujourd'hui se vendaient $17.00. Pesées vivantes, les truies donnaient $11.00 à $11.75. Grade A obtenait $1.00 de prime par tête avec les déductions sur les autres catégories.

Hull Steel Foundries

HULL, 14 — Les ventes de la compagnie Hull Steel Foundries Ltd, au cours des six mois terminés le 31 mai se sont élevées à $1,267,594 à rapprocher de $1,345,260 dans la même période de l'année précédente.

Les commandes en carnet sont suffisantes pour plus d'un an à venir.

Moyennes de la Bourse de Montréal

Par le Montreal Stock Exchange et le Montreal Curb Market

	10 Unil	30 Ind.	10 Pap.	15 Or
Ferm. hier	62.3	81.1	120.19	66.20
Ferm. ant.	62.8	79.8	125.38	65.42
Ch'ge net	+0.5	+1.3	-2.81	+0.77
Il y a 1 sem	62.8	79.5	108.41	66.51
Haut 1943	63.2	86.2	112.19	66.61
Bas 1943	57.8	69.4	74.67	49.15
Haut 1942	51.3	64.1	77.18	54.82
Bas 1942	39.6	53.5	47.92	33.47

Privateer Mine, dividende intérimaire de 2 cents par action, payable le 10 août, aux actionnaires inscrits le 25 juillet.

Cartes d'affaires

MEDECINS

DR PREVOST SPECIALISTE
Des hôpitaux PARIS-LONDRES-NEW-YO
Clinique Privee
Dames et Messieurs
3440 rue Hutchison — PL. 4148

Dernières nouvelles sur les mines et les huiles

Chesterville Gold

TORONTO, 14. (C.P.)— Chesterville Larder Lake Gold Mining Co., a réalisé un bénéfice d'exploitation de $86,239 du 16 décembre 1942 au 30 juin 1943. La production durant cette période s'établit à $500,190 et les revenus-placements à $293.

Après les amortissements et la dépréciation, la perte nette ressort à $41,031.

* * *

Nouvelles compagnies

Mount Cheminis Mines, avec un capital de $100,000 et bureau-chef à Kirkland Lake.

Newcor Mining & Refining, avec un capital de 15,000 actions de priorité sans valeur nominale ou au pair et 250,000 parts ordinaires de même nature. Bureau-chef à Toronto.

Sand River

La Sand River Gold Mines aurait fait ce qu'on croit être une découverte importante sur sa propriété de Bird River, dans le Manitoba. Un gisement de 22 pieds de largeur a laissé voir du cobalt, de l'étain, de l'or et de l'arsenic. Si ce rapport est jamais confirmé, la Bobjo en tirerait avantage aussi. On sait que cette dernière compagnie détient un grand nombre de parts de Sand River.

Rapport hebdomadaire des fruits et légumes

Arrivages: Pommes 4; bananes 8; cantaloups 7; cerises 2; raisins 3; pamplemousses 2; citrons 7; oranges 23; pêches 2; prunes 10; fraise s 11; tomates 59; fruits déciduus mélangés; autres fruits 17; agrumes mélangés 1; carottes 8; oignons 6; pommes de terre 349; légumes mélangés 1; autres légumes 1. Total 522.

Pommes: C.-B., Winesap, caisse, belles, $6.25; très belles $6.50; Newtown, belles, $5.00; Penn., Rome Beauty, $5.00-$5.50; Va., Del., Transparent, bois., $6.50-$7.00; Starr, $6.00-$6.50.

Bluets: Qué., cageot de 32 pintes, $9.50-$10.00.

Bananes: Ja., et C.A., cent livres, $11.00.

Cantaloups: Calif., Ariz., cageot, régulier, 45, $8.50-$10.50; Jumbo 45, $9.50-$10.50; J. 36, $8.00-$10.00; J. 27, $7.50-$9.00.

Honey Dew: Calif., cageot, $8.50.

Cerises: Ont., noires, sucrées, caissettes de 6 pintes, $1.50-$2.00; panier mousseline, $2.00-$2.50; Ont., rouges, caissettes de 6 pintes, .90-niers, $5.75-$6.50; Wash., caissette, $1.25; C.-B., Bings, cageot de 4 pa-$5.00-$6.00; Idaho, caisse de 22 livres, $6.75-$7.00.

Groseilles: Ont., panier plat de 6 pintes, $1.25-$1.50; quelques-unes $1.75.

Gadelles: Ont., rouges, 22-25c la pinte; panier plat de 6 pintes, $1.25-$1.50.

Raisins: Calif., Thomson, sans pépns, lug, $7.00-$8.50.

Pamplemousses: Calif., Ariz., caisse, $6.50-$7.50.

Citrons: Calif., caisse, $7.50-$10.00.

Oranges: Calif., Valencia, Sunkist, $6.30-$6.35; Fla., caisse, $5.75.

Pêches: Calif., Alberta, caissette, $3.00-$3.60; Ga., Hiley Belle, $4.-$4.50.

Prunes: Calif., cageot de 4 paniers, Santa Rose, $5.25-$7.00; Duarte, Wickson, $.50; Tragedy, $5.75.

Ananas: Cuba, cageot, $8.00-$9.00.

Framboises: Ont., chopines, 25-35c; Qué., 23c.

Fraises: Qué., cageot de 36 chopines, $3.25-$5.00; Qué., pinte, 20-28c.; N.B., pinte, 27-35c.

Rhubarbe: Qué., douz., grosse, 40-50c; moyenne(20-25c.

Tomates: Texas, lug, No 1, $.25-$6.00; Ont., panier de 11 pintes, No 1, $3.00-$3.75; No 2, $2.00-$2.75; Calif., lug, $5.00-$5.25.

Melons d"eau: Ga., Fla., $1.00-$2.00, suivant la grosseur.

Asperges: Ont., panier de 11 pintes, $1.25-$2.00.

Betteraves: Qué., douz., 40-50c.

Fèves: Qué., vertes, plates, sac de 20 livres, $1.75-$2.00; rondes, $2.50.

Brocoli: Qué., douz., $2.00.

Carottes: Qué., douz., 40-50c; Calif., cageot de 6 douz, $5.50-$6.50; sac de 50 livres, $2.50-$3.00; Texas, bois., $3.00-3.5$0.

Choux: Qué., cageot de 3 douz., $1.75-$2.25.

Choux-Fleurs: Qué., douz., gros, $1.60-$2.25; moyens, $0.75-$1.50.

Céleri: Qué., douz., gros, $1.25-$1.50; moyen, $0.75-$1.00; Ont., cageot, $5.00-$7.00; quelques moins chers.

Concombres: Qué., douz., $0.60-$1.25.

Laitue: Qué., frisée, en feuille, douz., 25-35c; Iceberg, 50-95c.

Oignons: Qué., blancs, $0.75-$1.00; rouges, $0.75-$1.00; de printemps 40-60c; Ont., jaunes, douz., $0.40-$1.20.

Pommes de terre: I. P.-E., N.-B., Qué., Mountains, sac de 75 livres, No 1, $2.20; belles, $2.50; Qué., nouvelle récolte, sac de 75 livres, $2.25-$2.81; Va., N. C., cent livres, $2.93; Va., bar., 165 livres, $4.88.

Pois: Qué., sac de 40 livres, $2.50-$3.00.

Epinards: Qué., bois., $1.50-$2.50.

Navets: Qué., douz., gros, $0.75-$1.00; moyens, .65-.75c.

Le dollar moins ferme

NEW-YORK, 14. (C.P.) — Le dollar canadien a fermé, aujourd'hui, à un escompte de 9⅜ p.c., soit une baisse de ¼ de 1 p.c. sur la journée précédente. La livre sterling n'a pas varié à $4.04. La Commission de contrôle, à Ottawa, maintient le cours du dollar à 9.09-9.91 p.c. d'escompte.

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cour des changes entre banques:

Angleterre, livre, câble	4 03
Suisse, franc	2332
Suède, couronne	2383
Brésil, cruzerio	0513

Taux de la Commission du contrôle du change étranger.

	10%	11% pr.
$ américain	4 43	4 47
£ sterling		

Nomination à Granby

GRANBY, 14. (Du correspondant du Canada.)—M. Alphée Rancourt a été engagé par la ville de Granby comme pompier en remplacement de M. Léo Deragon. M. Rancourt avait été recommandé par le directeur de la police municipale, M. Ulric St-Martin. Sur une proposition de l'échevin J. Duhamel, président du comité de la police et des pompiers, appuyé par l'échevin J.-B. Langlois, la démission de M. Deragon a été acceptée.

Fête champêtre

GRANBY, 14. (Du correspondant du Canada.) — La grande fête champêtre annuelle au profit de la St-Vincent de Paul commence aujourd'hui et durera jusqu'au 17. Elle a lieu sur le terrain du collège du Sacré-Coeur. Les deux candidats cette année, sont MM. Omer Robitaille et Robert Fournier.

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la Convention Collective (S.R.Q., 1941, chapitre 163), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête en modification de la convention collective de travail relative à l'industrie de la confection pour dames dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 10 juillet 1943 de la façon suivante :

Conformément aux dispositions de la Loi de la Convention collective (Statuts refondus de Québec 1941, chapitre 163), avis est par les présentes donné par l'honorable Edgar Rochette, Ministre du Travail, que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie de la confection pour dames dans la province de Québec, approuvée par le décret numéro 2375, du 11 septembre 1937, et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet d'apporter les modifications suivantes audit décret:

1. Que le paragraphe 5 de l'article V soit remplacé par le suivant:

"5.—Lorsque le Comité paritaire juge qu'il y a urgence dans l'industrie, il peut émettre des permis pour du travail supplémentaire, en plus du travail supplémentaire régulier; cependant ce travail supplémentaire ne doit pas dépasser une heure par jour, pendant les quatre premiers jours de la semaine de travail, et sera rémunéré au taux de salaire et demi."

2. Que le paragraphe 8 suivant soit ajouté à l'article V:

"8.—Un employeur ne pourra faire exécuter du travail supplémentaire par un salarié à l'emploi d'un autre employeur et aucun salarié ne peut acepter de faire tel travail."

3. Que les deux premières lignes du paragraphe "a" de l'article VII soient remplacées par les suivantes:

"L'échelle de salaires minima suivante (comprenant le boni de guerre de 12½% ci-haut mentionné) s'applique aux salariés ci-après:"

4. Que le premier alinéa du paragraphe "b" de l'article VII soit remplacé par le suivant:

"Les salariés dans les métiers suivants pourront travailler à la semaine ou à la pièce, mais, dans les deux cas, les taux suivants (comprenant le boni de guerre de 12½% ci-haut mentionné) devront être payé:"

5. Que l'article IX soit remplacé par le suivant:

"IX.—Apprentis:—Les apprentis doivent être limités à cinq pour cent (5%) du nombre des ouvriers compétents employés dans chaque manufacture respective.

Les apprentis opérateurs, presseurs et coupeurs, garnisseurs et tailleurs de fourrure, sont considérés comme des commençants et doivent travailler aux taux et salaires, calculés et établis conformément aux dispositions de l'article VI du présent décret, savoir:

	Par semaine
Pour commencer	$ 7.88
Après le premier semestre	10.13
Après le deuxième semestre	12.38
Après le troisième semestre	15.75
Après le quatrième semestre	20.25
Après le cinquième semestre	22.50
Après le sixième semestre	24.75

Les apprentis faiseurs de jupes, faiseurs de doublures, finisseurs, faufileurs à la main, faufileurs à la machine, poseurs de boutons, examinateurs et employés généraux, opérateurs sur machine spéciale, doivent travailler suivant les taux énumérés ci-contre également calculés et établis conformément aux dispositions de l'article VI du présent décret:

	Par semaine
Pour commencer	$ 7.88
Après le premier semestre	10.13
Après le deuxième semestre	12.38
Après le troisième semestre	14.63
Après vingt-quatre mois	15.20

Les apprentissages des métiers d'aide-opérateur, faiseur de doublures, finisseur de jupes, faufileur à la machine et opérateur de machine spéciale doivent être complétés à l'expiration de la deuxième année et, dans le cas de l'opérateur, à l'expiration de la troisième année, et l'apprenti peut avoir été employé dans un ou plusieurs de ces métiers consécutivement ou concurremment. Après ces périodes, il aura droit au minimum prévu pour le métier dans lequel il travaille.

Les apprentissages des métiers d'aide-tailleur, finisseur, faufileur à la main, poseur de boutons, ouvrier général et examinateur doivent être complétés à l'expiration de la deuxième année et, dans le cas du tailleur de fourrure, à l'expiration de la troisième année, et l'apprenti peut avoir été employé dans un ou plusieurs de ces métiers consécutivement ou concurremment. Après ces périodes ,il aura droit au minimum prévu pour le métier dans lequel il travaille.

Les apprentissages des métiers de presseur, presseur de dessus, sous-presseur, et presseur à la machine doivent être complétés à l'expiration de la troisième année, et l'apprenti peut avoir été employé dans un ou plusieurs de ces métiers consécutivement ou concurremment. Après ces périodes, il aura droit au minimum prévu pour le métier dans lequel il travaille.

Les apprentissages dans les métiers de coupeur très compétent, coupeur moins compétent et coupeur de fournitures doivent être complétés à l'expiration de la troisième année, et l'apprenti peut avoir été employé dans un ou plusieurs de ces métiers consécutivement ou concurremment. Après ces périodes, il aura droit au minimum prévu pour le métier dans lequel il travaille."

6. Que l'article X soit remplacé par le suivant:

"X.—a.—Le comité paritaire, avec preuves jugées suffisantes, peut émettre un permis spécial d'incompétence (deficiency) à tout salarié dont la somme de travail est endessous de la moyenne, afin de permettre à ce salarié de travailler à un taux de salaire moindre que celui établi par le présent décret.

b.—L'employeur devra tenir des registres de salaires comprenant les feuilles de temps, les listes de taux pour travail à la pièce, les feuillets de paye, les feuille des salaires, les cartes poinçonnées, les comptes rendus de la production, pour une période minimum de douze (12) mois.

c.—L'employeur devra soumettre au comité paritaire tous les comptes rendus de la production et autres preuves jugées nécessaires par le comité paritaire avant qu'une carte d'incompétence ne soit émise à un salarié.

d.—Lorsqu'il s'agira de déterminer le taux de salaire pour un ouvrier incompétent, le comité paritaire se guidera sur les faits suivants:

(1) Les taux horaires minima établis dans le décret;

(2) La compétence du salarié pour lequel un permis d'incompétence est demandé;

(3) La somme de travail de tel salarié sera évaluée en regard du volume de production, de la nature, du style et de la qualité de chaque unité produite relativement aux autres ouvriers du même métier dans l'atelier.

e.—Pour les fins de l'établissement dudit taux, on prendra les comptes rendus de production des trois premières semaines d'emploi lorsqu'il s'agira d'un nouvel employé; dans le cas d'un salarié en service depuis un an, on se basera sur les trois premières semaines de la saison correspondante. Toutefois, le salarié ne devra pas recevoir, pour la période d'essai, un taux de salaire inférieur à celui qu'il recevait de son dernier employeur."

7. Que les alinéas suivants soient ajoutés à l'article XI:

"Aucun travail à contrat, à sous-contrat ou par un sous-traitant ne sera fait dans un atelier assujetti à ce décret.

Tout employeur, y compris le manufacturier ou le sous-traitant, qui donne du travail à un entrepreneur pour être exécuté en dehors des ateliers de tel employeur, manufacturier ou sous-traitant, devra faire parvenir au comité paritaire, dans les trois jours suivant l'envoi de tel travail, une déclaration dans laquelle il mentionnera correctement la date, le nom et l'adresse de l'entrepreneur, le nombre et la description des vêtements envoyés à cet entrepreneur pour être complétés ou fabriqués, et les prix pour chaque unité de tel travail.

Une déclaration contenant les mêmes renseignements doit être également envoyés au Comité paritaire dans trois jours par un entrepreneur qui reçoit tel travail d'un employeur, (manufacturier ou sous-traitant)."

8. Que l'article XII soit remplacé par le suivant:

"XII.—**Aucun travail à domicile.** — Tout travail à domicile est interdit et aucun employeur n'a le droit de donner à toute personne du travail à être fait à la maison et un salarié ne peut accepter tel travail."

9. Que l'article XIV soit radié.

10. Que l'article XVI soit remplacé par le suivant:

"XVI.—**Horloge enregistreuse:**—Tous les employeurs devront installer et maintenir en bon état une horloge enregistreuse dans leurs ateliers afin que les heures de travail des salariés soient enregistrées".

11. Que l'article XVII soit remplacé par le suivant:

"XVII.—Toutes les listes de taux pour travail à la pièce seront affichées dans un endroit bien en vue et d'accès facile pour tous les salariés de chaque atelier.

Une copie certifiée de cette liste de taux sera envoyée au comité paritaire dans les trois jours suivant la date de l'établissement des taux pour travail à la pièce, au commencement de chaque saison."

12. Que l'article XVIII soit remplacé par le suivant:

"XVIII. — **Feuillets de paye:** — Tous les employeurs devront fournir à leurs salariés les détails suivants devant apparaitre sur un feuillet contenu dans l'enveloppe de pays ou sur l'enveloppe même:

1. Date de la paie.
2. Nom de la firme.
3. Nom du salarié.
4. Heure de travail: régulières et supplémentaires.
5. Salaires gagnés, bonis indiqués à part.
6. Toutes les déductions faites, en détail.
7. Montant net du salaire contenu dans l'enveloppe.
8. La quantité de pièces fabriquées, les numéros des modèles ainsi que le taux de salaire pour chaque pièce; ceci ne s'appliquant qu'aux ouvriers travaillant à la pièce.

Les feuillets de paye seront d'une forme approuvée par le comité paritaire ou fournis par ce dernier".

13. Que l'article XX soit remplacé par le suivant:

"XX.—**Un seul système de travail:**—Un seul système de travail devra être en vigueur dans tous et chacun des métiers et dans toutes et chacune des manufactures tombant sous la juridiction de la présente convention, que le travail soit fait à la pièce ou à la semaine, i.e., lorsque dans une manufacture, des faiseurs de patrons ou des opérateurs sont payés à la semaine, tous les faiseurs de patrons ou les opérateurs serot payés à la semaine; si des presseurs dans cette manufacture sont payés à la pièce, tous les presseurs devront être payés à la pièce."

14. Que l'article XXIII soit remplacé par le suivant:

"XXIII.—La présente convention deviendra en vigueur le jour de la publication dans la Gazette officielle de Québec de l'arrêté en conseil l'approuvant et demeurera en vigueur jusqu'au 30 juin 1944. Ladite convention se renouvellera alors automatiquement chaque année, à moins que l'une des parties contractantes ne donne avis écrit à l'autre partie de son intention de la terminer, au moins trente (30) jours avant l'exipration de ladite convention.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête.

Le sous-ministre du Travail,

GERARD TREMBLAY.

Ministère du Travail,
Québec, ce 10 juillet 1943.

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la Convention Collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête en modification de la convention collective de travail relative aux employés de pompes funèbres, dont la juridiction territoriale s'étend à l'Ile de Montréal et à l'Ile Jésus.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 10 juillet 1943 de la façon suivante :

L'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, donne avis par les présentes que le droit de prélèvement du Comité paritaire des directeurs de funérailles de Montréal, autorisé par règlement approuvé par l'arrêté en conseil numéro 669, du 21 mars 1942, a été de nouveau prolongé jusqu'au 10 juillet 1943, aux mêmes taux et conditions par l'arrêté en conseil numéro 1726 du 4 juillet 1943.

Le sous-ministre du Travail.

GERARD TREMBLAY.

Ministère du Travail,
Québec, le 10 juillet 1943.

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la Convention Collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête en modification de la convention collective de travail relative à la fabrication du métal en feuille, dont la juridiction territoriale s'étend à l'Ile de Montréal.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 3 juillet 1943 de la façon suivante :

Conformément aux dispositions de la Loi de la Convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163), avis est par les présentes donné par l'honorable Edgar Rochette, Ministre du Travail, que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à la fabrication du métal en feuille, approuvée par le décret numéro 364, du 12 février 1943, lui ont présenté une requête à l'effet d'apporter les modifications suivantes audit décret :

1. Que le paragraphe "l" de l'article III soit remplacé par le suivant :

"l. — Aides : — Les aides sont des salariés des deux sexes qui assistent les ouvriers qualifiés."

2. Que le paragraphe "l" de l'article VI soit remplacé par le suivant :

"l.—Salariés: inexpérimentées $0.32
après six semaines d'emploi.... 0.35
après six mois.. 0.40

et les augmentations subséquentes seront basées sur la compétence jusqu'à concurrence des taux prescrits par le Conseil régional du Travail en Temps de Guerre de Québec pour les salariés du sexe féminin, et ces dernières peuvent être employées sous la classification "aides des ouvriers de la production"."

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête.

Le sous-ministre du Travail.

GERARD TREMBLAY.

Ministère du Travail,
Québec, ce 3 juillet, 1943.

PROVINCE DE QUEBEC

CITÉ DE LACHINE

Avis public est par le présent donné par le soussigné Emile Daoust, Greffier de la Cité de Lachine, que sous l'autorité de la Loi des Cités et Villes, S.R.Q., 1941, les immeubles ci-après désignés, seront vendus à l'enchère publique, dans la salle des délibérations du Conseil, à l'Hôtel de Ville, dans la Cité de Lachine, le VINGT-DEUXIEME jour de JUILLET, mil neuf cent quarante-trois, à DIX heures de l'avant-midi, pour Taxes Municipales, Générales, Spéciales et Scolaires dues à ladite Cité, à moins que lesdites redevances municipales et scolaires ne soient payées avec les frais encourus avant la vente.

No d'ordre	Propriétaires cotisés	No Cadastre	Subdivision	Emplacement	Taxes Gén. Scol. Spéc. Am. locales	Int.	Total
	VILLE DE LACHINE				$	$	$
1	3/10 Succ. Douglas W. Ogilvie et/ou Succ. Alexandre Laplante, 7/10 John W. Eamon	1 B	13	44e Ave., côté est, entre Broadway et St-Joseph	511.48	30.03	541.51
2	3/10 Succ. Douglas W. Ogilvie et/ou Succ. Alexandre Laplante, 7/10 John W. Eamon.	1 B	14	44e Ave., côté est, entre Broadway et St-Joseph	256.11	16.74	272.85
(1) 3	3/10 Succ. Douglas W. Ogilvie et/ou Succ. Alexandre Laplante, 7/10 John W. Eamon.	1 B	Pt. 15	44e Ave., côté est, entre Broadway et St-Joseph	128.05	8.59	136.64
4	Charles R. Camichael	89		44e Ave., côté est, entre Broadway et C.N.R.	197.79	6.52	204.31
5	Charles R. Carmichael	90		44e Ave., côté est, entre Broadway et C.N.R.	261.83	10.28	272.11
6	Charles R. Carmichael	91		44e Ave., côté est, entre Broadway et C.N.R.	261.45	10.28	271.73
7	Dawes Thomas A., Sr. et Succ. James P. Dawes, et Andrew J. Dawes.	178	34	Ruelle ayant front sur la rue Notre-Dame, à l'ouest de la 39ième Ave	21.20	.80	22.00
8	Dawes Thomas A. Sr. et Succ. James P. Dawes, et Andrew J. Dawes.	178	39	Ruelle entre la rue Notre-Dame et la rue Broadway à l'ouest de la 39ième avenue	65.28	2.51	67.79
9	Gérard Michetti	184	191	Rue Craig, côté sud, à l'est de la 32ième avenue	17.58	1.00	18.58
10	Gérard Michetti	184	192	Rue Craig, côté sud, à l'est de la 32ième avenue	17.59	1.00	18.59
11	Gérard Michetti	184	193	Rue Craig, côté sud, à l'est de la 32ième avenue	17.60	1.00	18.60
12	Gérard Michetti	184	255	Rue Craig, côté nord, à l'est de la 32ième avenue	17.59	1.00	18.59
13	Gérard Michetti	184	256	Rue Craig, côté nord, à l'est de la 32ième avenue	18.99	1.05	20.04
14	Gérard Michetti	184	257	Rue Craig, côté nord, à l'est la la 32ième avenue	19.01	1.05	20.06
15	Gérard Michetti	184	258	32e Ave., côté est, entre la rue Craig et C.N.R.	16.53	.95	17.48
16	Gérard Michetti	184	259	32e Ave, côté est, entre la rue Craig et C.N.R.	16.53	.95	17.48
17	Gérard Michetti	184	260	32e Ave., côté est, entre la rue Craig et C.N.R.	26.39	1.47	27.86
(2) 18	Roméo Dupont	Pt.209	et bâtisse	27e Ave., côté ouest entre la rue Notre-Dame et C.N.R. No civique No. 33, 27e avenue	239.70	8.30	248.15
19	Lucien Vaillancourt	238	210	Rue St-Antoine, côté nord, à l'ouest de la 25ième avenue	12.55	.49	13.04
20	Lucien Vaillancourt	238	211	Rue St-Antoine, côté nord, à l'ouest de la 25ième avenue	13.95	.54	14.49
21	W. R. Ross	238	253	24e Ave., côté est, entre Sherbrooke et Provost	16.92	.63	17.55
22	W. R. Ross	238	254	24e Ave., côté est, entre Sherbrooke et Provost	16.93	.63	17.56
23	W. R. Ross	238	255	24e Ave., côté est, entre Sherbrooke et Provost	16.93	.63	17.56
24	W. R. Ross	238	256	24e Ave., côté est, entre Sherbrooke et Provost	19.29	.83	20.12
25	Graham Caroline, vve de Robert Kyles.	238	575	25e Ave., côté ouest, au nord de Sherbrooke	17.01	.19	17.20
(3) 26	Graham Caroline, vve de Robert Kyles.	238	Pt. S. 576	25e Ave., côté ouest, au nord de Sherbrooke	2.33	.02	2.35
27	Archibald Scott	293	297	191ème avenue, côté est, entre Broadway et St-Antoine	85.64	3.17	88.81
28	Archibald Scott	293	298	191ème avenue, côté est, entre Broadway et St-Antoine	85.64	3.17	88.81
29	Archibald Scott	293	299	19e Ave., côté est, entre Broadway et St-Antoine	85.64	3.16	88.80
30	Archibald Scott	293	300	19e Ave., côté est, entre Broadway et St-Antoine	85.65	3.16	88.81
31	Archibald Scott	293	301	19e Ave., côté est, entre Broadway et St-Antoine	85.65	3.16	88.81
32	Archibald Scott	293	302	19e Ave., côté est, entre Broadway et St-Antoine	85.65	3.16	88.81
33	Archibald Scott	293	303	19e Ave., côté est, entre Broadway et St-Antoine	85.66	3.16	88.82
30	Jean Laliberté	293	443	Rue St-Antoine, côté sud, entre 18e Ave et 17e Ave	258.74	14.14	272.88
35	Thomas W. Mudd	293	457	Rue St-Antoine côté nord, entre 17e Ave et 18e Ave	104.42	1.72	106.14
36	Thomas W. Mudd	293	458	Rue St-Antoine, côté nord, entre 17e Ave et 18e Ave	131.90	4.91	136.81
37	Thomas W. Mudd	293	459	Rue St-Antoine, côté nord, entre 17e Ave et 18e Ave	357.26	13.37	370.63
38	Archibald Scott	293	644	Rue Broadway, côté nord, entre 18e et 19e Ave	34.04	8.72	242.76
39	Archibald Scott	293	645	Rue Broadway, côté nord, entre 18e et 19e Ave	188.62	7.02	195.64
40	Archibald Scott	293	646	Rue Broadway, côté nord, entre 18e et 19e Ave	188.62	7.02	195.64
41	Archibald Scott	293	647	Rue Broadway, côté nord, entre 18e et 19e Ave	316.81	11.81	328.62
42	Archibald Scott	293	648	19e Ave., côté est, entre Broadway et St-Antoine	124.36	3.90	128.26
43	Archibald Scott	293	649	Front sur ruelle, 293-653-1, entre Broadway et St-Antoine	87.52	3.22	90.74
44	Archibald Scott	293	650	Rue Broadway, côté nord, entre 18e et 19e Ave	86.83	2.91	89.74
45	Archibald Scott	293	651	Front sur ruelle, 293-653-1, entre Broadway et St-Antoine	87.52	3.22	90.74
46	Archibald Scott	293	652	18e Ave., côté ouest, entre Broadway et St-Antoine	208.85	7.75	216.60
47	Succ. Louis Edmond Bolduc, (Failli) et Oscar Reinhart (Syndic).	686	et bâtisse	Rue St-Louis, côté nord, entre 10e et 11 e Ave. Nos civiques 158-158a-160 rue St-Louis	769.69	46.58	816.27
48	Succ. Edmond Brunet	709	158	11e Ave., côté ouest, entre St-Antoine et Provost	77.03	3.03	80.06
49	Joseph Williams	709	125	Rue Provost, côté sud, entre 12e et 13e Ave	61.46	2.38	63.84
50	Joseph Williams	709	126	Rue Provost, côté sud. entre 12e et 13e Ave	56.32	2.20	58.52
51	Robert Hodges	709	228	Rue Provost, côté sud, entre 10e et 11e Ave	59.40	1.66	61.06
52	Frances Majzuk veuve de Vincent Juchniewicz.	753	289	5e Ave., côté est, entre St-Antoine et Provost	172.28	7.03	179.31
53	Frances Majzuk, veuve de Vincent Juchniewicz.	753	290	5e Ave., côté est, entre St-Antoine et Provost	77.46	2.94	80.40
54	Frances Majzuk, veuve de Vincent Juchniewicz.	753	291	5e Ave., côté est, entre St-Antoine et Provost	77.49	2.93	80.42
55	Joseph Paquette	753	451	6e Ave., côté ouest, entre Victoria et St-Antoine	271.50	59.58	331.08

Le Canada

NE PUBLIE QUE LES ANNONCES des MAISONS SERIEUSES

Le Canada

12 MONTREAL, JEUDI 15 JUILLET 1943

Pour les renseignements complets sur la finance, les sports et les nouvelles mondiales, lisez Le Canada

Imposante cérémonie à la nouvelle gare centrale

L'hon. J.-E. Michaud et S. H. M. Adhémar Raynault ont présidé son inauguration officielle hier

Une foule imposante a assisté à cette cérémonie brève et d'un caractère sobre — Plusieurs ministres et députés étaient présents — Grands espoirs pour l'avenir

PAR PIERRE LAPORTE

La nouvelle gare Bonaventure, premier jalon du magnifique terminus du Canadien National à Montréal, a été inaugurée officiellement hier après-midi par l'hon. J.-E. Michaud, ministre fédéral du transport et représentant de l'hon. premier ministre du Canada, et S. H. le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, en présence d'un grand nombre de personnages de marque et d'une foule imposante qui se pressait sur les hauteurs de la rue Dorchester et dans la grande cour de la nouvelle gare.

La cérémonie, comme toutes les cérémonies officielles depuis le début de la guerre, a été brève et simple, mais elle n'en a pas été moins impressionnante.

L'esplanade de la nouvelle gare, face à la rue Dorchester, offrait un spectacle vraiment intéressant. Au premier plan on voyait la fanfare du district militaire No 4, qui joua l'hymne national "O! Canada", et une garde d'honneur de la patrouille Vimy de la Légion canadienne, dont les membres sont presque tous des employés du C.N.R., qui présentait à la foule les drapeaux des nations unies.

Pendant qu'on jouait l'hymne national, tous ces drapeaux s'abaissèrent jusqu'au sol pour saluer le drapeau britannique.

Les invités d'honneur, au nombre de plusieurs centaines, occupaient le reste de l'immense cour, et l'on remarquait parmi eux des ministres, des députés fédéraux et provinciaux, des représentants du clergé, des conseillers municipaux, les maires de la plupart des municipalités limitrophes de la ville de Montréal, des représentants de tous les corps publics de Montréal et les invités personnels des réalisateurs de la merveille d'architecture et de sens pratique qu'est la nouvelle gare Bonaventure.

L'hon. J.-E. Michaud

Représentant officiel du gouvernement fédéral, l'hon. J.-E. Michaud, ministre du transport, a transmis aux autorités du C.N.R. un message de félicitations du premier ministre du Canada le très hon. M. King. En voici le texte:

"Il me fait grandement plaisir d'envoyer un message de chaleureuses félicitations au Chemin de fer national canadien et à l'historique cité de Montréal pour l'heureux parachèvement de la gare centrale.

"Notre réseau de chemin de fer d'Etat mérite d'être félicité sincèrement pour la construction d'une centrale répondant aux besoins nouveaux créés par la croissance rapide de notre pays.

"Le nouveau terminus témoigne de la foi et de la confiance du peuple canadien en l'avenir de notre pays.

"Il contribuera au succès croissant de tout le réseau de transport du Canada, réseau qui est d'une importance capitale en ces temps de guerre, et qui sera d'une importance non moins grande quand il s'agira de répondre aux exigences de la période de développement qui suivra la fin des hostilités".

Après avoir lu ce message dans les deux langues, M. Michaud a continué en disant qu'il était fier d'offrir cette gare aux citoyens de Montréal et au public voyageur.

La nécessité d'une gare centrale dans la métropole du pays, dit-il, s'est imposée dès le commencement de la coordination des différentes lignes qui devaient constituer le plus grand service de transport d'Amérique.

Historique de la gare

Nous assistons aujourd'hui au couronnement de la première phase du développement d'un projet qui a pris naissance il y a vingt ans dans le cerveau des ingénieurs et des hauts-fonctionnaires du Canadien National. C'est en 1929 que le parlement du Canada donnait l'autorisation au gouvernement d'alors, de commencer la construction d'un terminus des chemins de fer nationaux à Montréal.

Cette entreprise fut sujette aux vicissitudes de la crise économique, et, de 1931 à 1938, progressa très lentement. En 1938, le gouvernement comprit que les immobilisations déjà faites ne devaient pas rester improductives et il accorda d'autres crédits pour assurer d'abord la complétion de la gare centrale et, en même temps, soulager le chômage. C'était ajouter $12,600,000 au capital déjà investi, ce qui porte le montant total de l'immobilisation à date à $27,300,000.

Oeuvre du C.N.R.

Si l'Etat a permis l'exécution du projet en en garantissant le coût, l'oeuvre est cependant celle des administrateurs des chemins de fer nationaux et de leurs collaborateurs, au nombre desquels il faut compter les ouvriers qui ont construit le terminus. Je me plais à vous exprimer ici ma reconnaissance et celle du gouvernement.

Expansion future

Comme vous avez pu le constater, cet édifice bien que solidement assis, n'a pas grandi suffisamment pour pouvoir regarder par-dessus les cimes. La gare que nous inaugurons aujourd'hui n'est que le couronnement de la période de pionnier des chemins de fer de l'Etat. Elle témoigne du courage et de la ténacité des réalisateurs de l'oevre. Il y a place pour agrandir de tous côtés, même et surtout par en haut, et cela nous permet d'envisager un avenir brillant pour l'expansion de notre réseau ferroviaire, ce qui nécessitera et amènera l'expansion et le parachèvement complet du projet élaboré il y a plus de vingt ans, projet qui a grandi et s'est développé concurremment avec notre grand réseau de transport sous contrôle de l'Etat.

En dédiant cette gare à la population de Montréal et au public voyageur, je rends hommage à la foi et à la confiance du peuple canadien en l'avenir de notre pays, et souhaite que ce nouvel édifice serve de pierre d'appui à la plus grande expansion possible de nos réseaux ferroviaires.

M. R. C. Vaughan

M. R. C. Vaughan, président et directeur général du Canadien National fut ensuite présenté aux invités et à la foule par l'hon. Wilfrid Gagnon, membre du Conseil d'administration du C. N. R., qui agissait comme maître des cérémonies.

Aux applaudissements des spectateurs, le président du C.N.R. a remercié les représentants du gouvernement de leur présence et il a redit, avec le ministre des transports, que cette gare "n'est que le point de départ d'un développement extraordinaire, dont la réalisation sera entreprise dès la cessation des hostilités dans le monde".

En ce moment, dit M. Vaughan, vous êtes au milieu d'un emplacement qui couvre une superficie de 24 acres, soit environ le doube du site occupé par le Rockfeller Center, à New-York, où logent quelques-unes des grandes firmes du monde.

Lorsqu'au front les clairons sonneront la cessation du feu, commencera le développement de cette propriété. De grands édifices entoureront cette gare et la masqueront. Il y a ici, au-dessus du chemin de fer, 650,000 pieds carrés du terrain que nous croyons être le plus précieux au pays. Ce terrain est situé au centre de Montréal, près du district des hôtels, des grands magasins et de grands édifices de bureaux.

Nous avons donc ici, actuellement, un magnifique terminus et pour l'avenir la possibilité d'un développement qui ajoutera à la dignité et à l'importance de notre pays.

M. Vaughan dit ensuite en français:

"Mesdames et messieurs, je vous souhaite la bienvenue dans votre nouvelle gare centrale."

L'ouverture officielle

Après ces deux brefs discours, l'hon. M. Gagnon remit à l'hon. ministre du transport une paire de ciseaux gravés, avec lesquels il coupa le ruban symbolique, et il donna à M. Raynault une clef dont celui-ci se servit pour ouvrir la porte centrale du nouvel immeuble, inaugurant ainsi officiellement ce local tant espéré des citoyens de Montréal.

Les invités d'honneur suivirent ensuite MM. Michaud et Raynault et pénétrèrent dans la cour d'honneur de la gare. Parmi eux on remarquait: l'hon. Ernest Bertrand, ministre des pêcheries maritimes, l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la voirie de Québec; M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif; Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal; l'hon. Gordon Hyde, conseiller législatif; M. Joseph Jean, député de Mercier aux Communes; M. Paul Gauthier, député de Laurier à l'Assemblée législative, et Mme Gauthier; M. Taggart Smyth, président de la Ligue de progrès civique; M. D.-E. Joyal, député de Chambly à Québec; M. W. Merrill, maire de Westmount; MM. Fernand Picard, président de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, et M. André Lesage, représentants de la jeune Chambre; le lieutenant-colonel Royal Gagnon, de la Gendarmerie Royale du Canada, et plusieurs autres députés et conseillers municipaux.

Après la cérémonie, un goûter fut servi aux invités dans le spacieux restaurant de la nouvelle gare.

M. Lucien Brault est décédé hier à Notre-Dame

A l'âge de 55 ans est décédé hier, à l'hôpital Notre-Dame, à la suite d'une longue maladie, M. Lucien Brault. Le défunt était le fils de M. et Mme Léandre Brault décédés. Il était aussi le frère de MM. L.-A. Brault, employé civil, et de M. Maurice Brault agent d'assurances. Il laisse en outre dans le deuil ses deux soeurs Mmes G. L. Prud'homme (Loulou) et J.-R. Gauvreau (Cécile), ainsi qu'un oncle, M. Zéphirin Hébert. Le corps est exposé aux salons mortuaires J.-S. Vallée, 5310 avenue du Parc d'où le cortège funèbre partira vendredi matin, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église S.-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à neuf heures. L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière de la Côte-des-Neiges.

On demande aux clients d'apporter leurs serviettes dans les salons de barbier, à Londres.

Un spectacle intéressant à la nouvelle gare des C.N.R.

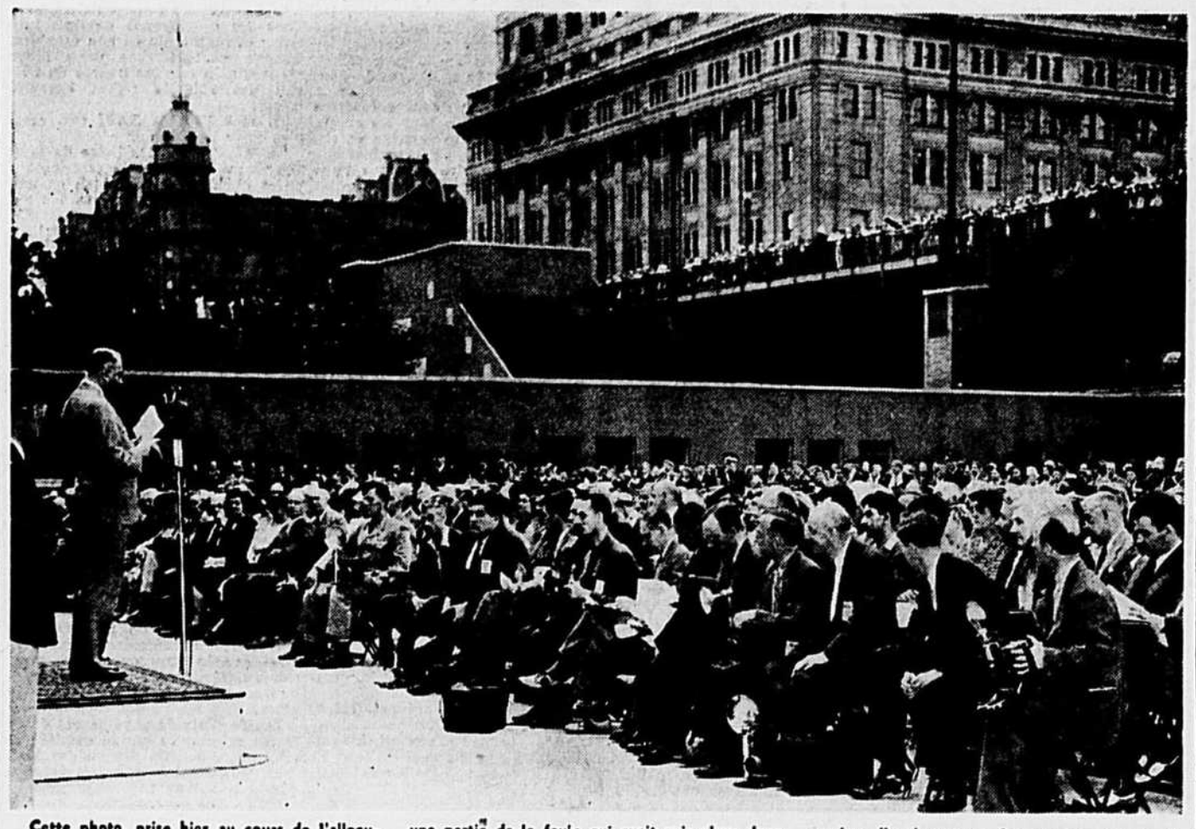

Cette photo, prise hier au cours de l'allocution de l'hon. J.-E. Michaud ministre fédéral du transport à l'inauguration de la nouvelle gare centrale du C. N. R., à Montréal, montre une partie de la foule qui avait pris place dans l'immense cour extérieure de la gare et qui se pressait sur le parapet de la rue Dorchester, qui surplombe la cour à cet endroit. Dans les années d'après-guerre, les espaces encore libres disparaîtront sous de nouvelles constructions qui dépasseront en importance les édifices de Rockfeller Centre de New-York.—(C.N.R.)

On distribuera du lait sur quinze terrains de jeux

La Ville accepte de s'en charger pour la Fédération des oeuvres de charité

Les enfants fréquentant les terrains de jeux de la Ville auront cet été, grâce à la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, l'avantage de boire du lait que le service municipal des terrains de jeux se chargera de leur distribuer, à partir de ce matin.

A sa séance d'hier après-midi, le comité exécutif a accepté de la Fédération un montant de $4,000 qui servira à acheter ce lait. Un peu plus tard, la Fédération fera une autre contribution de $1,000 aux mêmes fins.

On s'attend que de cette façon 100,000 demiards de lait seront bus au cours de l'été par les garçonnets et les fillettes qui en auront manifestement le plus besoin. La distribution se fera généralement entre 10 h. 30 et 11 h. le matin et sur au moins quinze terrains de jeux évidemment ceux qui se trouvent dans les quartiers moins riches de la ville. Le lait sera conservé dans des glacières afin qu'il soit tou-

(Suite page deux)

Mise au point au sujet des obligations de la Commission scolaire

Nous prions les obligataires de la Commission des écoles catholiques de Montréal de prendre note que la prochaine émission d'obligation de la Commission scolaire, en date du 1er août, portera intérêt à 4 p.c. et non à 5 p.c., comme disait une "coquille" de notre journal, reproduite dans plusieurs autres journaux de la ville.

Les membres du comité conjoint de défense sont revenus au Canada

OTTAWA, 14. (C.P.) — Les membres du comité conjoint de défense du Canada et des Etats-Unis, avec le maire La Guardia de New-York et le colonel O. M. Biggar, d'Ottawa, présidents conjoints, sont arrivés ici aujourd'hui après une tournée en avion en Alaska où ils ont inspectés les travaux de défense.

Autre noyé repêché

On a repêché, tard hier soir, dans la rivière des Mille-Iles, le cadavre de l'aviateur Ivan N. Hislop, 22 ans, de Rockcliffe, Ontario, qui s'était noyé, dimanche après-midi, en se baignant à S.-Eustache-sur-le-Lac. Le corps fut transporté à la morgue de Montréal, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, en Cour du coroner.

La Gendarmerie fouille le lac artificiel du parc Lafontaine

On y recherche sans succès des plaques qui auraient été utilisées pour l'impression de faux coupons de rationnement d'essence—Les inculpés comparaîtront, aujourd'hui, en correctionnelle

par Robert LeMyre

Les policiers fédéraux ont fait de vaines recherches, hier, dans l'étang du parc Lafontaine, pour y trouver les matrices qui auraient servi à l'impression de faux coupons de rationnement d'essence. Ceci a trait à la présente enquête judiciaire de la Gendarmerie royale au sujet d'une affaire de conspiration relative au marché clandestin de l'essence, dans la province de Québec. On a appris, hier soir, que les recherches d'hier ont été vaines, mais qu'on les reprendra ce matin. La Gendarmerie n'avait pas encore dévoilé, hier, l'identité des sept personnes détenues; les autorités policières nous ont toutefois laissé entendre qu'il y aura comparution, dès aujourdhui' en correctionnelle, au sujet de cette affaire. Les inculpés comparaîtraient sous une accusation de conspiration.

Croyant que les plaques utilisées pour l'impression des faux coupons auraient peut-être été jetées dans l'un ou l'autre des deux étangs du parc Lafontaine, des brigades de policiers fédéraux s'y rendirent hier après-midi et firent de vaines recherches. On se servit d'embarcations spéciales et les plongeurs, travaillaient sous la direction personnelle du caporal Edwar Arnold Chamberlain.

Au début de la semaine, on arrêtait un montréalais, à Trois-Rivières, pour présumée possession illégale de faux coupons d'essence, et on détenait à Québec trois autres individus — deux de Montréal et un de Trois-Rivières — au sujet de distributions illégales de coupons d'essence.

La Gendarmerie a saisi, à date, 1,002 carnets de coupons, par toute la province, dont deux seulement à Montréal.

Comme nous relations dans notre édition d'hier matin, les policiers agissait sous la direction des inspecteurs C. W. Harvison et J. R. Lemieux, ont effectué la saisie d'une imprimerie de la rue Adam, "Les Ateliers Roger", à la suite de la présumée découverte à cet endroit de coupures de faux carnets d'essence. L'imprimeur fut conduit au quartier général de la Gendarmerie, rue S.-Jacques, pour y être détenu. Six autres personnes furent ensuite arrêtées.

Des membres du C.A.R.C. sont en route pour une tournée d'inspection

Un groupe de sept voyageurs, formé d'officiers du quartier général de la 3e région d'entraînement aérien et d'officiers et de directeurs de la Ligue des cadets de l'air du Canada sont partis hier matin en avion de l'école d'aviation militaire no 13, pour Arnprior (Ont.), où ils y inspecteront les 125 cadets et 4 officiers de l'escadrille du Kiwanis, la 39e, ainsi que des 35 cadets et 2 officiers de l'escadrille de Montréal-Ouest, la 56e. Ces deux escadrilles font actuellement leur période d'instruction militaire au camp d'entraînement.

M. John H. Fyon et M. D. Fletcher candidats à la mairie dans Côte S.-Luc

La mise en nomination pour les élections qui auront lieu dans la municipalité de Côte S.-Luc, a été tenue à l'école Pie XI, avenue Westminster, hier, sous la présidence de M. Rémi Cousineau. M. John H. Fyon, indunstriel bien connu et fermier, et M. D. Fletcher, maire sortant de charge, sont candidats à la mairie. MM. Henri Léger, échevin sortant de charge, J.-A. S.-Laurent et E. D. Kirvin, se présentent comme candidats à l'échevinage et partisans de M. John H. Fyon, ancien échevin et maire de Lachine. L'élection aura lieu lundi prochain.

Ouverture d'une exposition d'artisanat

QUEBEC, 14 (Du correspondant parlementaire du "Canada") —L'hon. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts, a ouvert à 8 heures ce soir, à l'hôtel du gouvernement, la double exposition d'artisanat britannique, organisée par le London British Council, et de l'Ecole des arts domestiques du gouvernement de la province.

Minute historique pour notre ville

L'hon. Wilfrid Gagnon, qui agissait comme maître de cérémonies lors de l'inauguration de la nouvelle gare Bonaventure hier après-midi, remet à l'hon. J.-E. Michaud, ministre du transport, des ciseaux pour couper le ruban symbolique à l'entrée de la nouvelle gare des C. N. R. Il remettra dans quelques instants une clef à S. H. le maire de Montréal, qui s'en servira pour ouvrir la porte centrale du nouvel édifice. (C. N. R.)

Les Français de Montréal au cénotaphe du Parc Lafontaine

La colonie française de Montréal, réunie en l'honneur de la fête du 14 juillet, rend hommage aux morts des deux guerres

Une cérémonie d'une grande simplicité s'est déroulée hier soir, à 6 heures au Parc Lafontaine. C'était le 14 juillet, fête nationale des Français, anniversaire de la prise de la Bastille. La colonie française de Montréal s'était réunie aux pieds du cénotaphe élevé à la gloire des Français tombés durant la guerre de 1914-1918.

Des couronnes de fleurs avaient été déposées et des allocutions furent prononcées par le commandant Gabriel Bonneau, M. René Daguerre, président du comité des Français libres, et M. Nougier, président des Anciens combattants de Montréal. On observa deux minutes de silence.

On remarquait dans l'assistance S.H. le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, l'honorable secrétaire provincial, M. Hector Perrier, l'ancien ministre du Canada à Paris, M. Philippe Roy, le lieutenant-colonel Charles Brosseau, représentant le district militaire de Montréal, et plusieurs autres.

Dans son allocution, le commandant Bonneau fit l'éloge de la France qui a su se battre et sacrifier à l'idéal de liberté 150,000 morts et des milliers de blessés. Une telle France, qui continue la tradition de Verdun, peut marcher dans la voie de la civilisation avec toute la noblesse et le courage qui lui sont propres.

Le commandant Gabriel Bonneau a décerné plusieurs médailles à des Syriens. Ont été décorés de la médaille d'honneur du Mérite libanais: Mgr Maxime Chattaoui, M. Assad Eddy, le Dr J. B. Rabil, M. J. Helal, le Dr K. Ofeish, MM. Alexandre Shatailla, A. Bounarder et Joseph Alepins.

Anniversaire

L'hon. Wilfrid Hamel, ministre des terres et forêts dans le cabinet Godbout et député de S.-Sauveur à l'Assemblée législative, célèbre aujourd'hui son 48e anniversaire de naissance.

Institutrices et instituteurs se perfectionnent

Ils profitent de leurs vacances pour suivre des cours d'anglais et de pédagogie

QUEBEC, 15. (Du correspondant parlementaire du *Canada*). — Les vacances du personnel enseignant sont de plus en plus actives. Le département de l'instruction publique organise des cours de perfectionnement pour les instituteurs et les institutrices et partout les inscriptions sont très nombreuses.

Depuis quelque temps déjà, des cours de perfectionnement en langue anglaise sont tenus à l'université Laval, en coopération avec l'instruction publique, pour les Frères et les religieuses. Le département paie les professeurs et accorde des gratifications de $30 à $50, selon les résultats obtenus aux examens.

Une soixantaine d'élèves suivent également des cours de perfectionnement en langue anglaise aux Trois-Pistoles. Comme à l'université Laval, les cours sont gratuits et des gratifications sont accordées.

Trois autres centres d'instruction ont été ouverts pour les institutrices rurales à Nicolet, Stanstead et Lac Mégantic. Là encore, il s'agit de perfectionnement en langue anglaise. Des institutrices de langue anglaise en ont la direction. Ce sont: Mlle May Derouin, à Nicolet, Mlle Mary Dwyer, à Stanstead, et Mlle Salla O'Brien, à Lac Mégantic. Une cinquantaine d'élèves sont inscrites à chaque endroit. Les cours ont débuté la semaine dernière et se poursuivront jusqu'à la fin de jjuillet.

M. B.-O. Filteau, secrétaire du département de l'instruction publique, auquel nous devons ces renseignements, nous a aussi appris que le 5 août s'ouvriront à l'Institut pédagogique de Montréal des cours de perfectionnement pour les institutrices laïques de la province. Une centaine d'institutrices se sont inscrites. Il y en a 30 de la région de Québec. Il s'agit principalement de formation pédagogique. Les cours sont gratuits et la pension est payée.

Comme on le voit, le département de l'instruction publique ne néglige rien pour assurer au personnel enseignant une formation de plus en plus solide et plus étendue. Ajoutons que les instituteurs et les institutrices collaborent avec enthousiasme.

Lancement d'une frégate aux chantiers Vickers

Mme L. Chevrier est la marraine de la nouvelle frégate baptisée "Stormont"

Hier après-midi, à 5 heures, aux chantiers de la Canadian Vickers avait lieu le lancement d'une autre frégate, la H.M.C.S. Stormont. Cette nouvelle frégate aidera la marine canadienne dans sa lutte contre les sous-marins, dans la protection des convois et la défense des côtes. Plusieurs centaines d'ouvriers assistaient à la cérémonie. La nouvelle frégate est lancée bien avant la date prévue. L'hommage d'un travail si diligent revient donc à tous les employés des chantiers de la Canadian Vickers, à son président, M. Labelle, et à tous les ingénieurs.

La traditionnelle bouteille de Champagne s'est donc fracassée sur la coque d'acier de la nouvelle frégate. La marraine de la "Stormont" était Mme Chevrier, épouse de M. Lionel Chevrier, secrétaire parlementaire de l'hon. C. D. Howe, ministre des Munitions. Le vaisseau de guerre fut béni par le Rév. J. D. Killis, de l'Eglise anglicane.

Les chantiers étaient pavoisés de drapeaux aux couleurs des pays alliés. Une fanfare de la Marine canadienne faisait les frais de la musique. Des employés de la Vickers formaient une garde d'honneur autour des invités.

A l'heure indiquée, Mme Chevrier coupait le ruban qui retenait la bouteille de Champagne. Et la frégate "Stormont" glissa vers le fleuve.

La "H.M.C.S. Stormont" ira donc rejoindre dans quelque temps d'autres frégates et défendra comme elles la liberté des mers et des océans.

L'exécutif étudie toujours le problème de la dette municipale

A sa séance d'hier, le comité exécutif a, en compagnie de M. Lactance Roberge, directeur du service municipal des finances, consacré quelque temps à l'étude du problème de conversion de la dette. Au cours de la discussion, des commissaires ont interrogé M. Roberge sur certains aspects du problème. Dans la majorité des cas, ces réponses ont été immédiates. Toutefois, on comprend qu'il fournira d'autres explications aux administrateurs vendredi après-midi. On n'a parlé d'aucun projet en particulier et on n'a pris aucune décision.

Campagne de pommes du Club Kiwanis S.-Laurent

La campagne annuelle de pommes organisée par les membres du Club Kiwanis S.-Laurent devait s'ouvrir à l'issue du déjeuner hebdomadaire de ce club, à l'hôtel Ritz-Carlton, hier midi, mais elle ne le sera que mercredi prochain, en raison de la mort de l'épouse du président de cette campagne, Mme Edgar Genest. Les membres du club ont observé une minute de silence par sympathie pour M. Edgar Genest. M. Jacques Perreault a dit quelques mots sur la fête nationale française, à l'invitation de M. Zoël Parent, président du club, qui était au fauteuil. Outre MM. Parent et Perreault, avaient aussi pris place à la table présidentielle: MM. Léo Trudeau, J.-Théo Legault, fils, Jean Dorais, R. Cossette, Paul Courtois, Hervé Prévost, Wilfrid Berlinguette et Jos. Gervais.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour

HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Police, incendies, accidents	HA. 5131
Sport	HA. 5134
Directeur de l'Information	HA. 3461
Atelier de composition	HA. 1432
Service d'information	HA. 3607
Circulation et expédition	HA. 5134
Rédacteur en chef	HA. 8456

1943 EST L'ANNÉE DE NOTRE 75e ANNIVERSAIRE

FAUTEUILS D'ÉTÉ PLIANTS 1.49 et 2.79

Le dossier et le siège sont en grosse toile à rayures de teintes vives, cadre en bois verni.

DUPUIS — quatrième étage

Dupuis Frères LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, président.

A.-J. DUCAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, secrétaire